l'actualité
l'actualité
POITOU-CHARENTES
■ AVRIL ■ MAI ■ JUIN ■ 2016 ■ N° 112 ■ 5,5€ ■

AU SECOURS DES ABEILLES

OSTENSIONS LIMOUSINES
LES HISTORIENS DU CLIMAT
CAMPS DE LA VIENNE 1939-1945

9 782911 320194

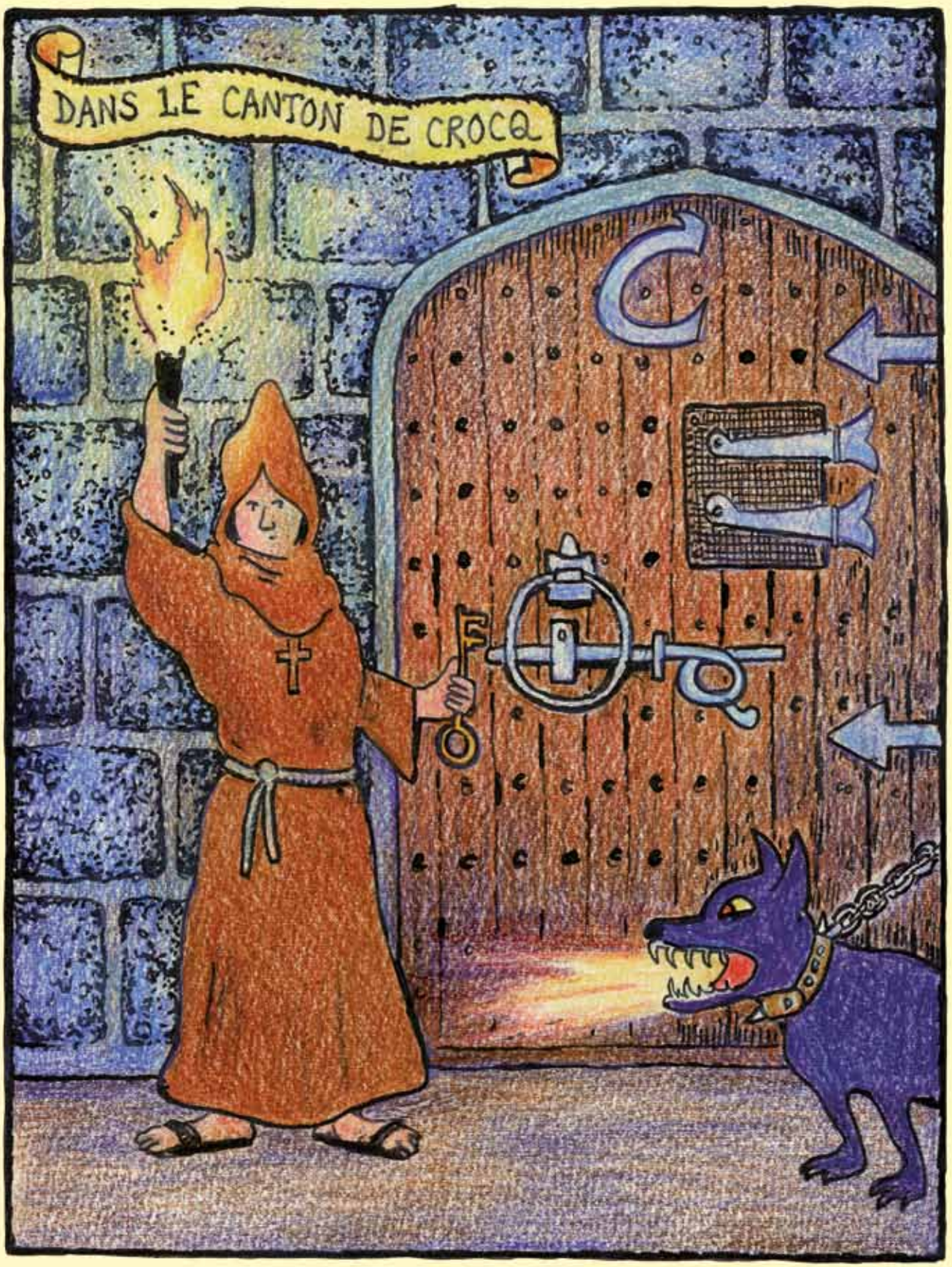

LONGTEMPS LA RECETTE DU CREUSOIS
A ÉTÉ UN SECRET JALOUSEMENT GARDÉ

Glen Baxter 2016

sommaire

4 **RECHERCHE, CULTURE, ROUTES, SAVEURS**

16 **OLIVIER CREPIN, TRANSMÉDIATIQUE**
Olivier Crepin, auteur, éditeur alternatif à Angoulême, titulaire d'un master bande dessinée, explore la pratique et la théorie du médium. Son travail de thèse porte sur la transmutation du roman graphique en récit transmédia.

18 **EMMANUEL GARNIER, HISTORIEN OPÉRATIONNEL**
Selon Emmanuel Garnier, l'historien contribue à la connaissance du climat mais aussi à l'évaluation de la vulnérabilité de nos sociétés à l'aune des catastrophes du passé.

22 **THIERRY SAUZEAU, LA PREUVE PAR LES CARTES**
Après Xynthia, l'historien Thierry Sauzeau a mis au point une méthode qui permet de croiser les documents d'archives, en particulier les cartes anciennes, et la mémoire des habitants.

24 **SOULAC, GÉOHISTOIRE DE LA FIN DE TERRES**
Pierre Caillosse a reconstitué les évolutions du trait de côte de la pointe du Médoc depuis le XVIIIe siècle.

26 **LES OSTENSIONS, RELIGION POPULAIRE DES LIMOUSINS**
Les ostensions limousines ont été inscrites au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco en 2013. Retour sur l'histoire de ce rituel septennal dont l'origine remonte à 994.

32 ***VIRTUS* DES RELIQUES AU MOYEN ÂGE**
Spécialiste de l'histoire religieuse, des légendes des saints et des miracles, Edina Bozóky décrypte la valeur et les rituels associés aux reliques depuis le IVe siècle.

34 **OSTENSIONS À LA LUMIÈRE DE 1905**
Subventionnées par les collectivités locales en 2009, les ostensions ont créé une polémique et donné lieu à une bataille juridique pour distinguer ce qui relève du culte et de la culture.

36 **DU CULTUEL AU CULTUREL**
L'historien Paul d'Hollander analyse la persistance des ostensions limousines dans une société profondément marquée par l'anticléricalisme.

38 **QU'EST-CE QU'UNE RELIQUE POLITIQUE ?**
Une équipe d'historiens des universités de Poitiers et Limoges, qui travaille sur les symboles et rites politiques, décrypte les pèlerinages politiques.

41 **DU PÈLERINAGE PRÉSIDENTIEL**
À Jarnac, ville natale de François Mitterrand où il repose, la mémoire de l'ancien chef de l'État socialiste est toujours présente.

42 **RECHERCHE EN MOUVEMENT : LES ARCHIVES DES CAMPS**
Entretien avec Olivier Banchereau, médiateur aux Archives départementales de la Vienne, sur l'exposition «Des camps dans la Vienne 1939-1945 : contrôler, exclure, persécuter».

44 **G4F : LE SON MAÎTRE DU JEU**
Game Audio Factory, studio spécialisé dans la création sonore interactive, est un des leaders européens du secteur. Son dirigeant, Vincent Percevault illustre l'éminence de la filière image charentaise.

46 **UNE PHILOSOPHIE DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**
Entretien avec le philosophe Philippe Eon à propos de son nouveau livre, *Réguler le chauffage*, où il propose de redéfinir les notions de précarité et de sobriété.

48 **TO LIKE OR «UNLIKE»**
Unlike, c'est le titre de l'exposition internationale du Lieu multiple, imaginée Thomas Cheneseau, qui interroge les usages des réseaux sociaux. Retour sur une expérience inédite.

édito

Il n'y a pas *la* science mais *des* scientifiques. Non seulement ils explicitent leurs travaux mais ils savent également étayer leur point de vue sur les faits, les phénomènes et les événements. Pourquoi l'Unesco a-t-elle classé au patrimoine culturel immatériel de l'humanité les ostensions limousines ? Ce sont des universitaires qui nous aident à comprendre ce qui peut sembler paradoxal, voire incongru. En effet, comment une manifestation religieuse issue du Moyen Âge peut-elle devenir un marqueur identitaire très fort dans une région historiquement ancrée à gauche ? Ce dossier, brillamment illustré par Benoît Hamet, en montre tous les ressorts.
Comme le rappelle Michel Brunet, la recherche est très souvent liée à une aventure humaine qui ne transparaît pas forcément dans les publications scientifiques. Les tempêtes de 1999 et ensuite de Xynthia en 2010 sont des ruptures majeures qui ont mis en évidence les vulnérabilités des territoires. Chez des historiens ce fut aussi un moteur pour développer de nouvelles méthodes qui sont décrites dans le dossier à travers les témoignages d'Emmanuel Garnier, Thierry Sauzeau et Pierre Caillosse. C'est la science en train de se faire, dans une dimension de service collectif.
Plus que jamais, les temps qui viennent nécessitent de valoriser ces démarches.
Si le témoignage des scientifiques est essentiel par son exigence intellectuelle, il n'est reste pas moins qu'un travail permanent reste à faire sur les représentations. Illustrer des propos de manière pertinente participe de l'évolution de ces représentations. À ce titre, la mobilisation régulière d'acteurs du pôle image d'Angoulême nous est précieuse.
Reste à vous donner un conseil : lire cette édition en dégustant un creusois…

Didier Moreau

En couverture, abeille domestique.
Photographie de Christian Slagmulder, INRA.

l'actualité POITOU-CHARENTES

L'Actualité scientifique, technique, économique Poitou-Charentes est éditée par l'Espace Mendès France avec le soutien du Conseil régional de Poitou-Charentes et le concours du CNRS, de l'ENSMA, des universités de Poitiers et de La Rochelle, de Grand Poitiers, du CHU de Poitiers.

1, place de la Cathédrale 86000 Poitiers Tél. 05 49 50 33 00
Internet : http://actualite-poitou-charentes.info
E.mail : jl.terradillos@emf.fr
Rédaction – Diffusion : 05 49 51 56 00 ■ Abonnements : voir p. 50 ■ Directeur de la publication : **Mario Cottron**
Directeur délégué : **Didier Moreau** ■ Rédacteur en chef : **Jean-Luc Terradillos** ■ *Fondateurs : Christian Brochet, Claude Fouchier, Jean-Pierre Michel*
CPPAP 1114 G 89186 ■ ISSN 1761-9971 ■ Dépôt légal 2e trimestre 2016 ■ Conception – Réalisation : **Agence de presse AV Communication - Claude Fouchier**
Graphiste : Fred Briand
Imprimerie Rochelaise.
IMPRIM'VERT® PEFC 10-31-1240

INRA - ECOBEE

Entretien **Héloïse Morel**

Des chercheurs au secours des abeilles

Jean-François Odoux a une double casquette, apiculteur de métier, il est expérimentateur à l'INRA du Magneraud, en Charente-Maritime, à l'unité expérimentale entomologie. Ce laboratoire a publié avec d'autres partenaires du CNRS en particulier des résultats de recherche en novembre 2015 faisant état de l'effet néfaste des néonicotinoïdes sur près de 8 000 abeilles. Rencontre et discussion autour du dispositif Ecobee à l'origine de cette étude.

ACTA

L'Actualité – Quelles sont les caractéristiques et le fonctionnement du dispositif Ecobee ?

Jean-François Odoux – Ecobee est une plate-forme expérimentale en pleine nature créée en 2008. C'est un dispositif d'acquisition de milliers de données servant de base de travail pour des programmes de recherche. Nous sommes ici une équipe d'une dizaine d'ingénieurs et techniciens, et nous travaillons en partenariat avec le CNRS de Chizé qui a créé une zone atelier[1] s'étendant de Niort à la Charente-Maritime. Nous avons alors coupé cette zone de 450 km² en 50 carrés et tous les ans nous sélectionnons 10 carrés pour héberger un groupe de 5 ruches placé au plus près de l'épicentre. Le CNRS connaît avec précision le paysage agricole environnant, depuis vingt ans.

Pour la première fois, avec Ecobee, nous travaillons hors laboratoire à très large échelle, dans des conditions de plein champ diversifiées puisque la zone atelier est composée de cultures hétérogènes : des petites et des grandes parcelles, des secteurs de prairies ou de grandes cultures, de la culture bio ou non, des espaces urbains et périurbains, des bois ou des grands champs d'exploitations… C'est, en Europe, la plus grande zone atelier en condition de paysage agricole. Concrètement, une fois les ruches placées, nous procédons à un ensemble de relevés tout au long d'une saison apicole, nous mesurons tout ce que nous pouvons : le nombre d'abeilles mortes devant la ruche, le poids des cadres, la quantité d'abeilles dans la colonie, les maladies et la durée de vie des reines ainsi que le miel et le pollen récoltés.

Les abeilles deviennent un enjeu de société face aux évolutions environnementales. Quel est l'apport de ces données que vous recueillez ?

Le but d'Ecobee est d'apporter des outils pour évaluer les effets de la politique agricole sur les pollinisateurs. Nous utilisons les abeilles pour apporter des éléments de réponses aux questions de société. Nous ne travaillons pas directement pour les apiculteurs mais pour la compréhension des systèmes agro-environnementaux et pour réfléchir à une politique agricole qui concilie tous les acteurs : agriculteurs, apiculteurs et consommateurs. Le but étant de garantir la survie des abeilles et de faire en sorte que ce soit rentable pour les agriculteurs et les apiculteurs. Actuellement 8 programmes fonctionnent avec Ecobee. Parmi lesquels, le programme Risqapi, mené entre 2011 et 2013, qui a permis de prouver, pour la première fois dans des conditions naturelles, l'effet des néonicotinoïdes sur les colonies d'abeilles. Auparavant, les tests d'évaluation des risques d'exposition étaient effectués en laboratoire, on y faisait absorber des doses de pesticides aux abeilles. Dans le cadre de Risqapi, nous avons placé 17 ruches sur 200 km², présentant un gradient de parcelles de colza traitées vers des parcelles qui ne l'étaient pas. Ensuite, nous avons installé des puces RFID sur environ 8 000 abeilles de ces différentes ruches afin de tester l'augmentation d'exposition des abeilles au thiaméthoxame. Le résultat est le suivant : plus les abeilles sont vers le centre de la zone traitée moins elles rentrent de leur vol de butinage, restant probablement en dehors de la ruche, et meurent.

Ecobee nous a aussi permis de constater que l'abeille domestique fait feu de tout bois. Elle est généraliste et peut consommer un jour du colza et le lendemain des pâquerettes. Tous les dix jours, nous faisons des relevés de pollen, nous le pesons et étudions sa composition. Le constat est qu'elles se nourrissent des adventices des cultures, ce qu'on appelle les «mauvaises herbes» : par exemple le millepertuis, la mercuriale, la moutarde sauvage, le réséda ou principalement le coquelicot. Ce fait n'était pas vraiment mentionné dans les manuels d'apiculture, alors que le coquelicot peut représenter jusqu'à 80 % de la composition d'un échantillon. Nous avons également constaté que le moment où il y a le plus d'abeilles à nourrir correspond au moment où il y a le moins à manger. Ce fait attire toute notre attention car le déséquilibre alimentaire et le manque de diversité du pollen fragilisent considérablement les abeilles et permettent aux pathogènes de se développer.

On lit parfois une phrase attribuée à Einstein disant que si les abeilles meurent, l'humanité mourrait. Qu'en est-il réellement ?

En réalité, Einstein n'a jamais dit cette phrase mais les médias la lui ont attribuée. Si elle circule autant, c'est parce que les

1. Selon la définition du CNRS, les zones ateliers se focalisent autour d'une unité fonctionnelle (un fleuve et son bassin versant, les paysages – agricole ou urbain – et la biodiversité, etc.) et y développent une démarche scientifique spécifique en s'appuyant sur des observations et expérimentations sur des sites ateliers, pour y mener des recherches pluridisciplinaires sur le long terme.

Inra, Christophe Maître

Page de gauche, abeille domestique équipée d'une puce RFID, programme Risqapi (2011-2013). Ci-dessus, Ecobee : un dispositif d'observation des abeilles en milieu ouvert, sur un territoire de 450 km².

gens se sentent concernés par le devenir des abeilles. Cet insecte est lié aux souvenirs d'enfance, aux bois, au miel, c'est l'affect qui parle. Pourtant cette phrase n'a pas de fondement scientifique. L'abeille qui est évoquée dans ces circonstances est l'abeille domestique, or elle n'est pas le seul insecte pollinisateur, il y a aussi les abeilles sauvages, les mouches et d'autres espèces. Et certaines plantes peuvent s'autoféconder. Si l'abeille interpelle autant, c'est qu'elle est le témoin d'un modèle économique qui est celui de la consommation de masse ayant pour conséquence l'agriculture intensive et de la désertification des campagnes.

Aujourd'hui, le but est de trouver un équilibre pour que les cultures offrent du rendement et que les abeilles aient accès à une alimentation variée : avec les adventices, les forêts, les haies, les jachères fleuries… En partenariat avec d'autres équipes, nous avons aussi mis au point un programme Dexi-Abeilles qui teste la capacité de systèmes de cultures innovants à être favorables à la survie des abeilles. Bien sûr, nous ne faisons pas cavaliers seuls, nous avons réuni autour d'une table tous les acteurs du paysage agricole en particulier les agriculteurs et les apiculteurs, et nous réfléchissons ensemble. Lorsque tous les acteurs partagent les mêmes valeurs autour d'un patrimoine commun, on peut construire quelque chose. Pour ce programme, nous travaillons avec l'Institut technique et scientifique de l'abeille et de la pollinisation (ITSAP), ainsi que les équipes INRA d'Avignon et Nancy-Colmar, ainsi que la chambre de l'agriculture des Deux-Sèvres.

Enfin, nous avons également mis en place un travail de science participative avec un réseau d'apiculteurs de France. Avec eux, nous étudions la diversité des pollens ramenés à la ruche. Plus le pollen est coloré, plus il se compose d'espèces variées. Il faut au moins quatre espèces de plante pour que l'abeille ait un régime alimentaire équilibré, pourtant dans certaines régions nous n'en trouvons que deux.

Vous l'aurez compris, le but est politique, il faut que tous les acteurs s'emparent des enjeux agro-environnementaux : de l'agriculteur en passant par le chercheur, jusqu'au consommateur, nous sommes tous concernés.

LOI BIODIVERSITÉ

Lors de l'examen à l'Assemblée nationale du 15 au 17 mars 2016, les députés ont voté à 30 voix contre 28 pour l'interdiction des néonicotinoïdes, reconnus nocifs pour les insectes pollinisateurs. L'interdiction entre en vigueur au 1er septembre 2018.

EXPOSITION «INSECTES»

Réalisée par l'Espace Mendès France, en partenariat avec l'université de Poitiers, l'INRA Poitou-Charentes, le rectorat de l'académie de Poitiers, le muséum d'histoire naturelle de La Rochelle et le centre d'études biologiques de Chizé, l'exposition «Insectes… Hommes et biodiversité» interroge sur les caractéristiques des insectes. À l'Espace Mendès France Jusqu'au 31 décembre 2016.

L'ABEILLE, LE MAILLON FORT

Étudiant en première année à l'Iffcam (Institut francophone de formation au cinéma animalier de Ménigoute), Alexis Coudray réalise un documentaire animalier sur l'impact des pesticides sur les abeilles intitulé *L'abeille, le maillon fort*. Le documentaire a été tourné en partie à l'INRA du Magneraud et lors de balades dans les Deux-Sèvres notamment dans les champs de colza.

MICHEL BRUNET

Nous sommes tous des Africains et des migrants

De ses cours au Collège de France, Michel Brunet a tiré le récit des origines de la famille humaine jusqu'à Toumaï, le plus ancien hominidé connu, soit 7 millions d'années (Ma), découvert au Tchad avec son équipe, et même au-delà, puisqu'il remonte jusqu'à l'origine des primates. Il note par exemple que nos 32 dents ont été acquises il y a plus de 40 Ma, chez les singes de l'Ancien Monde dont la face était beaucoup prognathe, d'où le problème de nos dents de sagesse… Son livre est truffé de telles remarques qui vont titiller l'attention du lecteur avisé. Pour le néophyte, des dessins et coupes anatomiques auraient été bienvenus.

Trois grands thèmes sont traités par Michel Brunet qui est toujours professeur associé au laboratoire qu'il a créé à l'université de Poitiers (IPHEP) : les hominidés anciens, le genre *Homo*, l'évolution humaine. Une mine d'informations distribuées en courts chapitres, dans lesquels on apprend beaucoup par le détail. Par exemple, il signale que Toumaï est «en présence d'un assemblage faunique associé d'une centaine d'espèces». C'est considérable à côté d'*Ardipithecus sediba* (5,8 Ma) qui n'en totalise que vingt-cinq.

Conférence de Michel Brunet le 28 mai à 15h à la foire-exposition de Poitiers.

Éditions Odile Jacob

MICHEL BRUNET REVIENT AUSSI SUR LA CLASSIFICATION D'ABEL, *Australopithecus bahrelghazali*, le premier préhumain qu'il a découvert au Tchad en 1995. «La mandibule d'Abel est caractérisée par une face antérieure très plate, explique-t-il. Ce caractère pose problème parce que c'est *Kenyanthropus* qui est l'homme à la face plate. Abel est donc aussi un homme à face plate et il a l'âge du *Kenyanthropus*. Cette question est en cours d'étude, et elle est très délicate. Quoi qu'il en soit, Abel est bien un préhumain à face plate. C'est ce qui le distingue fondamentalement d'*Australopithecus afarensis*, et notamment d'un de ses représentants, Lucy, qui a au contraire une face très en museau. […] Selon moi, Abel représente une espèce à part entière, à face plate. D'autres considèrent que c'est un variant d'*Afarensis*. Or la comparaison avec *Afarensis* montre que *Bahrelghazali* est bien différent. […] Je continue à croire que nous avons une très partiale et partielle perception des relations biogéographiques qui existent entre tous ces hominidés anciens. On a voulu précipitamment reconstituer des phylogénies en oubliant nos cousins ou nos frères de l'Ouest, ceux qui existent à l'ouest du rift. On a constitué des phylogénies comme si, en faisant son arbre généalogique, on omettait les cousins de l'Est ou de l'Ouest, les grands-parents de l'Ouest ou de l'Est. À mon sens les différences anatomiques que je viens de décrire sont telles qu'elles valident parfaitement *Bahrelghazali* en tant qu'espèce à part entière.»

RIEN NE L'IRRITE PLUS QUE D'ENTENDRE PARLER DE «LIGNÉE HUMAINE», comme si l'évolution était programmée ! «Au cours de notre histoire, et jusqu'il y a 18 000 ans, coexistaient au moins deux espèces et, il y a un peu moins de 30 000 ans, on en comptait une troisième, celle de Neandertal. Autour de 4 millions d'années, il existait également plusieurs espèces d'australopithèques. Ce qui signifie clairement que notre histoire n'est pas celle d'une évolution rectilinéaire, où l'on partirait d'un ancêtre pour aboutir tout droit jusqu'à nous. Les choses ne se sont pas passées ainsi, comme le prouvent les fossiles et l'outillage dont nous disposons. Notre évolution a été buissonnante. Elle est tout à fait similaire à celle que l'on connaît dans d'autres groupes de mammifères ; sur ce point, il n'existe pas de différence majeure entre eux et nous. Pourquoi en serait-il d'ailleurs autrement ? Un groupe apparaît, des branches meurent et de nouvelles surgissent, qui assurent le relais vers autre chose, ou bien qui s'éteignent. Les groupes finissent pas disparaître, certains complètement, d'autres, le plus souvent, en assurant le passage vers un autre groupe. Les dinosaures ont certes disparu, mais certains d'entre eux sont les ancêtres des oiseaux, et les oiseaux représentent à l'heure actuelle un groupe particulièrement florissant.»

Quant à notre origine tropicale et africaine elle ne fait aucun doute. C'est en partance d'Afrique que les premiers hommes ont commencé à se déployer sur la planète. Désormais, Michel Brunet clame que nous sommes tous des migrants.

Jean-Luc Terradillos

Nous sommes tous des Africains. À la recherche du premier homme, éd. Odile Jacob, 220 p., 23,90 €

Des nains ou des géants ?

Selon Jean de Salisbury (XIIe siècle), Bernard de Chartres disait que «nous sommes comme des nains assis sur les épaules de géants de sorte que nous pouvons voir davantage qu'eux et plus loin non certes à cause de l'acuité de notre propre vue ou de la hauteur de notre corps, mais parce que nous sommes soulevés en hauteur et élevés à une hauteur gigantesque».

C'est le titre de l'ouvrage issu d'un colloque international organisé en 2011 par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale. «L'ambition de la manifestation, souligne Cécile Treffort dans l'introduction, était d'analyser une partie du processus de formation d'une civilisation médiévale multiforme en mesurant les tensions entre tradition et innovation, entre reprise et création, qui ont contribué à lui donner sa richesse.» L'édition a été établie par trois universitaires de Poitiers, Claude Andrault-Schmitt, Edina Bozóky et Stephen Morrison.

Des nains ou des géants ? Emprunter et créer au Moyen Âge, Brepols, 396 p., 70 €

ANDRÉ LÉO

Romancière, féministe et communarde

Trop bourgeoise, trop féministe, trop socialiste ou pas assez. André Léo a toujours suivi ses convictions, sans faire de compromis. Cecilia Beach et Louis Vibrac relatent ce trait de caractère lorsqu'en 1869 elle collabore au journal *l'Égalité*, qu'elle quitte au bout d'un mois puisqu'elle se distingue de la pensée socialiste de Bakounine et quelques autres.
L'ouvrage dirigé par Frédéric Chauvaud, François Dubasque, Pierre Rossignol et Louis Vibrac offre une synthèse des recherches entreprises depuis les années 1980 par Fernanda Gastaldello. Parler *des vies* d'André Léo n'est pas abusif lorsque l'on prend connaissance de l'ampleur de sa bibliographie, encore incomplète, mais également de la multiplicité de ses engagements intellectuels. Les chapitres présentent son parcours atypique : de ses premiers écrits dans son Poitou natal, à ses exils en Suisse et en Italie, en passant par son rôle durant la Commune jusqu'à son testament humaniste. Ainsi, la première partie de l'ouvrage revient sur la jeunesse de Victoire Léodile Béra, née en 1824 à Lusignan, et sur sa vie sous le pseudonyme André Léo. Quant à la seconde partie, elle présente les convictions et engagements de celle que François Dubasque qualifie de «militante éphémère». Une troisième partie offre des clés de lecture et de compréhension de ses œuvres.

«UNE ACTRICE MAJEURE, une observatrice vigilante et une censeure sévère.» Cette description est faite par l'historienne Nicole Pellegrin pour illustrer l'engagement d'André Léo sous la Commune. Durant ces temps de révoltes, elle n'est pas sous le feu des barricades mais elle use de sa plume comme d'une arme. Virulente contre les Versaillais, elle l'est également contre certains Communards qu'elle accuse de repousser les femmes, et ce «depuis 80 ans» en faisant référence à la Révolution de 1789. Les journalistes versaillais de *la Liberté* la conspuent en ces termes, rapportés par Claude Latta : «Mme Léo est une grosse commère, brune, bourgeonnée, haute en couleurs, le front bombé, l'œil gris et pleurard, la voix rauque, on la prendrait volontiers pour une marchande de tabac de la rue Saint-Martin.» Suite à la «Semaine sanglante», la rumeur colporte son arrestation alors qu'en réalité, elle se cache chez une amie, Pauline Prins, avant de rejoindre son compagnon Benoît Malon en Suisse. Elle fréquente durant une grande partie de sa vie des cercles politiques et féministes. Pourtant, elle s'éloigne petit à petit de ces groupes sans jamais abandonner sa plume. Ses années italiennes à Formia (1879-1893), durant lesquelles elle vit seule, sont également une période prolixe pour l'écrivaine qui continue d'être «fille de l'Humanité» en défendant l'harmonie entre l'être humain et la nature ainsi que la recherche collective et personnelle de l'égalité et la paix par le biais de l'éducation. Comme le souligne Alice Primi, ce sont des valeurs que l'on retrouve déjà dans les écrits journalistiques de la jeune Léodile, alias Léo ou Victor Léo. À ce titre, l'ouvrage offre des analyses éclairantes sur les textes d'André Léo au prisme de ses engagements et de ses combats.

CETTE MONOGRAPHIE MET EN LUMIÈRE UNE AUTRE FACETTE D'ANDRÉ LÉO, autre que celle de la bas-bleu socialiste. Jean-Pierre Bonnet et Fernanda Gastaldello présentent André Léo gestionnaire d'un domaine agricole en Italie qu'elle gère de 1879 à 1892 ou 1893. Années d'exil, suite à sa séparation avec son compagnon Benoît Malon, durant lesquelles elle rencontre diverses difficultés : situation financière, décès de ses jumeaux André et Léo, maladie et isolement. Malgré la difficulté à revenir en littérature, elle ne s'arrête pas d'écrire des romans, des essais et son testament jusqu'à son retour en France et son décès en 1900.

Héloïse Morel

Les vies d'André Léo. Romancière, féministe et communarde, (dir.) Frédéric Chauvaud, François Dubasque, Pierre Rossignol et Louis Vibrac, préface de Michelle Perrot, Presses universitaires de Rennes, coll. Archives du féminisme, 2015, 354 p., 20€
Cet ouvrage est le résultat de trois journées d'études tenues à l'université de Poitiers, à l'Espace Mendès France et à Lusignan (2010-2012).
Sur André Léo : archives.actualite-poitou-charentes.info

Association André Léo

Grégoire Champseix, Léodile Béra et les jumeaux André (à droite) et Léo.

Fortunée Briquet, femme de lettres niortaise

L'historienne et anthropologue du vêtement Nicole Pellegrin offre une réédition du *Dictionnaire historique, littéraire et bibliographique des Françaises* […] *connues par leurs écrits* de Fortunée Briquet paru pour la première fois en l'an XII (1804). Il s'agit d'une édition commentée débutant par une riche introduction qui présente la vie de la poétesse niortaise ainsi que ses écrits. Les recherches effectuées par Nicole Pellegrin, depuis de nombreuses années, permettent de (re)découvrir l'érudite, la traductrice, la dessinatrice, la botaniste, celle qui fut dénigrée en son temps par ses homologues masculins comme étant une bas-bleu, immorale, de surcroît mariée à un prêtre défroqué. ***H. M.***

Dictionnaire historique des Françaises connues par leurs écrits, de Fortunée Briquet, édition commentée par Nicole Pellegrin, Presses universitaires de Strasbourg, 2016, 404 p., 29€

MARYANNE WOLF - BERNARD STIEGLER

À la recherche du cerveau lecteur

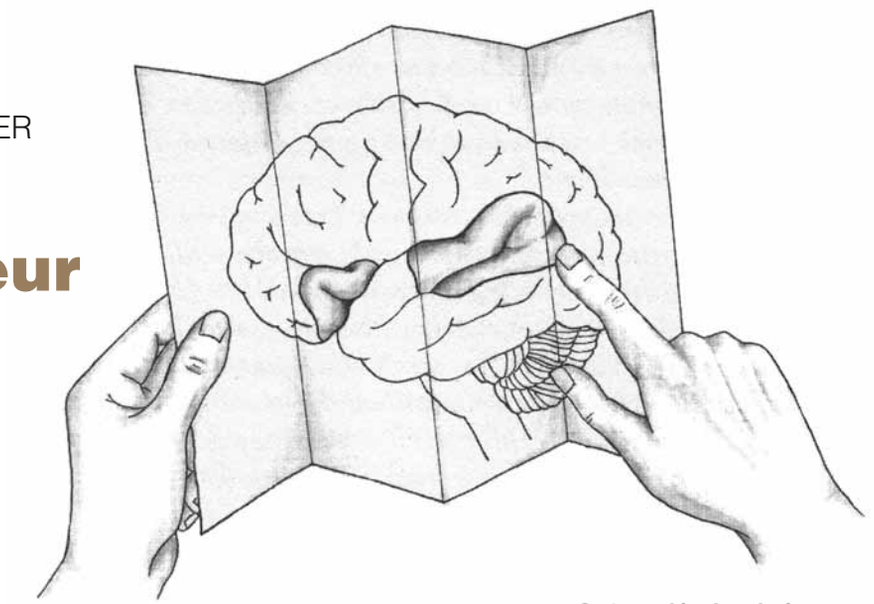

Cartographie phonologique

Le cerveau humain est actuellement confronté à une «transition problématique» : la lecture numérique. Le processus d'apprentissage de la lecture profonde n'étant pas inné, face aux textes numériques le cerveau va devoir se réorganiser et réapprendre à lire. La récente notion de *cerveau lecteur* pourrait être remise en question par celle du *cerveau digital*. Dans *Proust et le calamar*, Maryanne Wolf, professeur de neurosciences à l'université Tufts près de Boston, s'interroge au côté du philosophe Bernard Stiegler sur la plasticité du *cerveau lecteur*, ses capacités ancestrales à se restructurer, à recycler ses neurones, mais aussi à se court-circuiter face aux nouvelles technologies.

STIEGLER ET LE CALAMAR. Publié par Harper Collins en 2007, *Proust and the Squid* a été traduit de l'américain par Lise Stupar et édité en 2015 par Abeille et Castor, maison d'édition créée à Angoulême par Amélie Averlan en 2008. Dans la préface, Bernard Stiegler s'appuie sur ses travaux dans *La technique et le temps* et dans *De la misère symbolique* pour montrer que durant l'acte de lecture, chaque individu interprète les textes différemment selon des rétentions primaires et secondaires. Le lecteur recherche dans l'objet textuel des éléments qu'il peut rattacher à son présent. Il inscrit l'acte de lecture dans une unité temporelle. Cette première sélection va ensuite être influencée par des rétentions secondaires formées par les souvenirs, le passé et le vécu du lecteur. Marcel Proust le disait déjà dans *Le temps retrouvé*, «chaque lecteur est, quand il lit, le propre lecteur de soi-même».
Ces rétentions primaires et secondaires seront conditionnées enfin par les rétentions tertiaires représentées par le support de lecture. Bernard Stiegler reprend le concept de «mémoire de travail» ou *anamnésis* (réminiscence des connaissances en grec) pour expliquer que le système cérébral s'est réorganisé par l'apprentissage de la lecture. Comme celui du calamar, le cerveau humain est malléable. C'est par le *recyclage neuronal*, notion basée sur les travaux des neuroscientifiques Stanislas Dehaene et Laurent Cohen, que le cerveau a développé des circuits pour s'adapter et s'automatiser lors de l'acte de lecture.

Proust et le calamar de Maryanne Wolf, Abeille & Castor, 2015, 412 p., 22 €

CERVEAUX EN ÉVOLUTION. En 2012, Maryanne Wolf et Bernard Stiegler ont entamé un dialogue (en postface du livre) sur les *digital studies* lors des *Entretiens du nouveau monde industriel*, dialogue poursuivi en 2014 à l'université de Canterbury. Maryanne Wolf montre que trois grandes évolutions ont modifié la structure cérébrale humaine. Le passage du non-langage au langage oral, de l'oralité à la littératie et de la culture littérale à la culture numérique. Le cerveau est capable de *recycler* des zones programmées auparavant pour le langage et la vision, et de créer des connexions destinées à de nouvelles fonctions. L'acte de lecture n'a été rendu possible que par l'adaptation de neurones du cortex visuel devenus «experts» dans la reconnaissance de formes et de symboles. Le lent processus d'apprentissage de la lecture s'est déroulé sur 10 000 ans depuis les tablettes *quipus* des incas, en passant par le système cunéiforme des sumériens jusqu'au système alphabétique ougaritique inventé vers 1500 avant J.-C. Le système numérique pourrait créer une nouvelle forme de *câblage neuronal* dans le cerveau avec des possibilités d'élargissement des capacités intellectuelles ou de *court-circuitage*. C'est le concept de *pharmakon* (pharmacologie) que Bernard Stiegler emprunte aux grecs pour désigner la perte de savoirs et de compétences face à un *organe technique*. L'écriture inquiétait Socrate qui défendait l'oralité et le dialogue, c'est le numérique qui aujourd'hui questionne notre *qualité d'attention* et notre capacité à «acquérir les attributs de nos techniques et de nos technologies», comme le souligne Nicholas Carr, expert en technologies. Face au *capitalisme linguistique* des algorithmes de Google, Maryanne Wolf et Bernard Stiegler préconisent un *capitalisme cognitif* où les individus reprennent le contrôle par le débat, l'analyse critique et scientifique, le travail de mémoire et la qualité d'attention, de connaissances désormais «externalisées» sur des plateformes numériques architecturées au service du marché et non des savoirs.

Aurélien Moreau

CRÉATIVITÉ ET TERRITOIRES

Chaque mois, le groupe Créativité et territoires de l'Espace Mendès France organise des rencontres inédites et surprenantes avec des acteurs venus de différents horizons et porteurs d'initiatives originales.
Le 29 avril (14h30-17h), table ronde sur la créativité des centres villes, avec notamment Pascal Madry, directeur de Procos (Fédération pour l'urbanisme et le développement du commerce spécialisé), Nathalie Lemarchand, géographe, professeure directrice adjointe au laboratoire Ladyss, université Paris 8 (sur le commerce distractif), Maxime Bréart, chargé de mission (Ma boutique à l'essai), Christophe Dufossé, professeur de lettres au lycée Marcelin Berthelot de Châtellerault (exposition dans les vitrines des boutiques inoccupées).
Le 27 mai (14h30-17h), table ronde sur le tourisme dans tous ses états avec notamment Pascal Héraudeau (pêche à pied), Ekitour (projet H2H à Marseille).
http://creativite-et-territoires.org

JACQUES MATHÉ

Circuits courts, mode d'emploi

Les circuits courts attirent de plus en plus d'adeptes, consommateurs mais aussi producteurs, qui rêvent de se lancer dans ce secteur. Jacques Mathé, économiste au sein du réseau CER France et professeur associé de sciences économiques à l'université de Poitiers, publie un ouvrage en forme de guide à destination de ceux qui veulent monter un tel projet. Il a mené des centaines d'heures d'entretiens auprès de producteurs en France et au-delà. De l'élevage de porc basque dans la vallée des Aldudes au marché bio de Montréal, en passant par la production de foie gras en Charente ou un magasin de produits fermiers à Niort, Jacques Mathé passe en revue des dizaines d'initiatives réussies.

J.-L. T.

Pierre Oteiza, à la foire au jambon de Bayonne, ou l'aventure extraordinaire du porc basque dans la vallée des Aldudes.

L'Actualité. – Pourquoi avez-vous eu envie d'écrire ce livre ?

Jacques Mathé. – Je rencontre beaucoup trop de gens qui ont des conditions de travail dignes des romans de Zola. En tant que consommateur, derrière l'image idyllique de la production de proximité, dois-je accepter cela pour les producteurs ? Je suis triste de voir des personnes qui se lancent avec un vrai désir de bien faire, de belles intentions, mais ne réussissent pas parce qu'elles n'ont pas anticipé les difficultés. Souvent, ce sont des gens extérieurs au milieu agricole, avec une certaine idée militante, mais qui ne gagnent pas d'argent faute de réalisme.

Pourquoi est-ce difficile de se lancer dans le circuit de proximité ?

Nous avons peu de références sur ces filières, c'est un champ nouveau pour tous les acteurs. Je voulais donc proposer un outil de formation efficace, qui soit issu directement des expériences de producteurs. Créer une entreprise en circuit court est d'une grande complexité. Il est demandé à une personne, parfois deux, de cumuler des compétences qui sont habituellement divisées en différents acteurs : pour produire, transformer et vendre, au moins trois personnes sont nécessaires dans une entreprise classique.

Faut-il agir comme dans l'économie classique ?

Tout à fait, le porteur de projet doit avoir un plan d'attaque. Par exemple, une grande majorité des producteurs en circuit classique ne fixent pas de prix. En général, il est déterminé par le client, la coopérative. En direct, il faut établir un prix ! Beaucoup de nouveaux venus dans ce secteur n'ont pas d'idée de ce que vaut un produit. C'est un vrai problème chez le maraîcher notamment, qui ne compte pas le temps qu'il passe sur le terrain. Il doit le comptabiliser dans le prix de vente.

Quelles sont les qualités à acquérir selon vous pour réussir ?

Il faut être diversifié et curieux, à l'affût de tout : nouveaux produits, nouvelles recettes, les modes aussi… Au cours de mon enquête, j'ai trouvé une richesse créative incroyable chez les producteurs. Beaucoup n'ont pas fait d'études de marketing mais ont imaginé un très beau logo, une présentation remarquable… Il faut savoir vendre. De la même façon, de nombreux producteurs ne font pas attention à la qualité de leur marchandise sous prétexte qu'ils font du bio. Selon moi, il n'est pas envisageable de proposer des poireaux sales, par exemple. En circuit court ou en bio, il faut être sérieux et présenter des légumes propres et bien calibrés.

Le producteur en circuit court doit-il en faire davantage que dans l'agriculture conventionnelle ?

Cela demande effectivement une énergie incroyable, en termes d'organisation du travail, d'efficacité. Les circuits courts ne vont pas sauver l'agriculture, mais ils permettent aux producteurs d'avoir une reconnaissance. Le point positif, c'est qu'il y a actuellement une régénération du milieu agricole. Mon livre est quand même optimiste, il y a beaucoup de gens qui y croient et qui ont de vraies bonnes idées. Mais il faut être professionnel.

Recueilli par Clément Barraud

10 clés pour réussir dans les circuits courts, de Jacques Mathé, éditions France Agricole, 296 p., 29 €

GLEN BAXTER PRESQUE COMPLET

En mai, la New York Review of Books publie un nouveau livre de Glen Baxter, *Almost completely Baxter*, qui réunit 144 dessins sélectionnés sur une vingtaine d'années (160 p., 22,95 $). Sur le vieux continent, l'artiste britannique poursuit son safari historico-gastronomique entrepris en Poitou-Charentes. Pour cette édition, il a tenté de percer le secret de la recette du creusois. Il se réjouit d'avoir à découvrir et à sublimer les saveurs de la grande Aquitaine. À Pâques, le maître du nonsense était l'invité d'honneur de la foire au jambon à Bayonne. Trois dessins réalisés pour l'événement, dont les originaux étaient exposés au musée basque, ornaient les sacs en papier des salaisonniers et les 200 000 gobelets de la fête…

OUVRAGE COLLECTIF

Une nouvelle histoire de l'île de Ré

L'*Histoire de l'île de Ré*, qui vient de paraître, est une somme : 768 pages, 520 illustrations, 15 auteurs. C'est aussi l'aboutissement d'un chantier de longue haleine. «La réflexion remonte aux années 1970, rappelle Jacques Boucard, coordinateur de l'ouvrage et un des trois auteurs principaux avec l'archiviste Pascal Even et l'historien Mickaël Augeron. Le projet a été repris au début des années 2000. Nous avons alors formé une équipe constituée essentiellement d'universitaires ou de bons connaisseurs de leurs domaines.» Depuis la parution de l'ouvrage de référence, l'*Histoire de l'île de Ré* du docteur Eugène Kemmerer en 1868, aucun travail de fond n'avait été publié sur le sujet. «Il y a eu beaucoup de monographies, des thèses universitaires, ainsi que la *Petite histoire de l'île de Ré*, de Marcel Delafosse, en 1965, qui est très bien faite, mais succincte. Et l'ouvrage de Kemmerer, s'il est important, prend parfois des libertés avec l'exactitude historique, et reflète son époque, notamment dans sa conception très franco-française de l'histoire, dans les pas de Michelet.»

L'équipe est donc retournée aux sources. «Pascal Even, qui s'est chargé de l'Ancien Régime et de la Réforme, a fait un gros travail de dépouillement. Et, paradoxalement, si les siècles passés sont très riches en archives, la période récente est parfois plus compliquée. Au XXe siècle, il y a beaucoup d'informations, mais elles ne sont pas toujours recensées, et des archives récentes sont souvent détruites – ce que l'on constate, par exemple, quand on s'intéresse aux véhicules automobiles sur l'île.»

Jacques Boucard

Ex-voto La Marie-Thérèse, 1753. Huile sur toile, église Sainte-Catherine, La Flotte.

L'ouvrage, divisé en neuf chapitres, s'ouvre par une étude géomorphologique de l'île, avant d'enchaîner les périodes historiques, préhistoire, période gallo-romaine, Moyen Âge, Ancien Régime, Révolution, Consulat et Empire, Restauration et XIXe siècle, pour s'achever sur la période contemporaine, les deux guerres et l'essor du tourisme. Les chapitres consacrés à la Révolution et l'Empire ont été écrits par l'historien rétais Pierre Tardy, décédé en 2007, à 99 ans.

«Nous avons fait un vrai travail d'historiens, et si nous n'avons pas déniché de scoop, nous avons retrouvé beaucoup d'éléments intéressants, comme les privilèges rétais ou l'évolution du négoce au XIXe siècle. Après l'Empire, les négociants prennent moins de risques. Ils vendent des vins médiocres en grande quantité dans les pays du Nord et ont davantage une attitude de rentiers que d'aventuriers. On voit aussi comment les ports rétais ont perdu leur importance, victimes des évolutions techniques. Saint-Martin ou La Flotte deviennent trop petits pour les navires modernes : on peut dire que l'île de Ré a raté la vapeur.»

L'ouvrage évoque aussi la période contemporaine. «En 1945, on vivait encore comme au XIXe siècle, il n'y avait pas de tracteurs. Mais l'île était une société solidaire, le rapport des revenus entre familles aisées et modestes n'était que de deux à trois. L'arrivée du tourisme à partir des années 1960 et surtout des années 1980 avec l'ouverture du pont a tout changé. Tout cela a disparu ou est en train de disparaître. Aujourd'hui, on s'interroge sur l'émergence d'une identité insulaire nouvelle.»

Jean Roquecave

Histoire de l'île de Ré des origines à nos jours, dir. Mickaël Augeron, Jacques Boucard, Pascal Even, Le Croît vif, 768 p., 45 €

La population de l'île de Ré a évolué : 17 976 habitants en 1831, 9 682 en 1962, 18 330 en 2010 (chiffre qu'il faut multiplier par dix en été).

AIRE D'ÉTUDE ESPACE URBANISÉ

1960

1977

1990

Conservatoire du littoral

FRANÇOIS BON / PHILIPPE COGNÉE

Mécanique des corps

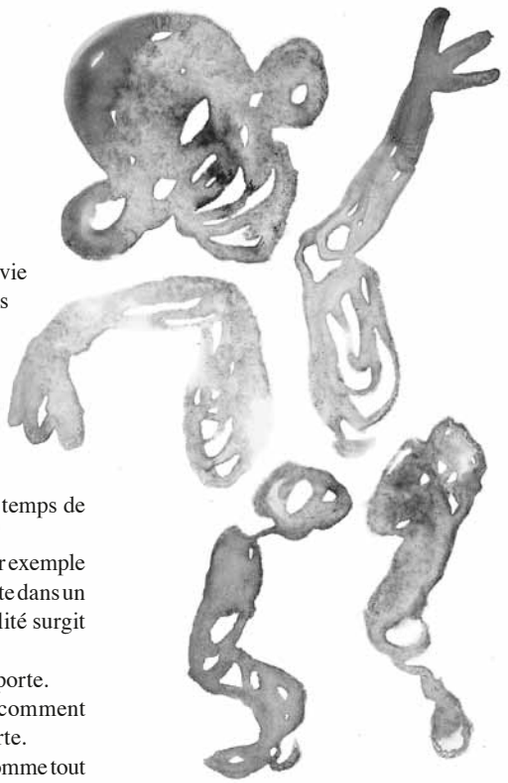

Fictions du corps de François Bon, dessins Philippe Cognée, préface de Jérémy Liron, L'Atelier contemporain, 136 p., 20 €

Quel est ce corps ? Des fonctions dans un environnement. La ville en l'occurrence, que François Bon pratique, observe, décrypte, réinvente. La ville à échelle humaine, même dans les grands ensembles, toujours à hauteur d'homme puisque sa matrice c'est le Civray d'avant la désertification, une petite «ville complète». La ville construit et déconstruit les hommes. Du corps il n'est presque jamais question dans ses livres – cela touche trop à l'intime – ou alors de façon détournée, comme dans *Autobiographie des objets* (Seuil, 2012) ou *Fragments du dedans* (Grasset, 2014).

SACHANT AUSSI QUE FRANÇOIS BON TRADUIT LOVECRAFT, on peut s'attendre à ce que ces *Fictions du corps* perturbent nos repères. Quarante-huit courts textes, modestement intitulés «notes sur…», qui virent parfois au cauchemar. Exemples : «Une bonne partie de la fluidité du corps social tenait aux hommes jetables.»

«On m'avait placé pour un temps dans la catégorie des hommes fragmentés. C'était simple : un jour tu arrivais comme d'habitude à ton travail, et on t'indiquait une autre porte, dans un autre immeuble. Pour le reste, c'était pareil. La vie des hommes fragmentés n'est pas si désagréable.»

Dans les «notes sur les hommes à repousse» : «On avait très vite compris l'intérêt de la recherche sur les cellules souches. On avait très vite compris que c'était fini, le temps de la science-fiction.»

Souvent et avec un seul mot – par exemple «homme-porte» – il nous précipite dans un monde vertigineux. De la banalité surgit le conte fantastique.

«On n'aimait pas les hommes-porte.

Et personne ne comprenait comment commençaient les hommes-porte.

C'étaient des gens absolument comme tout le monde, comme nous tous, et un jour voilà, ils semblaient s'attarder dans une porte, voir devant, voir derrière, revenir, y repasser – alors on se doutait que c'était mal parti, on les évitait poliment, on prenait distance mais déjà ils étaient dedans : dedans la porte, et plus rien à faire.

Un homme-porte, et plus personne ne passait par ici.

La ville, la société, le gouvernement et les bureaux étaient encombrés d'hommes-porte. […]»

Les textes de ce livre ont été publiés par François Bon sur son site (tierslivre.net) avec une version audio/vidéo et des photos. Cela n'empêche pas d'en faire une belle édition illustrée quatorze dessins de Philippe Cognée (*L'Actualité* n° 109). À lire en écoutant le violon de Dominique Pifarély. Ou sur scène car le duo Bon & Pifarély fait de ces *Fictions du corps* une performance.

J.-L. T.

GEORGES BONNET

La mémoire sans fin

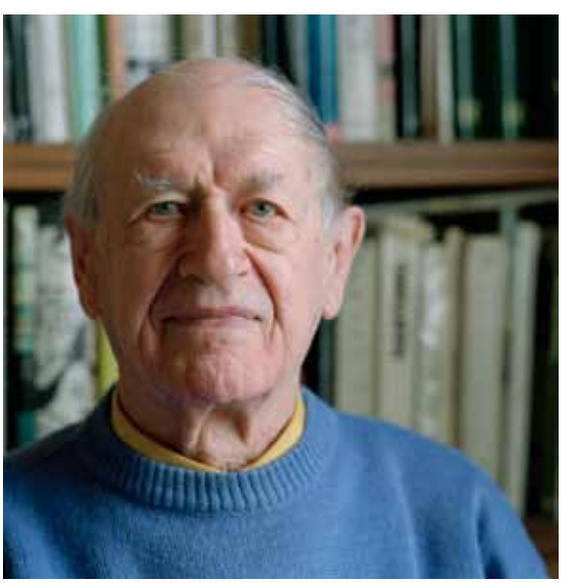

Marc Deneyer

Juste avant la nuit, juste avant le silence, juste avant la fuite du temps et des souvenirs, juste avant la fin. Georges Bonnet oppose et unit le mot et la chose, il joue entre les silences et les bruits sourds, entre les ombres et la lumière. Ses poèmes, teintés d'une douce mélancolie, évoquent une vie, le long d'une rive, une maison, un jardin, ceux du poète ? Les saisons sont omniprésentes, mais particulièrement l'automne et le printemps dont la douceur nous rappelle l'éternel renouvellement de la nature face à l'effacement de l'Homme. L'immobile face aux ruines, l'intemporalité face à l'immuable, ces poèmes sont contemplatifs. Georges Bonnet évoque ses souvenirs, moments de légèretés, heures plus sombres et sa solitude transparaît dans certains poèmes, traversés par une femme. Le poète arrive avec peu de mots à construire une musicalité, un rythme de lecture proche du haïku. ***H. M.***

Chaque jour
le même engouffrement

On ne sait
ce que la mémoire
retiendra

Un éclair
puis un autre
le temps
d'une fuite

La joie
des fenêtres
qui se hissent

Le destin
comme un étau

Georges Bonnet, *Juste avant la nuit*, Poèmes, Le temps qu'il fait, 2016.

JEAN ECHENOZ

Le syndrome de la Creuse

Constance, l'*envoyée spéciale* du roman d'aventures de Jean Echenoz, fait l'expérience des extrêmes. Des sbires des services secrets lui détectent une vocation d'espionne. Ils l'envoient aux confins du monde connu. L'objectif est de déstabiliser le régime nord-coréen – preuve qu'il s'agit bien d'une fiction – mais avant cela Constance doit être «préparée». Elle est enlevée dans une rue de Paris et séquestrée dans une ferme de la Creuse. Et pourquoi à proximité de Châtelus-le-Marcheix ? Parce que ce territoire du vide est idéalement inaccessible : «Un tel environnement farouche et isolé rend aisée la séquestration d'une personne en milieu ouvert. Cette personne, si l'on choisit bien son emplacement, c'est à peine si l'on a besoin de s'occuper de ses mouvements, on peut même la laisser seule sans trop de surveillance. Si l'idée lui vient de s'échapper, démunie de guide, elle mourra de solitude, de peur, de désespoir et de faim. On réalise ainsi d'aimables économies de gardiennage.» (p. 72) Quand on sait que Constance est consignée dans le pays natal de l'écrivain Pierre Michon où elle passe son temps à lire le dictionnaire encyclopédique Quillet, le récit prend une tout autre saveur. Jean Echenoz s'amuse à nous égarer en traçant quantité de chemins de traverse, heureuses digressions et discrets hommages. Notons au passage l'étonnant destin littéraire de Châtelus-le-Marcheix puisque c'est là que Michel Houellebecq fait se retirer le personnage principal de *La carte et le territoire*, bourg qui sera métamorphosé par la nouvelle économie rurale propre à capter les richesses des touristes étrangers. Mais à cela, Jean Echenoz ne fait aucune allusion.

Carrefour entre Châtelus-le-Marcheix et le hameau natal de Pierre Michon.

Thierry Girard

IL SE CONCENTRE PLUTÔT SUR LES EFFETS COLLATÉRAUX DE LA NATURE sur la situation. Constance y prend goût. Elle y resterait bien dans cette ferme. Le romancier en est amené à définir un nouveau syndrome : «Une combinaison de ces observations effectuées à Stockholm et à Lima, coexistence voire fusion de deux tableaux cliniques opposés, pourrait être désignée syndrome de la Creuse car après la soirée du confit aux lentilles, un sentiment réciproque a paru naître et s'amplifier entre Constance et ses gardiens.» (p. 168) Est-ce l'effet «tiers-paysage» comme dirait Gilles Clément qui n'habite pas très loin ? Non, car il s'agit davantage d'un ralenti social que d'une déprise agricole. Pour abonder dans le sens du sociologue anthropologue David Le Breton, disons que c'est le lieu dont on rêve aujourd'hui pour *disparaître de soi*.

Jean-Luc Terradillos

Envoyée spéciale, de Jean Echenoz, éd. de Minuit, 314 p., 18,50 €

FOUTAISEZ-VOUS

Un mot-valise, et à double-fond (au moins), puisque dans cette injonction j'entends aussi bien l'impératif (catégorique) de foutre au lieu de parler, que l'ordre intimé à l'extime de rentrer dans le journal, au cut-up de vous couper, coupables que vous êtes, définitivement l'envie de parler. Burroughs y reconnaîtra les siens. Leur saloperie. Celle qu'ils n'en finissent pas de faire entrer dans votre bouche et qui vous commande de vous taire. *D. M.*
***Foutaisez-vous*, de Jean-Marc Proust, Rafael De Surtis éditions, coll. «Pour une terre interdite», 2015, 15 €**

L'ARTISTE ET LE PHILOSOPHE

Philippe Grosos, professeur de philosophie à l'université de Poitiers, examine les correspondances esthétiques entre art et philosophie. De telles correspondances, qui entendent mettre en évidence des gestes communs à l'élaboration de leurs œuvres, supposent que ce que nous nommons esthétique a bien davantage à voir avec l'existence qu'avec la seule œuvre d'art ou le jugement de goût.
***L'artiste et le philosophe*, les éditions du Cerf, 272 p., 19 €**

RÈGLEMENTS DE CONTES

Un gang des Blanche-Neige sorties d'un hélicoptère ont déambulé avec des mitraillettes sur le marché de Rouillé le 7 mai 2010. Fait divers ? Non, mais performance mise en scène par Catherine Baÿ et… point de départ du premier polar de Philippe Guillemoteau. L'auteur, qui a chauffé les scènes rock durant les 70', a déjà publié *Micro Faunes* (chez Patrimoines et Médias), une radiographie de la création musicale en Deux-Sèvres à la fin du siècle dernier.
***Règlements de contes en bord de Sèvres*, Geste éditions, 336 p., 13,90 €**

Par **Denis Montebello** Photo **Marc Deneyer**

Le creusois

Toute naissance est un mystère, qu'importe ce qui l'entoure, tuile creuse ou feuille de chou, c'est un miracle qu'on a du mal à expliquer, l'occasion, pour qui le raconte, d'*inventer* : ici (près de Crocq et en 1969) de découvrir, lors de travaux dans un monastère, un parchemin du XVe contenant la recette du creusois. Et, comme si cela ne suffisait pas, comme s'il fallait ajouter au mystère, l'épaissir, une recette qu'on dut traduire de l'ancien français !

Si cette histoire de tuile est une légende, d'un gâteau *cuit en tuile creuse*, c'est aussi une image. Une idylle. Avec forcément une rivière. Et si ce n'est pas la Creuse, la grande ou la petite, ce sera une eau. Une eau fraîche et creuse. Vous vous demandez comment une eau peut être creuse ? Interrogez plutôt Victor Hugo. Ou bien Nicole. Elle connaît la chanson, la *Vieille chanson du jeune temps*. C'est le poème XIX, Livre premier des *Contemplations*, elle ne se fera pas prier pour le lire :

«Une eau courait, fraîche et creuse,
Sur les mousses de velours ;
Et la nature amoureuse
Dormait dans les grands bois sourds.»

Ce poème nous attendait. Avec les autres ingrédients. Les noisettes du jardin, cassées et finement broyées. Quatre blancs en neige très fermes. Le beurre en train de fondre. La farine de froment et le sucre en poudre, mais nous n'indiquerons pas les quantités. Nous éviterons ainsi les embrouilles, et de causer des ennuis à Nicole en divulguant un secret. Elle sait que les pâtissiers creusois gardent jalousement la recette, quel drame ce serait si elle tombait entre de mauvaises mains, celles de vulgaires boulangers par exemple, ou d'un cuisinier du dimanche.

Maintenant et pour *finir d'entrer* (pour parler comme en Creuse, où on traduit plus souvent le limousin que l'ancien français), nous pouvons prendre place dans la cuisine. Des notes si nous le désirons. Participer avec nos questions ou tout simplement en regardant. Revivre la naissance du creusois. Et, bien sûr, le goûter. Sans attendre le dessert. Et sans crème anglaise. Il reste de la préparation dans la jatte et lécher son doigt n'est pas interdit. Ce serait même, pour Jean-Luc, refaire les gestes et renouer avec les plaisirs de l'enfance. Inutile de chercher une tuile. Le four suffira. Un four chauffé à 165 °C et où il cuira 35 minutes. Pour Nicole, c'est assez. Pour Michel, il est préférable de vérifier le moelleux avec un couteau. C'est ce qu'on nous conseille également, sur Internet, il va l'imprimer. Et tout ce qui est susceptible de nourrir notre texte. Il nous sort une légende presque aussi dorée que le fameux gâteau, nous tend les dernières versions de la recette : elles sont encore chaudes. Nous passons à table. Attendons en mangeant le dessert. Et après, pour faire durer la magie, reparlons du manuscrit trouvé à Crocq. Tout près.

Ces chroniques de Denis Montebello sont réunies dans *Aller au menu*, Le temps qu'il fait, 236 p., 15 €

69, ANNÉE CROCQ. Le bonheur est dans le «près», dans le flou qui entoure cette découverte. Si elle avait eu lieu à Crocq et non dans les alentours, le nom nous aurait sans doute croqué, représenté en archéologue du siècle précédent.

Quand il entend le mot *creuse*, l'archéologue ouvre son autre œil. Cela réveille sa faim. Lui redonne envie de gratter. Le sol ou le parchemin. D'écrire son palimpseste. Ne faisons pas de ses nuits un supplice en situant l'ancien monastère à *La Mazière-aux-Bons-Hommes*, dans le canton de *Crocq*. Ne lui jetons pas ce nom ni un autre qui le ronge. Donnons lui une date, l'année 1969 et rien de plus. Ne le lançons pas sur une piste dangereuse, pour lui et par ricochet pour nous, ne le conduisons pas à se répéter. Il n'a que trop tendance à radoter. Ne lui offrons pas cette nouvelle chance de paradoxe, ne lui fournissons pas ce prétexte.

Les archéologues, même au siècle dernier, n'ont pas un costume spécial, un habit comme les moines, un vêtement qui les distingue de la masse des mortels. Ni même des morts dont ils exhument les restes, et tout ce qu'ils ont porté ou touché. Laissons-le donc se demander en silence si la trace fait l'archéologue, comme l'occasion le larron. Ou si à lire comme il fait, comme on cueille, on voit des traces partout.

Ne lui servons pas sa réplique préférée : «L'archéologie, ça creuse !»

Ne nous mettons pas dans l'obligation de préciser que ça peut aussi gaver.

PHILIPPE BOISNARD

Autoportrait d'humanité

C'est, se souvient Philippe Boisnard, en exposant corrélativement[1] dans dix villes de France et de Russie – Poitiers, Orléans, Paris, Saratov, Irkoutsk, Vladivostok, Rybinsk, Samara, Rostov-sur-le-don, Nijni Novgorod – qu'il a pris l'entière mesure de son œuvre. Le phAUTOmaton, dispositif créateur de portraits en écriture numérique a aussi été présenté au Japon, au Canada... Et s'offre désormais à l'expérimentation permanente, tout public, à Angoulême au cœur de la médiathèque d'agglomération. «En Russie, j'exposais dans le cadre de la Nuit européenne des musées en 2014. On était en pleine crise ukrainienne, avec la question de la frontière, de la séparation des populations. Le phAUTOmaton, qui propose une réflexion politique sur la communauté humaine, rassemble sans exclusion, ni fracture, et pose au contraire une éthique de l'accueil de l'altérité. L'autre est celui à travers lequel je me regarde», explique l'artiste numérique, philosophe de formation et enseignant en cinéma dans la capitale charentaise.

Il faut, pour imaginer le phAUTOmaton, installation participative, oublier ce que l'on sait de la guérite homonyme. Nulle photo d'identité n'est régurgitée en fin de séance. Et si l'on pénètre dans une cabine, c'est pour un vis-à-vis inédit avec un ordinateur doué de reconnaissance faciale et d'action en temps réel.

Alberto Bocos

Alberto Bocos

«On tape un mot, une phrase. Selon la façon dont les lettres – que j'ai substituées aux pixels – se placent à l'écran, elles donnent au visage des effets de volume, des arrondis… On fait "entrer" et on (la photo) rejoint, sur Internet, une galerie dynamique de portraits, une communauté de visages. Des gens qui ne se croisent jamais sont réunis… à la différence des réseaux sociaux qui dupliquent les systèmes d'exclusion, donc les frontières que sont les espaces réels», analyse Philippe Boisnard, adepte de l'esthétique relationnelle définie par Nicolas Bourriaud.

L'on devine également, entre autres proches filiations, Apollinaire et ses calligrammes, les maîtres du pointillisme ou l'art vidéo, critique et pionnier, de Wolf Vostell (Fluxus).

L'artiste programmeur confesse une inclination ancienne pour les mathématiques, mais sa création algorithmique initiée en 2013 résulte davantage de sa pratique de la vidéo-poésie, de ses recherches sur les rapports entre littérature et numérique.

Outre ses contributions à de nombreux supports écrits ou web, Philippe Boisnard vient de publier *Frontières du visage (analogique-numérique)* (L'Harmattan, 2015), livre qui traite de l'effacement du visage dans l'histoire de la représentation. À Angoulême, il est aussi le fondateur, avec Hortense Gauthier, du centre d'art intermédia Databaz, lieu de création internationale dans les domaines de la littérature, de la performance, du son, de la vidéo et des pratiques digitales.

LE PHAUTOMATON EST NÉ DU DÉSIR DE L'AUTEUR D'INVENTER *UN LANGAGE QUI BOUGE*. Et au terme d'un inouï travail de programmation, les pixels sont devenus milliers de lettres fluides et lumineuses : «On ne voit pas du code mais quelque chose qui est proche de l'interprétation d'une partition musicale, précise-t-il. Je ne connais pas d'exemple d'œuvre similaire. C'est un vrai langage, les gens écrivent des textes qui sont lisibles.» Philippe Boisnard applaudit la spontanéité des messages-visages : déclarations d'amour, de fraternité, de liberté, saluts enfantins... L'installation permanente d'Angoulême, qui a déjà accueilli des centaines de visiteurs et généré autant de portraits, est la première d'une série de quinze cabines vouées à être acquises. Ailleurs, comme par exemple dans l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'expérience (temporaire) phAUTOmaton a connu récemment un nouveau chapitre avec l'exposition de huit bâches de plus de deux mètres sur deux, couvertes de belles figures sélectionnées parmi les 1 800 photos prises fin 2015. Une invitation à contempler l'altérité, à «l'envisager» dirait peut-être l'artiste, à travers la diversité de ses mots.

Astrid Deroost

http://phautomaton.com
Actualité, créations, vidéos de Philippe Boisnard, http://databaz.org/hp-process, http://www.x-tr-m-art.com

1. Avec liaison réseaux et le soutien de l'Institut français de Russie, des Alliances françaises de Russie, du Lieu multiple / Espace Mendès France de Poitiers, de la Société des gens de lettres et de Labomédia.

RETOUR AU LIEU MULTIPLE

Parce que Philippe Boisnard ne cesse d'explorer notre futur immédiat au travers de performances audiovisuelles, d'installations interactives et de créations en mettant en jeu le flux incessant des données qui transitent sur Internet, il a été invité en mai 2014 par le Lieu multiple, secteur de création numérique de l'Espace Mendès France à Poitiers. Un retour de phAUTOmaton au Lieu multiple est prévu avec le dispositif finalisé pour le mois de novembre 2016.

Le défilé

La foule bourdonne autour de l'espace ménagé pour le défilé. Elle se presse dans le couloir menant à l'auditorium du TAP (théâtre auditorium de Poitiers). Il est 19 h 30 passées et les invités continuent d'affluer. Un homme, debout à côté de moi, estime leur nombre à plus de 200. «Peut-être 300. Au moins !» Je fais une moue dubitative, le monsieur insiste : «Si, si ! 250 facile !» Toujours cette vieille histoire de chiffres et d'écart vertigineux entre ceux de la police et des organisateurs. Or, il se trouve que ce spectateur / estimateur est parent d'une des six étudiantes à la tête de l'événement en cette soirée de mars. Une soirée encore bien fraîche, pardessus et manteaux chauds sont de rigueur, accrochés au dossier des chaises pour les premiers servis, pliés au creux des bras pour les plus jeunes ou les moins prévoyants…

Nous sommes arrivés en avance. Histoire de renifler l'ambiance. Une première pour moi : jamais je n'ai assisté à un défilé de mode. D'autres défilés, j'en ai fait et en ferai sûrement encore… De mode, j'imagine que ce sera le dernier. Je pourrai maintenant bomber le torse : «J'en ai été !» Mazette !

L'importance de la chose doit cependant être tempérée.

«L'Affaire» est organisée par six étudiantes à l'IUT de Poitiers en deuxième année de GEA (gestion d'entreprise et administration). Elles ne sont pas attachées de presse d'une grande maison de couture et ne se prénomment pas plus Karl que Coco ou Nina, mais Anaïs, Charlotte, Maylis, etc. Elles sont vivantes et ont dix-neuf ans.

«L'AFFAIRE» A ÉTÉ CHAUDE. Ces jeunes filles ont dû : 1) trouver un lieu, 2) trouver un magasin acceptant de leur fournir gracieusement les vêtements présentés, 3) trouver coiffeurs et maquilleuses (bénévoles), 4) trouver des mannequins (via Facebook, et bénévoles bien sûr, quoique pros ou semi-pros pour certains, précisent-elles fièrement !), 5) trouver des sponsors, 6) trouver des photographes. Je n'étais pas prévu dans la liste (je ne m'en formalise aucunement).

D'ailleurs, elles y travaillent depuis la fin octobre, à raison de 25 heures par semaine, «en tout cas pendant les vacances !», et je crois comprendre que l'investissement des unes et des autres n'a pas été forcément identique – mimique expressive de trois de mes interlocutrices, mais attention ! je ne dois pas en faire mention. Je ne promets rien et me contente d'un sourire vague, facile à interpréter dans le sens souhaité.

Dans la salle où je recueille les témoignages, les vêtements, triés par ordre de passage sur le podium, sont accrochés avec les prénoms en gros. Il ne faudra pas traîner dans le feu de l'action. D'autant que le nombre des mannequins est assez réduit : 7 filles (dont une Miss XS ! La taille des habits ?) et 5 garçons (dont un Mister Poitou-Charentes 2014 !).

UN D'ENTRE EUX RESSEMBLE BEAUCOUP À JEAN GABIN JEUNE. Même forme de visage, même regard, même coiffure qui me semble très «rétro», mais je ne suis pas au fait des élégances. Lorsque je lui demande s'il s'agit d'une volonté, il s'étonne. En allant me rasseoir, je m'interroge : a-t-il jamais vu un de ses films de jeunesse ? Le connaît-il seulement ?

Le clou du défilé : en toute fin, la robe de mariée. Rien de plus classique, mais ces jeunes filles évoquent cet acmé avec une foultitude d'étoiles dans les yeux (la permanence des attitudes convenues… ou leur retour, c'est selon).

Lors des répétitions, je rencontre la professeure qui sera chargée de noter la prestation (coefficient d'au moins 4 ou 5, avec présentation orale du projet). Elle regrette avec moi qu'aucun garçon ne soit dans le coup. «Mais c'est toujours comme ça» : les garçons préfèrent les manifestations sportives.

Rien d'extraordinaire : aux filles, les fringues ; aux mecs, le foot. Ça roule…

Par **Pierre D'Ovidio** Photo **Claude Pauquet**

Pierre D'Ovidio a publié en 2014 *Étrange sabotage*, Presses de la cité.

Olivier Crepin, auteur, éditeur alternatif à Angoulême, titulaire d'un master bande dessinée, explore la pratique et la théorie du médium. Son travail de thèse porte sur la transmutation du roman graphique en récit transmédia.

Par **Astrid Deroost**

Olivier Crepin
Transmédiatique

Olivier Crepin a dessiné, scénarisé, suturé *Lidocaïne* et *Astreinte*, deux courts romans graphiques qui interrogent la linéarité du récit. Et sondent les coulisses hospitalières. Dans *Lidocaïne*, titre emprunté à un anesthésique, une première version apparaît pages cousues. La seconde se dévoile fil coupé.

«Je voulais raconter l'envers du décor. Le récit comporte les deux faces de la relation médecin-patient. L'intérêt de l'histoire est dans cette confrontation et dans la conclusion qu'en tire le lecteur», explique le jeune auteur, engagé dans la création expérimentale. Même univers pour une autre prouesse : *Astreinte* aborde, en trois jours et deux fils à segmenter, l'attente face à l'imminence de la mort. Les hachures noir et blanc, la finesse du trait et la métaphore animale façonnent l'atmosphère. *Sacré sucre*, dernier ouvrage paru, joue sur la répétition en 64 pages d'un rectangle de saccharose… Avec un master bande dessinée de l'École européenne supérieure de l'image (EESI) décroché en 2014, une maison d'édition alternative créée à Angoulême en 2012, trois ouvrages publiés et une thèse en cours (Paris 8, Labex Arts H2H) intitulée *Le roman graphique confronté à ses mutations transmédiatiques contemporaines*, Olivier Crepin explore tous les versants du 9e art.

www.editions rutabaga.com

«J'ai fait quatre ans de médecine. C'était la voie la plus sûre mais je savais avant de commencer que je voulais faire de la bande dessinée», avoue-t-il, conquis par la liberté que lui inspire le médium et par son intrigant rapport texte-image. Enfant, il dessine, parfois bercé par le talent d'une grand-mère peintre. Il écrit des histoires, aime plus tard Tanigushi, Tardi, Vignola ou Larcenet. À l'EESI, son mémoire porte sur Étienne Lécroart, membre de l'Ouvroir de bande dessinée potentielle, adepte *«le plus virtuose»* de la contrainte formelle. En cours de cycle, Olivier Crepin fonde Rutabaga pour éditer des ouvrages, les siens et d'autres, qui questionnent l'objet papier. En quoi les livres, dans leur manipulation, sont-ils porteurs d'une interactivité différente de l'interactivité numérique… À force d'interrogations, l'étudiant entreprend une thèse qui s'intéresse à l'autonomie du récit par rapport au support. À l'origine, le roman graphique variait en fonction de l'histoire mais il est devenu standard éditorial.

BD, JEU VIDÉO, SÉRIE ANIMÉE

Selon le chercheur, le récit transmédia serait l'héritier du roman graphique, le lieu salutaire d'une autonomie renouvelée de la narration. *«Dans un modèle théorique, le récit transmédia se développe sur deux ou trois supports – par exemple bande dessinée, jeu vidéo et série TV – et chaque support complète un univers cohérent selon ses rythmes et ses spécificités. Il ne s'agit pas d'adaptation.»* Sa réflexion englobe les façons nouvelles de raconter des histoires et ce que cela changerait en termes d'économie, de classification des œuvres et de pratiques artistiques.

Pour Olivier Crepin, la plupart des auteurs de bande dessinée sont aujourd'hui influencés par différents genres et la pratique multi-supports leur est familière. *«Comme Bastien Vivès, l'auteur du roman graphique* Polina *et de* Lastman*, série influencée par le manga qui est en train de devenir un récit transmédia avec le jeu vidéo Lastfight, une série animée»*, illustre le doctorant, assuré de faire cortège, par sa recherche et sa pratique, à l'avenir d'un art contemporain et vivant. ■

TU AS ÉTÉ CHOISI ENTRE TOUS LES ÊTRES VIVANTS DE LA TERRE AFIN DE RÉALISER LA PROPHÉTIE SACRÉE ...
CAR TU ES LE FILS DU PLUS INTELLIGENT DES HOMMES ET DE LA PLUS SAGE DES FEMMES...
AU FOND DE TOI SOMMEILLE LA FORCE DE L'AMOUR ...
TU LE DÉCOUVRIRAS APRÈS LES TERRIBLES ÉPREUVES QUE TU DEVRAS VIVRE ...
PEUT-ÊTRE...
PARS MAINTENANT, L'AVENTURE T'APPELLE...
BONJOUR À TOI ÉLU DE LA PROPHÉTIE... MOI, L'OISEAU MILLÉNAIRE, JE T'ATTENDAIS ...
NON ! NUL BESOIN DE POURFENDRE, JEUNE BIPÈDE, JE SUIS LÀ POUR T'AIDER.
POUR QUE TU PUISSES VAINCRE L'HORRIBLE DRAGON DE GLACE QUI NOUS TERRORISE TOUS...
JE TE DONNE L'ARMURE DE L'OISEAU MILLÉNAIRE. ELLE TE PERMETTRA DE VOLER DANS LE CIEL...
...MAINTENANT VA, ENVOLE TOI POUR LA FORTERESSE DE GLACE.

Emmanuel Garnier
Historien opérationnel

Selon Emmanuel Garnier, l'historien contribue à la connaissance du climat mais aussi à l'évaluation de la vulnérabilité de nos sociétés à l'aune des catastrophes du passé.

Entretien **Jean-Luc Terradillos**
Photos **Marie Monteiro** et **Tadeusz Kluba**

De la forêt vosgienne au littoral atlantique, des phénomènes climatiques extrêmes à la rencontre avec Emmanuel Le Roy Ladurie, Emmanuel Garnier revient sur les événements qui ont fait de lui un historien du climat. Directeur de recherche du CNRS, membre senior de l'Institut universitaire de France et titulaire de la chaire Histoire des risques et du climat en Europe, expert international, il a rejoint fin 2014 le laboratoire Littoral, environnement et sociétés (LIENSs, UMR CNRS 7266) de l'université de La Rochelle. Il est également professeur invité aux universités de Cambridge et Genève.

L'Actualité. – Qu'est-ce qui a suscité votre intérêt pour l'histoire du climat ?

Emmanuel Garnier. – C'est Lothar en 1999, la tempête qui a dévasté le Nord de la France – un profond traumatisme. J'étais en famille, dans les Vosges, avec des enfants en bas âge, dans une maison adossée à la forêt, un vieux massif appartenant à l'école forestière de Nancy. Le vent s'est mis à souffler anormalement. Ma belle-sœur, venue de Corse, m'a dit en revenant de promenade : «Il vente drôlement chez vous, j'ai cru que la petite allait s'envoler.» C'était Noël. On n'avait pas vraiment conscience de ce qui se passait jusqu'à ce que l'électricité soit coupée. Nous avons pris conscience de l'événement lorsque nous avons vu osciller de très vieux sapins – 150 à 200 ans –, puis basculer et tomber dans un craquement sinistre. Un bruit sourd qui était amplifié par la vallée et qui n'a cessé durant trois ou quatre heures. Bien que nous ayons été privés d'électricité et de secours publics durant une semaine, nous n'étions pas seuls ! Personne n'a attendu les secours des services publics. Chez ces montagnards tout le monde a une tronçonneuse. Les paysans avaient leurs tracteurs pour tirer les arbres et on poussait les troncs. Les routes, nous les avons dégagées nous-mêmes. Les équipes d'EDF sont arrivées – il y avait encore des unités de montagnards au sein d'EDF à cette époque, capables d'accéder aux lignes tombées avec des skis de randonnée. Comme ils ne connaissaient pas le terrain, ce sont les habitants qui leur indiquaient les points névralgiques où ils devaient intervenir. Je ne me souviens pas alors de plainte du type «l'État nous abandonne». Les populations montagnardes étaient encore très résilientes.

Après la tempête Klaus en 2011 dans le Sud-Ouest, la situation était désormais complètement différente. Avec les propriétaires forestiers, qui m'ont invité à donner des conférences, j'ai vu les zones sinistrées et j'ai entendu un tout autre écho. Dans cette région, la forêt est principalement privée et détenue par des personnes âgées qui n'habitent pas sur place et qui ne sont plus suffisamment véloces pour embarquer les bûcherons sur le terrain. Il y a donc une perte d'expérience. C'est pourquoi les légionnaires envoyés par l'État ont eu du mal à trouver des personnes ressources pour les guider jusqu'aux lignes électriques coupées par les chutes d'arbres.

Avant Lothar, quelles recherches aviez-vous entreprises ?

J'ai toujours été intéressé par l'environnement. Comme je n'avais pas envie de faire de l'histoire politique, religieuse ou économique, je suis allé voir un de mes vieux maîtres qui m'a recommandé auprès d'un de ses collègues qui avait fait sa thèse d'État sur la forêt. Celui-ci m'a proposé une maîtrise sur les forêts vosgiennes, cela me convenait parfaitement car je suis né au milieu des arbres, dans l'Est. Voilà le point de départ de mes recherches sur l'environnement.

Issu d'une famille modeste, il me fallait trouver des financements. La forêt m'a nourri… J'ai obtenu alors en effet une bourse de 10 000 F du Plan de recherche interdisciplinaire sur l'environnement (Piren), un programme de recherche ambitieux du CNRS. Après avoir passé, avec succès, les concours du Capes et de l'agrégation, j'ai demandé à enseigner dans un collège ZEP en Lorraine (Le Thillot).

Avec Lothar j'ai découvert le fait climatique extrême. Mais était-ce un phénomène aussi *incroyable*, comme tout le monde le disait à l'époque ? L'Office national des forêts, qui n'en était pas convaincu, a lancé un programme national de recherche et m'a demandé de travailler sur les fréquences des tempêtes. Ainsi, tout jeune chercheur, j'ai intégré le Groupe d'histoire des forêts françaises. Cela m'a permis de publier beaucoup, de participer à des colloques et d'obtenir un poste de maître de conférences d'histoire moderne à l'université de Caen en 2001.

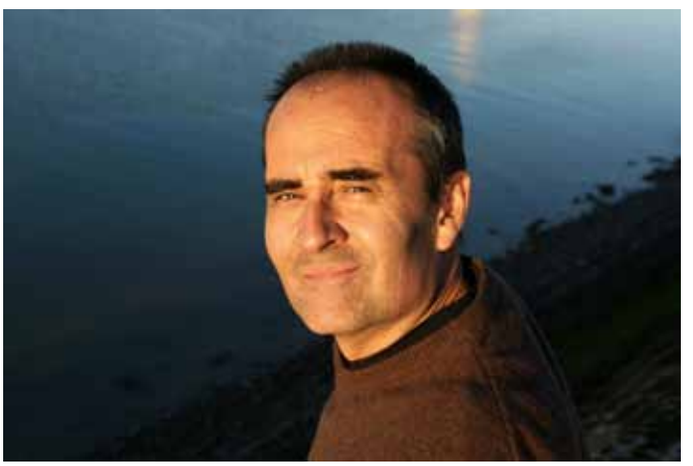

Marie Monteiro

« Jusqu'au sommet de la Terre de Rio en 1992, le climatologue était quelqu'un de marginal dans le monde scientifique. »

Comment avez-vous rencontré Emmanuel Le Roy Ladurie ?

Emmanuel Le Roy Ladurie était pour moi un monument. Bien sûr je connaissais parfaitement ses écrits, en particulier son *Histoire du climat depuis l'an mil* (1967). André Zysberg, professeur à Caen, qui est un de ses élèves, me dit un jour : «Emmanuel Le Roy Ladurie se sent seul. Il n'arrive pas à trouver de relève, et moi, l'histoire du climat ça ne m'intéresse pas.» La semaine suivante j'étais invité chez le maître, à Paris. Nous nous sommes tout de suite entendus. Issu d'une famille de la noblesse normande aux convictions catholiques affirmées, il a adhéré au Parti communiste de la fin de la Seconde Guerre mondiale à 1956. S'il s'est considérablement éloigné de cette idéologie aujourd'hui pour renouer avec ses racines familiales, il n'en affirme pas moins que l'école structuraliste en histoire promue par le marxisme a fourni des outils très performants. Ce qui explique la position dominante de l'école des Annales françaises durant les années 1950-1980. Que faisait-elle ? De l'histoire quantitative pour laquelle j'ai été formé par mes maîtres. Montagnarde savoyarde et corse par ses origines familiales, sa femme lui a fait découvrir les glaciers. À Chamonix, il va jeter un œil aux archives municipales où il découvre l'histoire du climat à travers des glaciers. En effet, les archives parlent des avancées et reculs des glaciers, de l'angoisse des habitants qui craignent de devoir quitter la vallée, etc. Le couple récolte des bouts de bois dans les glaciers qui commencent à fondre et fait réaliser des dendrochronologies. À l'époque, c'est totalement inédit. Pourtant, Emmanuel Le Roy Ladurie n'ose pas faire sa thèse principale sur le climat – trop risqué scientifiquement et professionnellement – mais il en fera une thèse secondaire – très mal reçue. Railleurs, des collègues prestigieux lui demanderont même de leur rédiger un bulletin météo…

Quelques années après, c'est en historien du monde moderne qu'il est d'ailleurs nommé professeur au Collège de France, et ce n'est qu'au début des années 2000 qu'il osera parler plus librement en France de l'histoire du climat, sous l'impulsion d'un de ses jeunes collègues, le climatologue Edouard Bard.

Ailleurs, l'accueil est tout autre. Emmanuel Le Roy Ladurie a lu les écologues anglo-saxons et il a découvert le concept de petit âge glaciaire chez un géologue américain, François E. Matthes. C'est pourquoi sa thèse est truffée de sources anglo-saxonnes. Son *Histoire du climat depuis l'an mil* est traduite en anglais et publiée à New York en 1971, soit quatre ans seulement après sa publication en France. Cela devient la référence mondiale. Pourquoi ? Parce qu'alors la recherche sur le climat est une affaire réservée aux tenants des sciences «dures». Pour eux, c'est une révélation : un historien est capable de parler intelligemment du climat ! Sa différence tient dans son interdisciplinarité. De fait, ce livre va «booster» la recherche sur l'histoire du climat à l'échelle internationale mais pas en France…

N'avez-vous pas aussi travaillé avec des physiciens ?

Jusqu'au sommet de la Terre de Rio en 1992, le climatologue était quelqu'un de marginal dans le monde scientifique. Il y avait un petit groupe de chercheurs, composé principalement de physiciens et de mathématiciens parmi lesquels Jean Jouzel, dans le laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE) au sein du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), et Hervé Le Treut à l'Institut Pierre Simon Laplace (IPSL).

Depuis une dizaine d'années, ils travaillaient sur les bans de vendange d'Emmanuel Le Roy Ladurie afin de reconstruire des moyennes de température et ils ont éprouvé le besoin de faire appel à un historien pour réexaminer ces données et créer de nouvelles séries directement puisées dans les archives avec des étudiants. Je les ai rejoints de 2006 à 2010 à Saclay. Quatre années de discussions ininterrompues tellement nos méthodes étaient différentes. «Tu nous apportes du texte, disaient-ils, mais comment traduire cela en chiffres ?» Leurs déductions étaient simples : si la date de vendange était précoce cela signifiait qu'il faisait chaud alors qu'une vendange tardive était la preuve qu'il faisait froid. Je leur ai démontré que les bans de vendange pouvaient être «pollués» par des paramètres non climatiques, du type guerre, épidémie ou changement de goût. Ainsi, dans 20 % à 30 % des cas, la date des

vendanges n'était pas liée à la météo. Par exemple, le XVIIIe siècle connaît un développement urbain dans l'Ouest atlantique qui se traduit par l'essor d'une bourgeoisie rapidement enrichie grâce au commerce colonial. Cela s'accompagne d'un changement de goût, comme en attestent les journaux privés, et d'une préférence pour les vins plus matures. Donc progressivement, les vignerons retardent les vendanges afin de récolter des raisins plus mûrs. Cela se complique davantage si l'on veut prendre en compte les changements de cépages ! Ma présence au sein du LSCE me permit aussi de leur faire découvrir les sources d'une histoire du climat ouverte sur l'ensemble des matériaux de l'historien. Ceux-ci vont des registres paroissiaux aux journaux privés comme celui du Rochelais Jacob Lambertz en passant par les processions religieuses organisées spécialement pour demander à Dieu une météorologie plus clémente. Conformément à une longue tradition chrétienne, les fidèles processionnèrent longtemps *pro pluvia* (pour la pluie) ou *pro serenitate* (pour un temps plus serein).

Comment êtes-vous passé à l'étude des phénomènes climatiques extrêmes ?

Au bout de quatre ans, j'avais le sentiment d'avoir passé à la moulinette tous les modèles de mes collègues climatologues et je voyais apparaître, au fil de mes recherches, une évidence : ce que nous, historiens, pouvons apporter de plus solide c'est la capacité à dater précisément des événements du passé et à en tirer des enseignements en matière de stratégies d'adaptation actuelles. C'est pourquoi je me suis focalisé sur les catastrophes naturelles. Au début, Emmanuel Le Roy Ladurie n'était pas convaincu puis il a constaté que les données sur des événements climatiques extrêmes permettaient de comprendre certaines décisions politiques. Par exemple, dans le cas de la Révolution française, la causalité climatique (sécheresse en 1788, hiver très rude) n'est pas négligeable. En 2010 la tempête Xynthia fut le déclic. On a entendu le même discours stéréotypé de la part des élus et des médias. C'était du «jamais vu» ! Les climatologues sont démunis car la seule chose qu'ils peuvent affirmer c'est que ce type d'événement est un indicateur du changement climatique.

Il se trouve que j'avais travaillé sur le journal du négociant Jacob Lambertz (1733-1813) qui, pendant vingt ans, a noté la température, la météo et le prix des denrées à La Rochelle. Il décrit trois événements exceptionnels, un ouragan en 1784, un tsunami en 1785, une submersion en 1788. Au printemps 2010, j'ai été sollicité par Maxime Bono, député de la Charente-Maritime, et Bruno Retailleau, sénateur de la Vendée, afin d'apporter une contribution aux missions d'enquête parlementaire et sénatoriale sur Xynthia. C'est ainsi que nous avons créé, au débotté, le groupe Submersions avec Jacques Boucard et Frédéric Surville que je connaissais depuis le travail sur Lambertz. Dans le rapport, remis en juillet 2010, il y avait trois pages de recommandations aux décideurs qui n'ont pas vraiment été suivies d'effets…

À quoi sert un historien ?

À faire des recherches qui démontrent que des événements extrêmes se sont régulièrement produits dans le passé et que les sociétés élaboraient déjà des stratégies pour y faire face ! Je suis sollicité par des programmes européens qui, à la différence de ceux de l'Agence nationale de la recherche en France, comportent un volet beaucoup plus important de restitutions et recommandations aux élus.

Ainsi, je glisse de plus en plus vers l'opérationnel, c'est-à-dire utiliser la matière historique, qui est sans fin, comme autant de retours d'expériences opérationnelles pour réaménager nos territoires de manière plus durable.

Des décideurs européens se rendent compte qu'il y a urgence à agir sur le littoral de l'arc atlantique. Face au risque de submersion, nous leur fournissons un kit risques pour boîte à outils de recommandations. L'Union européenne va préconiser une nouvelle politique d'aménagement des littoraux parce que le tout endiguement n'est pas viable. C'est une défense illusoire qui représente un coût exorbitant tant pour l'investissement que pour l'entretien. Xynthia l'a bien montré : en l'absence d'événements extrêmes pendant trente ou quarante ans, on oublie le risque et on n'entretient plus les digues. L'effet mémoire est donc très important mais il se dissout de plus en plus vite, y compris parfois parmi les victimes de Xynthia, pour des raisons foncières. Dans cette perspective, une recherche en cours pour le compte de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire m'amène par exemple à évaluer la vulnérabilité des implantations nucléaires à l'aune des catastrophes du passé comme les submersions, les sécheresses ou encore les séismes.

Pourquoi perdons-nous aussi vite la mémoire ?

Je dirais que la disparition de cette mémoire fut instrumentalisée car son maintien amenait à réviser nos projets pour nos territoires. Or depuis les années 1960, on n'a cessé d'urbaniser les littoraux, les fonds de vallée et la montagne afin de capter une part de la manne touristique. Aujourd'hui les décideurs nous disent «ne tuez pas la croissance». Au contraire, on tue la croissance en continuant à exposer trop fortement des enjeux économiques majeurs et des populations à tous les risques. Peut-être entendront-ils le discours des réassureurs avec lesquels je collabore qui ont bien mesuré cette vulnérabilité. Comment pourraient-ils réassurer toute la filière, au motif qu'il y a un passif de solidarité nationale, sans rediscuter des choix d'aménagement du territoire ?

En Europe du Sud, la plupart des décideurs publics affirment qu'il ne faut pas affoler des populations déjà catastrophées, comme si les gens étaient assez immatures pour ne pas comprendre qu'ils ont toujours été exposés à la vulnérabilité. D'autre part en France, nous souffrons de ce que j'appelle le mythe de l'État providence qui a contribué à déresponsabiliser les populations. Lisez les guides méthodologiques publiés par les services de l'État après

La tempête Xynthia face à l'histoire. Submersions et tsunamis sur les littoraux français du Moyen Âge à nos jours, dir. Emmanuel Garnier et Frédéric Surville, Le Croît vif, 2011.
Climat et révolutions autour du Journal du négociant rochelais Jacob Lambertz (1733-1813), dir. Emmanuel Garnier et Frédéric Surville, préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Le Croît vif, 2010.
Les dérangements du temps. 500 ans de chaud et de froid en Europe, d'Emmanuel Garnier, Plon, 2010 (Prix de l'Institut de France).
Visions croisées de l'historien et du courtier en réassurance sur les submersions, éd. Quae, 2010.
Terre de conquête. La forêt vosgienne sous l'Ancien Régime, d'Emmanuel Garnier, Fayard, 2004.

Tadeusz Kluba

Xynthia, c'est du jargon difficilement accessible parfois pour certains élus ! Ils sont le produit d'une approche seulement fondée sur l'ingénierie et la modélisation. En Angleterre et en Allemagne, des points de repères indiquent la hauteur des submersions, parfois jusqu'au XVIIe siècle. Des exercices de défense civile organisés régulièrement associent les services de l'État à toutes les associations locales de volontaires. Donc les gens prennent les choses en mains et l'État les y encourage.

Cela n'a rien à voir avec ce qui s'est passé, par exemple, à Mandelieu-la-Napoule le 3 octobre 2015 où des intempéries ont provoqué la mort de sept personnes. Contrairement à ce qu'ont dit les autorités, ce n'était pas imprévisible. Au XIXe siècle, un expert du cadastre expliquait pourquoi les fermes étaient regroupées sur les points hauts. Parfois tous les torrents des montagnes avoisinantes dévalent la Siagne, la rivière qui se jette dans la mer Méditerranée, et la font grossir si brutalement qu'elle inonde la plaine. Ainsi l'estuaire sert de bassin de rétention. Construire à cet endroit contribuerait donc à verrouiller l'écoulement des eaux. Ce rapport, conservé aux Archives départementales des Alpes-Maritimes, a été exhumé par un historien local dans les années 1970 afin d'alerter les pouvoirs publics, au moment où l'on construisait à tour de bras. Pourtant c'est bien là, dans cette zone d'épandage des crues, que l'on a bétonné ! ■

LE PRÉ DE L'ENTRE-DEUX

En décembre 1999, la tempête Martin a cruellement meurtri les Charentes. Au petit matin, Philippe d'Hémery a mesuré l'ampleur du désastre : presque tous les arbres plantés par ses ancêtres étaient à terre. Dans la forêt qui dessinait son horizon, des chênes avaient été plantés en 1750…

Que faire pour surmonter un tel choc ? Elizabeth d'Hémery eut l'excellente idée d'envoyer une lettre – un peu comme une bouteille à la mer – à Andy Goldsworthy, figure majeure du land art. Très touché, l'artiste écossais accepta de se rendre au domaine de l'Abrègement, à Bioussac, et décida de créer des sculptures monumentales avec le bois tombé. Il a ouvert la voie à d'autres artistes, Anthony Gormley, Joel Shapiro et Christian Lapie qui a prélevé 29 chênes dans la forêt dévastée pour installer *Le pré de l'entre-deux* en 2002. Entre le parc du château et la nouvelle plantation, 58 figures, de 2,40 à 7,20 m de haut, matérialisent comme un rite de passage.

Thierry Sauzeau
La preuve par les cartes

Après Xynthia, l'historien Thierry Sauzeau a mis au point une méthode qui permet de croiser les documents d'archives, en particulier les cartes anciennes, et la mémoire des habitants.

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photo **Marie Monteiro**

Oléron est pour Thierry Sauzeau son île de cœur depuis sa thèse d'histoire sur *Les marins de la Seudre XVIIe-XIXe siècle* (Geste éditions, 2005), mais aussi un terrain d'expérience après la tempête Xynthia. Professeur d'histoire moderne à l'université de Poitiers, il a développé une méthode en géohistoire du littoral qui permet de reconstituer les grandes étapes de la construction du territoire et de diagnostiquer ses vulnérabilités.

L'Actualité. – Qu'est-ce qui a suscité votre intérêt pour la reconstruction des paysages littoraux ?

Thierry Sauzeau. – C'est Martin en 1999 qui enclenche cet intérêt. Je viens d'obtenir mon premier poste fixe au collège de Saint-Pierre-d'Oléron. Je loue un rez-de-chaussée à la Perrotine, à côté de Boyardville sur la rive est de l'île, chez des retraités, ostréiculteurs et anciens marins pêcheurs. Le soir du 27 décembre 1999, le propriétaire me dit de dormir à l'étage car une forte tempête est annoncée. *«Ici, nous sommes en zone inondable,* dit-il. *Le coup de vent va passer à mi-marée montante mais comme c'est un petit coefficient, ça ne risque rien. Cependant on n'est jamais trop prudent !»*

Deuxième étape : le 28 février 2010, Xynthia. À 4h30 du matin, je reçois un appel de mon ancien propriétaire : *«Tu vas apprendre qu'on est sinistrés. Il y a de l'eau partout au rez-de-chaussée mais on est tranquilles à l'étage et la marée commence à baisser.»* Quand pointe le jour, je mets ma combinaison de surf et quitte Saint-Pierre-d'Oléron pour aller le voir. La Perrotine c'est un polder qui a été submergé. Il y a 20 cm d'eau sur la route et, dans le sous-sol de la maison, de 1 m à 1,80 m à cause de la pente. La marée est basse mais la cuvette est toujours pleine. Heureusement la plupart des maisons sont construites sur le pourtour du polder, pas sur la digue mais sur la partie continentale à laquelle le polder se rattache. Les secours sont plutôt de l'autre côté du chenal, à Boyardville où des maisons, situées en contrebas, ont été complètement submergées.

La troisième étape, c'est en mars quand les gens du quartier de la Perrotine entendent parler à la radio de futures zonages et de possibles rachats de maisons. Sachant que je suis historien – désormais à l'université –, ils me demandent de faire un petit dossier qui démontre que leurs maisons ne sont pas dangereuses. En effet, elles ont été construites de façon raisonnée, pour la plupart en 1880 et les années 1950, avec des sous-sols inhabités, quelques marches à l'entrée, etc.

Il se trouve qu'avec Jacques Péret nous avions lancé depuis 2008 un programme de recherche pluridisciplinaire, dans le cadre du contrat de projets État-Région, intitulé «Paysages et patrimoine du Centre-Ouest», qui a permis de recenser et d'étudier près de 600 cartes anciennes. Grâce à ces cartes, j'ai pu reconstituer la trajectoire historique de la Perrotine.

Les décisions de la préfecture de la Charente-Maritime tombent le 4 avril 2010 : sur les 60 maisons de ce quartier 55 doivent être vendues puis démolies. Aussitôt, l'association constituée par les sinistrés me demande de rédiger un rapport. Là, je m'implique en tant que chercheur. En huit pages assez synthétiques et compréhensibles par tous, j'explique en quoi le quartier de la Perrotine n'a pas été construit n'importe comment. Je démontre aussi qu'on n'avait pas pris soin de la structure de ce paysage. Par exemple, des vannes et des digues avaient été négligées, modifiées de façon hasardeuse ou transformées en piste cyclable, etc. Je préconise qu'avant de démolir des maisons il faudrait restaurer le paysage dans son état d'origine puisqu'il a été construit pour faire face à ce type d'événement extrême.

Comment ce rapport a-t-il été reçu par l'administration ?

Cette enquête historique a été très mal prise par les autorités, d'autant que j'avais recueilli une dizaine de témoignages écrits par les sinistrés qui racontaient ce qu'ils avaient vu durant cette nuit-là. Ces récits ont permis de reconstituer la cinématique et la chronologie de l'événement. Ainsi, contrairement à ce qu'affirmaient les autorités, la submersion n'a pas été brutale, les gens n'ont pas été pris au piège. Les investigations menées ensuite dans les autres territoires n'ont pas donné des résultats identiques, chaque cas étant particulier. Mais il se trouve que la trame d'interprétation qui avait été donnée dès le départ, à savoir le drame de La Faute-sur-Mer, n'était pas un cas particulier mais un cas d'école situé aux antipodes de ce que nous avons pu observer à la Perrotine (où, finalement, 8 maisons ont été détruites).

C'est cette méthode d'analyse qui a été mise ensuite en œuvre sur le littoral charentais…

Oui, nous avons mené l'enquête dans tous les territoires sinistrés grâce à des bourses de recherche attribuées par la Région Poitou-Charentes à six étudiants en master d'histoire. En étudiant les cartes anciennes et les sources écrites, nous essayons d'expliquer pourquoi tel paysage a été construit à tel endroit et quels en sont les ressorts intimes. Par exemple pourquoi a-t-on construit une digue et quels sont les enjeux placés à l'arrière ? Qu'est-ce que cela induit comme équipement supplémentaire et comme entretien ? C'est un travail technique où l'on parle de digues, de ponts, de chemins d'accès, d'aménagements, etc. Mais à côté de ce discours qui peut nous rapprocher des ingénieurs des Ponts et Chaussées, il y a un aspect social, propre aux sciences humaines, qui nous met en proximité avec des géographes et des sociologues.

« Quand il est ancré dans des recherches appliquées, le discours de l'historien peut servir à la médiation. »

Des enquêtes sur la mémoire… Comment faites-vous dialoguer histoire et mémoire ?

On a oublié que le littoral, dans bien des endroits, pouvait être confronté à un aléa de type submersion. Pendant très longtemps, les gens en étaient conscients et s'arrangeaient pour ne pas implanter d'enjeux en contact avec ces aléas potentiels. Ainsi, la vulnérabilité du littoral n'était que résiduelle. Mais la perte de cette mémoire a fait que l'on s'est mis à implanter des enjeux importants, y compris des vies humaines, dans des zones à risque…

Notre méthode consiste à réaliser d'abord une enquête historique basée sur les cartes anciennes qui permet d'avoir une vision stroboscopique de la trajectoire du territoire, comme le voit un ingénieur. Ensuite nous allons interroger les habitants. Parmi les plus âgés, il y en a qui se souviennent comment entretenir et réparer la digue, et surtout comment gérer le réseau hydraulique. Ces données mémorielles permettent de détecter les facteurs aggravants et de fournir des pistes pour orienter les recherches vers des archives techniques.

Les archives des Ponts et Chaussées sont une mine. En effet, au XIXe siècle les ingénieurs n'avaient qu'un seul protocole pour s'approprier des repères propres à anticiper les événements, c'était l'histoire ! Il n'est pas rare de trouver des cartes avec dix tracés montrant l'évolution du trait de côte.

Donc la mémoire offre un tremplin pour travailler sur une histoire de moyen terme, jusqu'au début du XXe siècle, mais les archives du XIXe siècle permettent de travailler de façon régressive au moins jusqu'au XVIIIe siècle. On peut aussi inclure la géomatique. Cela peut déboucher sur des travaux pluridisciplinaires où les historiens ont un rôle leader.

La démonstration de l'utilité de l'histoire, n'est-ce pas d'avoir été appelé à témoigner au procès de La Faute-sur-Mer ?

J'ai eu le privilège d'être auditionné comme témoin dès la première journée du procès aux Sables-d'Olonne, le 16 septembre 2015. C'est une expérience plus attendue pour les historiens spécialistes de la déportation ou de la résistance. Je m'étais préparé mais sans savoir comment cela allait se passer. Après m'avoir fait présenter et jurer de dire la vérité, le président de la cour m'a dit : *«M. Sauzeau, nous sommes là pour la matinée et nous vous écoutons.»* J'avoue que j'ai eu quelques secondes de vertige… C'est un sujet que je travaillais depuis quatre ans et La Faute-sur-Mer m'a toujours servi de point focal pour parler des autres sites. J'ai donc construit mon témoignage en expliquant pourquoi il fallait travailler sur les échelles d'espaces et de temps assez longues pour, progressivement, cibler le cas de La Faute-sur-Mer.

Quand il est ancré dans des recherches appliquées, le discours de l'historien peut servir à la médiation. Il ignore le conditionnel, propre aux modélisations ou aux prédictions. Sa valeur tient à sa dimension concrète et indiscutable. Je l'ai souvent constaté lors de réunions où je suis invité par des associations de quartier ou de propriétaires. Si des élus sont dans la salle, cela enclenche souvent des discussions où l'on parle sérieusement technique, prévision et politique. ■

Xynthia ou la mémoire retrouvée. Villages charentais et vendéens face à la mer (XVIIe-XXIe siècle), dir. Thierry Sauzeau et Jacques Péret, Geste éditions / Région Poitou-Charentes, 2014, 290 p.

Pierre Caillosse a reconstitué les évolutions du trait de côte de la pointe du Médoc depuis le XVIIIe siècle.

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photo **Sébastien Laval**

Soulac
Géohistoire de la fin de terres

Dans la pointe du Médoc, ce pays situé «à la fin des terres», l'érosion et l'ensablement ont toujours chahuté le trait de côte, jusqu'à bouleverser maintes fois la vie des habitants. Un historien à la fibre de géographe a reconstitué ces paysages vulnérables et cherché à comprendre l'interaction homme-nature dans cet espace de 50 km². C'est l'objet de la thèse de Pierre Caillosse, soutenue à l'université de La Rochelle le 21 octobre 2015 : «La paroisse de Soulac de la fin du XVIe siècle au milieu du XIXe siècle. Les transformations d'un territoire littoral entre la Gironde et l'Atlantique». Il a travaillé sous la direction de Michel Bochaca et Mathias Tranchant, au sein du LIENSs dans l'équipe plurisdisciplinaire Estran (histoire, archéologie, sciences de la Terre). Sa méthode, qui agit comme une machine à remonter le temps, permet de faire l'histoire globale d'un territoire spatialisé et de mieux comprendre les risques auxquels il est exposé. De l'utilité de faire de l'histoire…

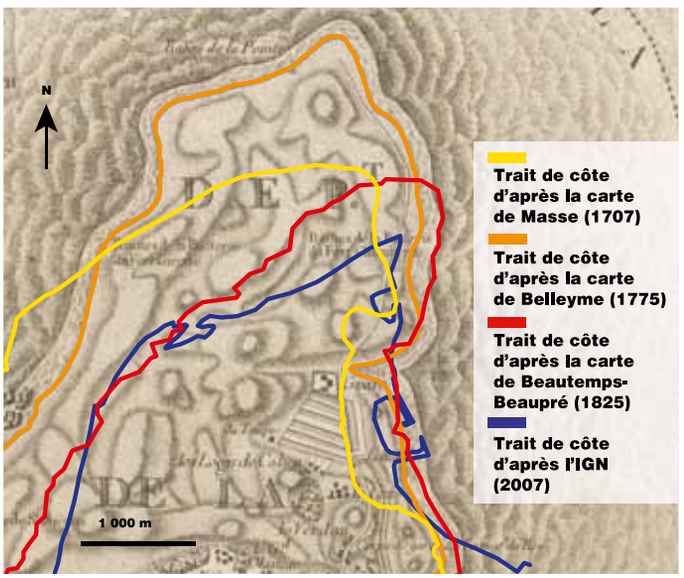

Évolution de la pointe de Graves de 1707 à 2007.

L'Actualité. – Pourquoi avez-vous choisi le territoire littoral de Soulac comme sujet de thèse ?

Pierre Caillosse. – C'est d'abord une opportunité. Grâce au laboratoire LIENSs de l'université de La Rochelle, j'ai répondu à un appel d'offres pour le financement par le ministère de l'Enseignement supérieur d'une thèse d'histoire sur les transformations du littoral dans la paroisse de Soulac. Or durant mes années de master, j'avais commencé à développer une méthodologie pour reconstituer l'évolution du trait de côte à partir de cartes anciennes, en particulier dans l'île d'Oléron, dans le cadre du groupe d'étude sur Xynthia dirigé par Thierry Sauzeau et Jacques Péret, professeurs à l'université de Poitiers, travail collectif réalisé avec le soutien de la Région Poitou-Charentes. À l'université du Québec de Trois-Rivières, j'avais étoffé cette approche en travaillant sur la culture du risque à partir de la construction mémorielle d'une catastrophe naturelle.

Quelles sont vos sources ?

Il y a beaucoup d'archives parce que Soulac était une position stratégique au nord du département de la Gironde. Tous les navires longeaient la côte de Soulac pour rejoindre le port de Bordeaux et la rade du Verdon était le territoire de l'attente pour qui voulait sortir de l'estuaire. Donc l'État s'est intéressé très tôt à ce littoral sur lequel on a construit des batteries militaires et des amers pour guider la navigation. Dans les archives de la Marine, il y a donc beaucoup de mémoires sur la navigation dans l'embouchure de la Gironde qui décrivent le paysage de la pointe du Médoc.

Le fonds d'archives du prieuré de Soulac offre une continuité du XIe siècle à la Révolution française. Sachant que trois ans c'est court pour mener une thèse en histoire, car il faut apprendre à connaître les sources et s'en imprégner, je me suis plutôt focalisé sur le XVIIIe siècle.

Les archives du duc de Gramont sont aussi très précieuses. En effet, la paroisse de Soulac était divisée en deux : d'une part la sauveté, qui relevait du prieuré et dont l'emprise correspondait au bourg, d'autre part tout le reste du territoire qui dépendait de la seigneurie de Lesparre, rachetée à la fin du XVIIe siècle par le duc de Gramont. Ces archives nous informent des conflits de possessions entre le seigneur et le prieur, et nous livrent des données économiques sur les marais, les échanges, les taxes… autant d'éléments nécessaires pour recréer le paysage. Pour le XIXe siècle, les archives des Ponts et Chaussées sont très importantes.

Pourquoi n'allez-vous pas au-delà de 1850 ?

Jusqu'en 1850, Soulac vit principalement de l'agriculture et du sel. Dès 1839, les premières cabines de bains sont installées. Des Bordelais viennent dans le nord du Médoc. Une nouvelle phase économique s'enclenche, de type station balnéaire.

D'autre part en 1850 les dunes étaient déjà boisées de la pointe de Grave au bourg de Soulac, et pour solidifier le trait de côte on a construit des épis et des digues. Par exemple, quand on arrive de Royan en bac, on voit à droite la jetée qui a été construite dans les années 1840 et qui a réussi à stopper l'érosion. À partir du milieu du XIXe siècle, la commune de Soulac mute dans un nouveau système économique, différent de la période moderne.

« La capacité de résilience de ces populations peut nous paraître aujourd'hui étonnante. »

Quelles sont les techniques mises en œuvre pour reconstituer le paysage ?

J'ai utilisé trois grandes cartes anciennes, celles de Claude Masse (1707), de Pierre de Belleyme (1775) et du cadastre (1833). Après un travail de géo-référencement, j'ai pu superposer les cartes et dessiner l'évolution du trait de côte. Il faut déterminer des points fixes préalablement géo-référencés par l'IGN comme l'église de Soulac, le phare de Cordouan, un moulin, un pont… Ce travail a été réalisé avec un logiciel libre, Qgis, que j'ai appris à maîtriser avec Christine Plumejeaud, ingénieure de recherche en géomatique au LIENSs.

Les cartes de Masse, bien étudiées pour la Saintonge et le Poitou, sont d'une qualité inégalée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Je pouvais donc utiliser sa carte du Médoc qui contient beaucoup de détails sur l'occupation des sols : marais doux, salines, terres cultivées, dunes, maisons, chemins…

C'est l'intendant de Bordeaux qui, sans doute un peu jaloux de la carte de Cassini, a demandé à Pierre de Belleyme de réaliser la carte de la Guyenne. Pour ce faire, il s'est vraisemblablement appuyé sur la carte de Masse. Avec la carte du cadastre cela permet de couvrir l'évolution sur près de cent cinquante ans. J'ai aussi travaillé sur la carte de Beautemps-Beaupré (1825) car l'État ayant acheté les dunes à partir de 1801, le cordon dunaire et le trait de côte n'apparaissent pas sur le cadastre.

Qu'apprend-on en reconstituant ainsi le paysage ?

C'est un paysage très mouvant, qui évolue constamment. L'érosion que l'on constate actuellement – le bâtiment Signal construit en 1967 risque d'être englouti par la mer –, elle, remonte au début du XVIIIe siècle. Il y a aussi l'effet des sables qui avancent dans les terres vers l'est, qui envahissent les cultures et les bâtiments. L'église de Soulac est progressivement ensablée puis abandonnée en 1744. Les habitants quittent le bourg primitif et vont construire plus loin dans les terres, ils créent ainsi Jeune Soulac où une nouvelle église est édifiée en 1746. Plutôt que d'essayer de bloquer les sables, on les a laissé passer afin qu'ils tombent dans la Gironde. En 1860, l'église de Soulac était désensablée.

La capacité de résilience de ces populations peut nous paraître aujourd'hui étonnante. Les sources écrites sont indispensables pour comprendre les «bonnes pratiques» mises en œuvre face à de tels événements. On constate par exemple qu'à cette époque l'érosion n'est pas un problème car les maisons sont situées derrière le cordon dunaire à au moins 800 mètres de la mer. En revanche les habitants interviennent dès que l'ensablement touche leurs jardins. Leurs tentatives (murs, palissades, fossés) sont des échecs car chacun défend sa propriété. Pour lutter contre un tel phénomène naturel, il faut des moyens matériels et financiers considérables que seul l'État peut apporter. C'est Nicolas Brémontier, ingénieur des Ponts et Chaussées, qui va stopper les sables en enracinant les dunes par des plantations de pins – et de genêts pour protéger les graines de pins. Cette technique avait été expérimentée à Bayonne dès le XVe siècle et à La Teste-de-Buch. Le couvert végétal ayant prouvé son efficacité à Soulac, il est généralisé sur l'ensemble du littoral aquitain dès 1801, puis dans l'île d'Oléron, la Vendée… jusqu'au Danemark et en Allemagne.

Votre thèse ne fournit-elle pas une boîte à outils pour l'aménagement du territoire ?

Cette recherche montre que l'histoire peut apporter à l'aménagement du territoire non pas une base mais une plus-value. Le recul historique fait prendre conscience que l'évolution des paysages, du trait de côté en particulier, n'est pas linéaire. Cela peut aider à passer de la culture du risque zéro à celle du risque accepté, à condition de bien le délimiter. ■

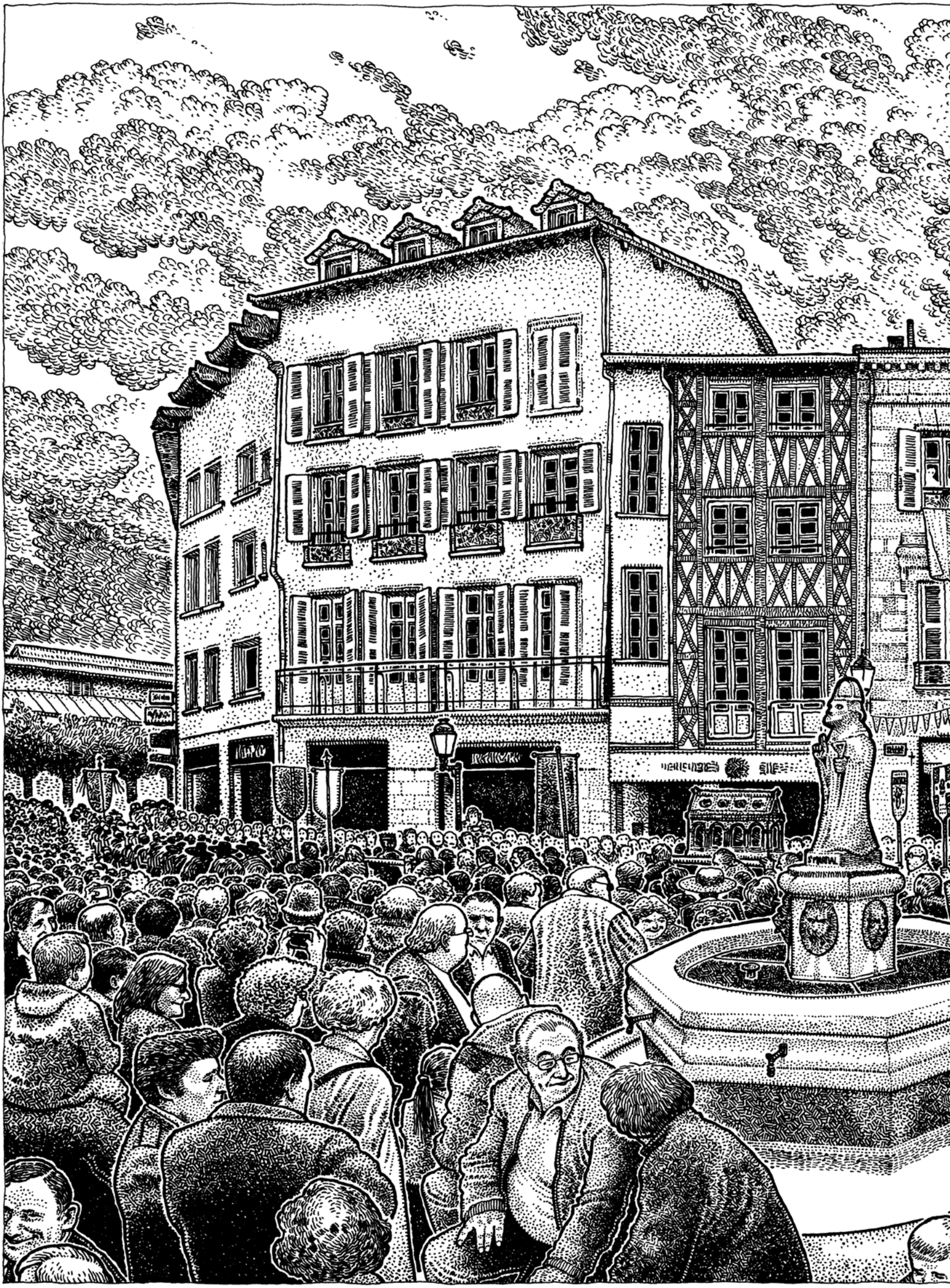

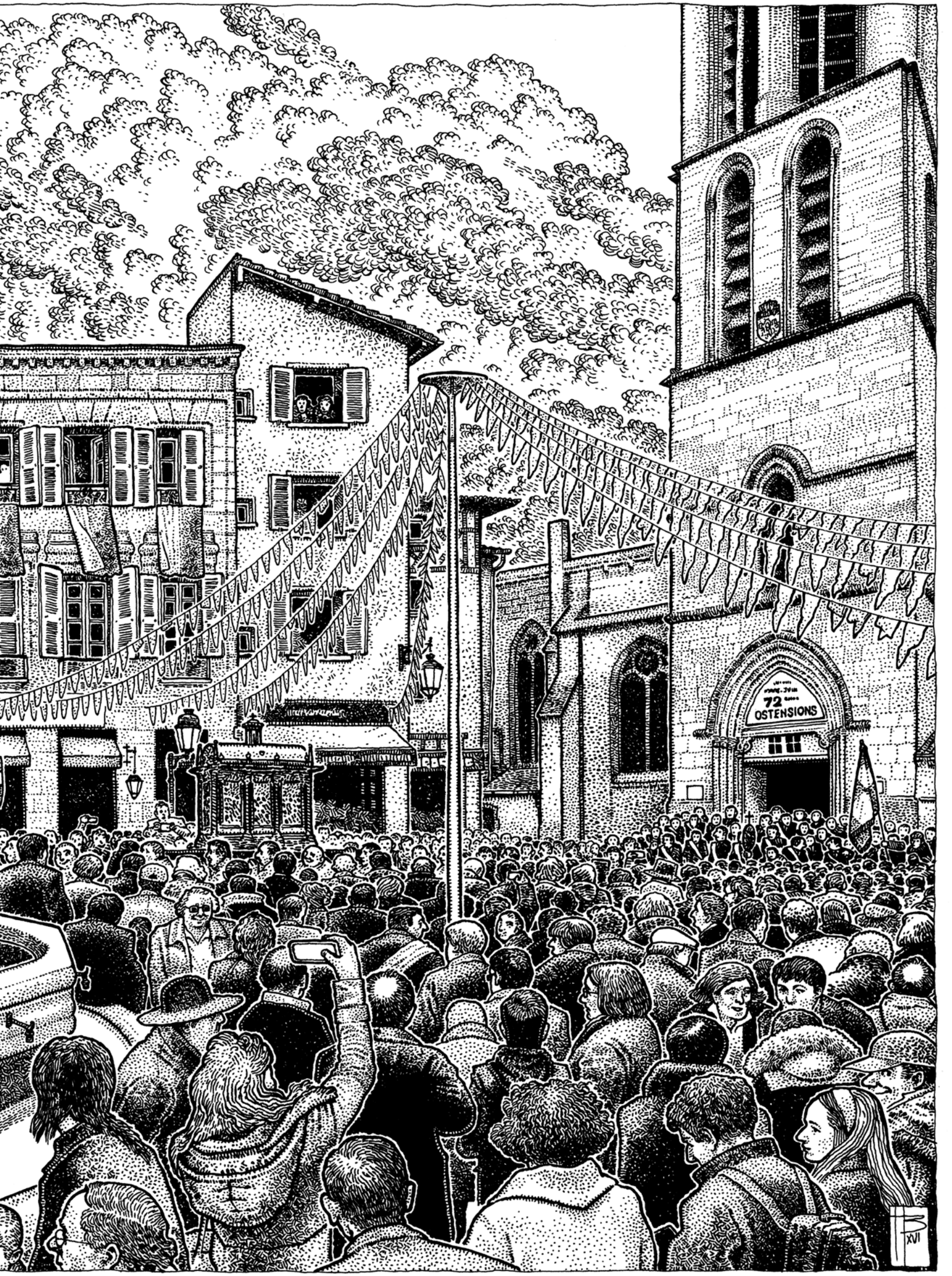
72
OSTENSIONS
XVI

Les ostensions, religion populaire des Limousins

Les ostensions limousines ont été inscrites au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco en 2013. Retour sur l'histoire de ce rituel septennal dont l'origine remonte à 994.

Par **Jean-Marie Allard** Dessins **Benoît Hamet**

« *Le Limousin qui n'auroit pas une fois en sa vie assisté à l'ostension se seroit cru comme l'Indien qui n'a pas fait le voyage du Gange*», ainsi s'exprime en l'an V (1797) Joseph Lavallée, grand voyageur, dans son *Voyage dans les départemens de la France*. Deux siècles plus tard, le 5 décembre 2013, les deux quotidiens limougeauds annoncent en une que les ostensions sont inscrites sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. De quoi s'agit-il ?

Dans le diocèse de Limoges, ce terme – actuellement utilisé au pluriel – a pris un sens particulier : «ostension» vient en effet du latin *ostendere*, *ostensum* qui signifie «montrer». Les ostensions, forme particulière du culte des saints, sont des cérémonies religieuses catholiques (aujourd'hui septennales) où sont montrées et vénérées les reliques de saints, essentiellement locaux, conduites sur un parcours symbolique suivi par les fidèles. Ce n'est donc pas uniquement une dévotion où elles sont exposées en un lieu où le croyant doit se rendre pour les honorer, pas plus qu'une translation (transfert, déplacement) de reliques d'un tombeau à un autre, d'un sanctuaire à un autre ou d'un reliquaire à un autre plus riche. Quelle en est l'origine ? À l'automne 994 une épidémie ravage l'Aquitaine et une grande partie de l'Europe occidentale. Les malades souffrent d'atroces brûlures leur donnant l'impression d'être dévorés par un feu intérieur. Certains meurent, d'autres voient leurs membres noircir et se détacher du corps. Aucun remède ne parvenant à soulager ces malheureux, l'évêque de Limoges ordonne un jeûne de trois jours et invoque saint Martial, «l'apôtre de l'Aquitaine», premier évêque de Limoges. Le 12 novembre, en présence de nombreux prélats, le corps du saint est transporté en grande solennité de l'abbaye Saint-Martial au Mont Jovis, point élevé proche de la ville, pour être exposé à la vénération des fidèles. D'autres reliques sont amenées à Limoges. Lorsque le corps de Martial regagne son tombeau le 4 décembre, le fléau a cessé. Certains parlent de 7 000 guérisons. La cause du mal est aujourd'hui connue : la consommation de pain contaminé par l'ergot de seigle, un champignon parasite des graminées. Moine à l'abbaye Saint-Martial de Limoges, Adémar de Chabannes (vers 989-1034) relate ainsi dans sa *Chronique* (livre III, chap. 35) ce «fléau de Dieu» : «En ces temps, une pestilence de feu embrasa le Limousin. Des corps innombrables d'hommes et de femmes étaient dévorés par un feu invisible, et partout la terre retentissait de plaintes. Donc Geoffroy, abbé de Saint-Martial, […] et l'évêque Hilduin […] prescrivent un jeûne de trois jours en Limousin. Alors tous les évêques d'Aquitaine se réunirent à Limoges où furent apportés solennellement de partout des corps et des reliques de saints, et le corps de saint Martial, patron de la Gaule, fut élevé de son sépulcre : tous furent

Double page précédente, place Saint-Michel à Limoges, grande marche historique des châsses et des reliquaires.

remplis d'une immense liesse, toute maladie disparut partout.»
C'est probablement le plus ancien texte évoquant cet événement que certains ont vu comme un châtiment du Ciel que seule une pénitence pouvait soulager. Le corps du saint devient un intercesseur auprès de Dieu. Par la suite, des ostensions ont lieu pour célébrer un événement important ou lors de la venue de grands personnages. Il n'y en a donc pas à date fixe. Ainsi, en 1162, des ostensions sont célébrées lorsque des chanoines anglais de Lincoln reçoivent des reliques de saint Martial. En 1306, une ostension du chef (crâne) du saint est organisée en l'honneur de Clément V, nouvellement élu pape. Dix-huit personnes meurent étouffées pendant celles de mai 1364 faites en l'honneur du Prince Noir et de son épouse : il est vrai qu'il n'y en avait pas eu depuis 1308.
Le secours des saints est aussi demandé lors de calamités naturelles : en 1531, les Tullistes sortent leurs reliques le jour de la Quasimodo après trois mois excessivement pluvieux ; aussitôt après, le temps changea. À Limoges, en 1481, lors des ostensions organisées en l'honneur de Louis XI, le chef de saint Martial est transporté de l'abbaye Saint-Martial à la cathédrale pour demander la fertilité du sol. Les ostensions de Saint-Léonard sont peut-être aussi anciennes que celles de Limoges. Les ostensions «modernes» datent de 1403 lorsque les reliques de saint Léonard sont retrouvées. Elles ont lieu tous les cinq ans depuis 1463, puis tous les sept ans à partir de 1561. Celles de Saint-Junien sont connues depuis 1406, date à laquelle semble avoir été adoptée la «sortie des saints». De nouvelles ostensions apparaissent avec la Contre-Réforme catholique au XVIIe puis au XVIIIe siècle. Celles de Saint-Yrieix sont attestées depuis 1603. Le pape Paul V autorise celles d'Aureil en 1609 tandis que Le Dorat en connaît au moins depuis 1659 et Javerdat depuis 1741. Eymoutiers, Magnac-Laval ou Chambon-sur-Voueize (Creuse) en ont eu, de même que Charroux (Vienne), au diocèse de Poitiers mais aussi au comté de la Marche. Elles se faisaient en l'honneur de la Vraie Croix. Abzac-sur-Vienne, Étagnac et Esse (Charente), au diocèse de Limoges jusqu'à la Révolution, ont également été ostensionnaires. Celles de Tulle ont été autorisées par une bulle de 1389 ; elles débutaient le dimanche suivant la saint Clair, le 1er juin, et duraient huit jours. Brive en a connu en l'honneur de saint Martin, Arnac-Pompadour (Corrèze) en 1659 pour fêter saint Pardoux.

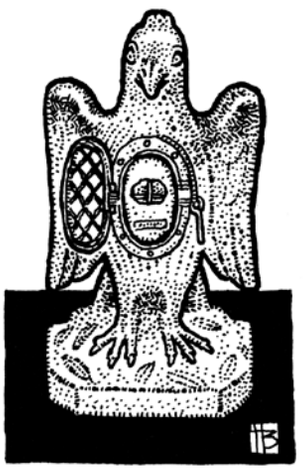

Colombe-reliquaire de saint Yrieix, XVIIe siècle.

Les ostensions deviennent septennales à partir du début du XVIIe siècle, à Limoges d'abord, Saint-Junien, Aureil et Saint-Léonard par la suite (ce sont les ostensions «ordinaires»). Le Dorat et Javerdat adopteront ce rythme au XVIIIe siècle. Cette périodicité est respectée à quelques exceptions près : il n'y en a pas en 1547 à cause d'une épidémie de peste. Les événements politiques les perturbent parfois. Celles de 1568 sont repoussées à l'année suivante en raison des guerres de Religion. La Révolution empêche souvent leur tenue en 1792 (il y en a par exemple à Nexon) et aucune ne se déroule en 1799. La reprise générale se fait en 1806. Des localités, comme Limoges et Saint-Léonard, interdisent les processions sur la voie publique dans les années 1880, période de tension entre l'Église et la République. Les ostensions ont toujours lieu mais ont moins d'éclat car les déplacements des reliques dans ces villes se déroulent en voiture fermée.
À Saint-Léonard-de-Noblat, les processions sont de nouveau autorisées en 1953. À Limoges, ce fut plus long : en 1946, Mgr Rastouil, évêque de Limoges, n'obtient pas l'accord du maire. Il récidive en 1952 pour les ostensions de 1953 : nouveau refus. Il présente alors une requête en Conseil d'État mais obtient satisfaction le 3 décembre 1954. Ce n'est donc qu'en 1960 que les cortèges ostensionnaires pourront revenir dans les rues de Limoges. Rappelons qu'en 1939, ce même Mgr Rastouil, fraîchement nommé, avait eu l'autorisation de faire un «cortège historique» le 16 avril, ce qui avait décidé la municipalité à en organiser un le 14 juillet suivant afin de célébrer les 150 ans de la Révolution.

100 000 SPECTATEURS À SAINT-JUNIEN

Les cérémonies les plus spectaculaires se déroulent à Saint-Junien, ville radicale puis communiste depuis 1920, où les processions n'ont pas été interdites : 100 000 spectateurs seraient sur le chemin emprunté le long des anciens remparts par le cortège historique de 1 500 figurants. De tels cortèges se multiplient un peu partout avec un souci de plus en plus grand de vérité historique dans les costumes et en remplaçant les enfants par des adultes. Des décors de fleurs et de guirlandes agrémentent le parcours. Le début des festivités, «l'ouverture», est annoncé par la montée du drapeau au clocher de l'église ; ce drapeau qui se voyait de loin signifiait qu'une période de paix protégeait les cérémonies. Selon les lieux, il est descendu le jour de la clôture ou laissé en place jusqu'à destruction par les intempéries. Des délégations étrangères peuvent participer aux ostensions. Saint-Léonard reçoit ainsi les confréries sœurs ; il est vrai que 1 170 lieux de culte du patron des prisonniers ont été recensés en Europe ! Plus modestement, la commune de Chaptelat accueille les confréries dédiées à saint Éloi réunies dans Eureloy.
Particulières au diocèse de Limoges, ces 72e ostensions ont lieu en 2016 dans vingt localités de Haute-Vienne (Aixe-sur-Vienne, Aureil, Chaptelat, Le Dorat, Eymoutiers, Javerdat, Limoges, Nexon, Pierre-Buffière, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Just-le-Martel, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Victurnien, Saint-Yrieix-la-Perche), Creuse (Crocq, Guéret), Charente (Abzac, Esse) et Vienne (Charroux). Chaque paroisse invite celles du voisinage qui viennent chacune avec leurs saints. Sauf Aixe-sur-Vienne qui honore la Vierge, elles conservent le chef d'un saint, élément le plus noble du corps car siège de la pensée, et honorent celui-ci. Il s'agit souvent d'ermites venus se réfugier au milieu de la forêt limousine entre le VIe et le XIIe siècle et qui ont donné leur nom aux localités qui se sont formées autour de leur tombeau (Saint-Junien, Saint-Léonard, Saint-Victurnien, Saint-Yrieix).
Depuis 1960, un calendrier est instauré afin de permettre à l'évêque de Limoges et au chef de saint Martial de participer à chaque ostension et pour que des délégations de chaque localité

ostensionnaire puissent assister à la clôture de celles de Limoges. L'antique coutume voulait que la clôture de toutes les festivités ait lieu le dimanche de la Trinité. Cette année la clôture sera le 13 novembre.

Même depuis la septennalité qui leur donne un caractère plus solennel, les circonstances peuvent nécessiter des ostensions extraordinaires : une procession se déroule le 6 septembre 1790 pour arrêter l'incendie du quartier Manigne à Limoges ; en 1914, l'évêque de Limoges ordonne une ostension à la fois pour commémorer l'intervention de saint Martial en faveur de sa ville lors de l'incendie de 1864 et pour donner la victoire aux armées françaises (le chef du saint est exposé du 14 au 18 août). Afin de rendre un culte aux saints, des confréries de dévotion – associations de laïcs – se sont créées. Celle de saint Aurélien à Limoges daterait de 930. Puis viennent celles de saint Léonard à la fin du XIe siècle, de saint Loup en 1153, de saint Israël et de saint Théobald au Dorat en 1495. Ces confréries se sont regroupées en 1975 en une Fédération des confréries limousines (14 confréries en sont actuellement membres). Dans les localités n'en disposant pas, les ostensions sont préparées par un comité d'organisation (Aixe-sur-Vienne, Charroux, Saint-Junien…).

Reliquaire du chef de saint Martial conservé dans la grande châsse.

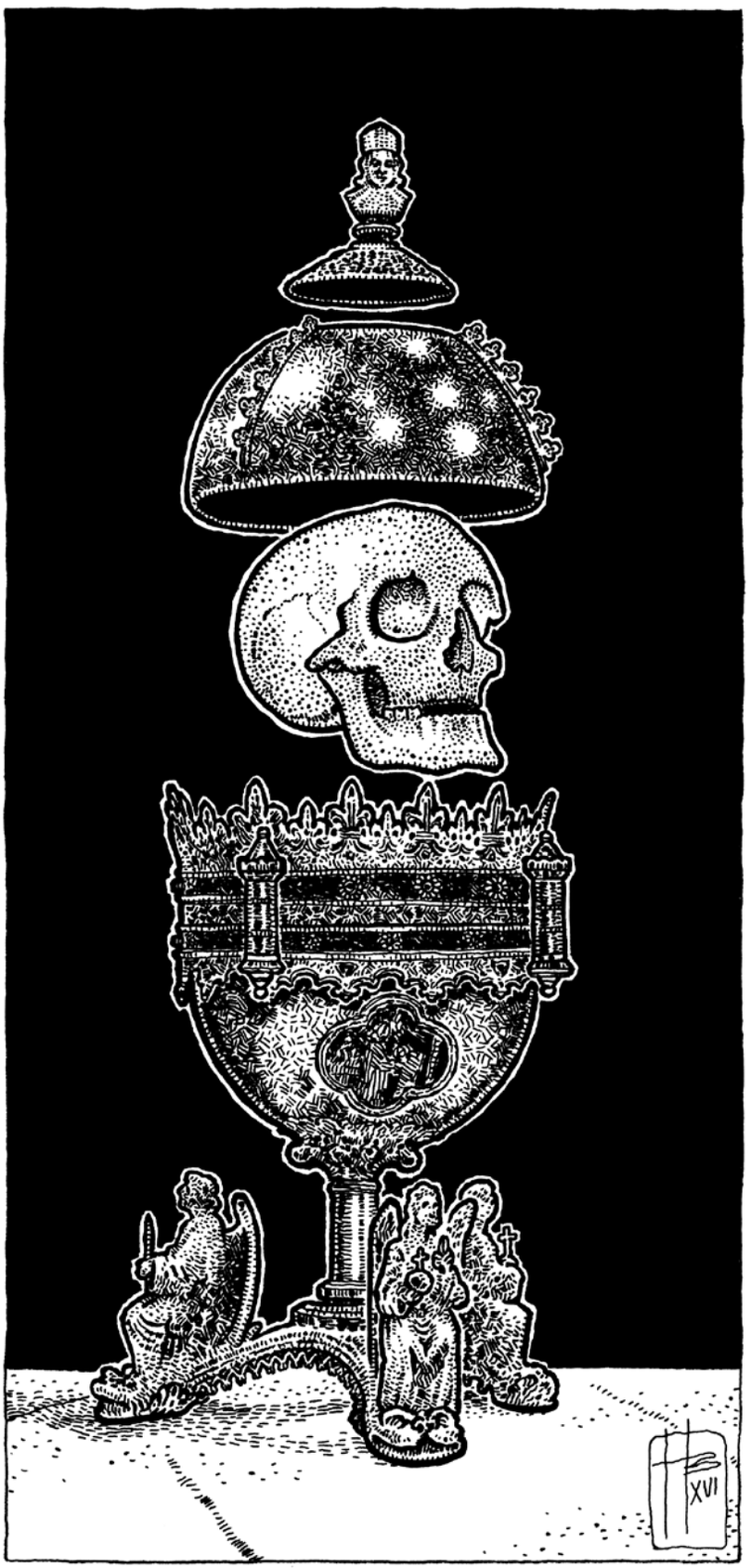

FÊTES IDENTITAIRES

Ainsi que le dit l'ethnologue Françoise Lautman, la septennalité «leur a donné le caractère d'une institution qui en a assuré la durée et le fait d'être une décision particulière au diocèse de Limoges a contribué à en faire un trait de la culture religieuse limousine». En effet, même pour les non-pratiquants, les ostensions sont un élément du patrimoine régional. Elles sont des fêtes identitaires de chaque commune ostensionnaire. La ferveur populaire est toujours présente. Le culte se continue même si chaque époque y apporte sa touche. ■

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Jean-Marie Allard, Stéphane Capot, *Une histoire des ostensions en Limousin*, Limoges, Culture et Patrimoine en Limousin, 2007.

Jacques Devalette, Bernadette Barrière, *La peste de feu : le miracle des Ardents et l'ergotisme en Limousin au Moyen âge*, Limoges, ARCHEA, 1994.

Paul d'Hollander, *Ostensions, entre culte et culture : deux siècles d'histoire limousine*, Brive, éd. Les Monédières, 2015.

«Les ostensions en Limousin au XIXe siècle», *Revue de l'histoire des religions*, t. 217, 2000, 3e trimestre, p. 503-516.

Légende dorée du Limousin : les saints de la Haute-Vienne, Limoges, Culture et patrimoine en Limousin, 1993, 259 p., coll. «Cahiers du patrimoine», n° 29. Cet ouvrage comporte une abondante bibliographie.

Antoine Perrier, «Une manifestation populaire de religiosité en Limousin : les ostensions septennales», *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 101, 1974, p. 119-156.

La mémoire des ostensions

Bannières, affiches, reliquaires... L'exposition-dossier du musée des beaux-arts de Limoges, jusqu'au 13 juin 2016, fait la part belle aux objets des ostensions septennales limousines. Le titre de l'exposition, *Noble pays de l'Aquitaine*, est une référence à l'un des chants des ostensions. «C'est aussi une allusion malicieuse à la nouvelle grande Région !», précise Alain-Charles Dionnet, commissaire de l'exposition.

L'auditorium projette deux films. «Ces courts métrages représentent deux époques différentes. Le premier, de la Fédération des confréries limousines, plante le décor et explique le phénomène, dans la perspective de l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Le second, conservé à la cinémathèque du Limousin, nous replonge dans des ostensions particulières puisqu'elles marquent le retour des processions sur la voie publique, après 60 ans d'interdiction.» L'auteur, Géo Martin, décédé en 1988, était géomètre et habitait Limoges.

Personnage emblématique présenté dans l'exposition : saint Eloi, le patron des orfèvres et des forgerons, dont la statue restaurée est exposée. «C'était un personnage habile, conseiller du roi Dagobert et qui a créé le premier monastère.» Parmi les autres objets remarquables, l'épée datant de 1534 de saint Domnolet, défenseur de la cité de Limoges à l'époque mérovingienne. Appartenant à la cathédrale de Limoges, elle quittera le musée des beaux-arts pendant deux jours pour rejoindre le cortège limougeaud, tout comme le buste-reliquaire de saint Victurnien (ermite du VIIe siècle). D'autres reliquaires sont également présentés comme la coupe-reliquaire en cuivre de saint Léonard.

L'exposition ne fait pas mystère de l'aspect clivant de ces manifestations. «Nous avons voulu désamorcer la question conflictuelle en présentant les ostensions dans ce qu'elles ont de populaire, et qui ont conduit à la reconnaissance par l'Unesco, souligne Alain-Charles Dionnet. Sans cette distinction, nous n'aurions pas consacré une exposition aux ostensions. Cette actualité a été l'occasion pour nous de privilégier l'approche patrimoniale.»

C. B.

LA FORME D'UN RELIQUAIRE

La forme d'un reliquaire varie, de la châsse à l'aspect de sarcophage à la coupe ou à celui en forme de tête ou de bras. Le buste-reliquaire de sainte Valérie (3e tiers du XIVe siècle) en argent doré mesure 32,5 cm de haut. La châsse émaillée de Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze) est de petite dimension (16,7 x 6,7 x 15 cm). D'autres sont beaucoup plus imposantes, telle la grande châsse de saint Martial (1,318 x 0,611 m sur 1,318 m de hauteur) destinée à remplacer celle détruite à la Révolution. En chêne recouvert de cuivre doré, d'un poids de 450 kg, elle est portée par douze confrères de la Confrérie des porteurs de la châsse de saint Martial. Son ouverture nécessite quatre clés, détenues par l'évêque de Limoges, le maire, le premier bayle (président) de la grande confrérie de saint Martial et le curé de la paroisse de Saint-Michel-des-Lions, église dans laquelle repose la châsse. *J.-M. A.*

CALENDRIER 2016 DES OSTENSIONS

28 mars **Rochechouart et Abzac**
2 et 3 avril **Quasimodo Limoges ouverture diocésaine**
10 avril **Saint-Just-le-Martel**
17 avril **Nexon**
24 avril **Saint-Victurnien**
5 mai **Javerdat**
7 mai **Aixe-sur-Vienne**
8 mai **Saint-Léonard-de-Noblat**
15 mai **Rochechouart**
16 mai **Esse**
22 mai **Le Dorat**
29 mai **Charroux**
5 juin **Saint-Yrieix**
12 juin **Chaptelat**
19 juin **Eymoutiers**
26 juin **Saint-Junien**
2 juillet **Limoges clôture des Ostensions**
3 juillet **Aureil**
10 juillet **Crocq**
2 octobre **Pierre-Buffière**
9 octobre **Guéret (saints Pardoux, Valéry et Roch)**
13 novembre **Clôture des Ostensions limousines**

Patrimoine audiovisuel

La cinémathèque du Limousin possède une quarantaine de films sur les ostensions limousines. Créée en 2010, elle a pour mission de «récolter, numériser, conserver et valoriser le patrimoine cinématographique du Limousin», explique Patrick Malefond, chargé de mission, l'un des trois salariés. La structure a récolté quelque 3 000 films, dont 1 600 ont déjà été numérisés. Les détenteurs d'images contactent la cinémathèque grâce au bouche-à-oreille ou après des projections publiques. «On traite essentiellement des films amateurs, qui nous sont donnés par des habitants du Limousin. Le plus souvent ce sont des souvenirs de famille mais on a également des images d'événements comme les ostensions, ou de l'environnement local, par exemple Limoges vue depuis la Nationale 20. Dans la démarche de collecte d'archives historiques, les films de 1930 nous intéressent plus que les récents», assurent Patrick Malefond et Véronique Jean, responsable de l'archivage et de l'indexation. Forte de sa mission de préservation de la mémoire en image du Limousin, la cinémathèque est reconnue d'intérêt général depuis février 2014. ***C. B.***

Virtus des reliques au Moyen Âge

Spécialiste de l'histoire religieuse, des légendes des saints et des miracles, Edina Bozóky décrypte la valeur et les rituels associés aux reliques depuis le IVe siècle.

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Dessin **Benoît Hamet**

Dans un Moyen Âge où le merveilleux participe de la vie quotidienne, la religiosité revêt des formes très diverses, avec un ressort imaginatif qui semble inusable, qu'il s'agisse des croyances constamment enrichies ou renouvelées, y compris dans l'hérésie, des pratiques apotropaïques (pour conjurer le mauvais sort), des légendes hagiographiques, du culte des saints et des reliques, dont Edina Bozóky est une des spécialistes. Maître de conférences à l'université de Poitiers, membre du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, elle a publié des livres qui font référence, notamment *Les reliques. Objets, cultes, symboles* (dir. avec Anne-Marie Hervétius, Brepols, 1999), *La politique des reliques de Constantin à saint Louis. Protection collective et légitimation du pouvoir* (Beauchesne, 2006), *Le Moyen Âge miraculeux* (préface d'André Vauchez, Riveneuve éditions, 2010).

L'Actualité. – Comment définit-on les reliques au Moyen Âge ?

Edina Bozóky. – Ce sont les restes corporels des saints et des saintes mais aussi les traces matérielles laissées par le Christ et sa mère – sang, vêtement, lait de la Vierge, etc. On nomme reliques secondaires tous les objets que les saints ont utilisés de leur vivant et tout ce qui a été en contact avec leur corps après leur mort, par exemple leur tombeau mais aussi la poussière et même la terre à proximité du tombeau, ou encore le vinage, c'est-à-dire le vin ou l'eau ayant servi à nettoyer leurs ossements.

À partir du IVe siècle, de plus en plus de témoignages attribuent aux reliques une *virtus*, une force dynamique et miraculeuse. Cette *virtus* a le pouvoir de chasser les démons et de guérir les maladies, mais peut aussi servir à défendre une ville, éteindre un incendie, arrêter les catastrophes naturelles et les épidémies. L'un des premiers témoignages émane de saint Hilaire, évêque de Poitiers, qui, lors de son exil en Asie mineure, a constaté des phénomènes miraculeux sur les tombeaux des martyrs.

En 415, on découvre («invente») le tombeau du premier martyr, saint Étienne, près de Jérusalem. On procède alors au morcellement et à la dispersion de ses reliques. Certains fragments arrivent en Afrique du Nord qui, à l'époque, est l'une des parties les plus christianisées de l'Empire romain. Les miracles opérés en partie par ces reliques sont relatés par saint Augustin dans le livre XXII de *La Cité de Dieu* ; ces passages constituent le premier recueil de miracles en Occident. Peu après, un autre recueil des miracles de saint Etienne est rédigé à Uzalis, dans l'actuelle Tunisie. En Occident, au VIe siècle, de grands recueils de miracles sont écrits par Grégoire de Tours et Grégoire le Grand.

En fait, des témoignages diffusent des croyances et développent ainsi une pratique ?

Dès le Ve siècle, les gens vont en pèlerinage près du tombeau ou des reliques. C'est pour cela qu'on rédige les recueils de miracles qui font office de «propagande», car cela appelle aussi les dons, les richesses, le prestige et quelquefois des privilèges. Pour les monastères et les églises, c'est un moteur économique. Plus les reliques sont prestigieuses, plus le revenu escompté est important. Mais il faut prouver leur efficacité. Les gardiens des reliques proclament à haute voix les miracles aussitôt constatés mais ils ne les

notent pas forcément au jour le jour… Les recueils de miracles rassemblent des épisodes miraculeux qui ont eu lieu parfois depuis longtemps. Pour relancer un culte, on rédige un nouveau recueil, on fait fabriquer une nouvelle châsse aux reliques et on organise une translation des reliques. Ces événements attirent la foule, des miracles se produisent en plus grand nombre, mais on croit aussi que si l'on voue aux reliques d'un saint un culte digne, le saint se montre reconnaissant. On imagine que l'ouverture du tombeau ou de la châsse libère la force miraculeuse des reliques.

On amène aussi les reliques vers des points critiques. Par exemple, on sort les reliques de leur sanctuaire pour aller en procession sur le lieu d'une épidémie, d'une calamité, d'un incendie, ou sur les murailles d'une ville afin de la protéger. Dans sa thèse d'État, *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XIe-XIIe siècle)*, Pierre-André Sigal recense plus de 5 000 miracles et constate que le transport occasionnel des reliques se répand surtout à partir du Xe siècle. L'utilisation des reliques est aussi politique. La Paix de Dieu, comme au concile de Charroux en 989, est placée sous la protection des puissances célestes représentées par les reliques rassemblées. En 1030 à Audenarde, le comte de Flandre rassemble les reliques pour sceller la paix après la révolte de son fils.

Il existe aussi des rassemblements cérémoniels de reliques, pour les dédicaces de nouvelles églises ou cathédrales comme à Cambrai en 1030 ou à Lille en 1065. Ou encore, en 1016, pour célébrer la découverte de la tête de Jean-Baptiste à Angély, une grande cérémonie est organisée par le duc d'Aquitaine Guillaume le Grand qui fait venir d'autres reliques, notamment celles de saint Martial et saint Étienne de Limoges, et durant leur translation des inondations sont maîtrisées.

On fait aussi des processions pour organiser des quêtes. C'est le cas, par exemple, des reliques de saint Gibrien qui, en 1145, sont portées hors de l'abbaye Saint-Rémi de Reims pour relancer le culte de ce saint irlandais peu connu et pour financer la fabrication d'une nouvelle châsse.

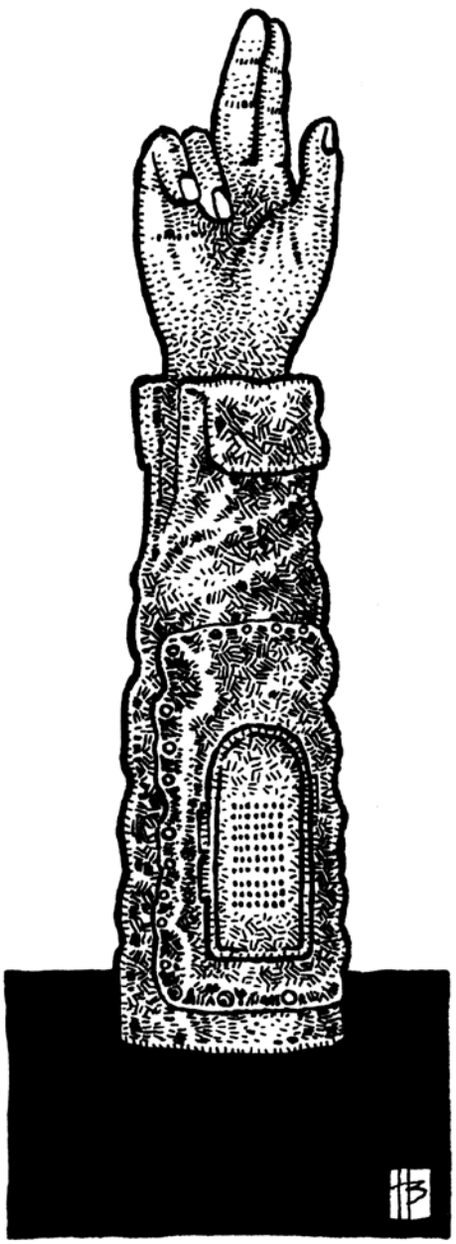

Bras-reliquaire de saint Martial, XVIIIe siècle.

Que souhaite celui qui donne ?

Le fidèle demande au saint la guérison, la récupération des biens, la libération, etc. Dans l'espoir d'un miracle, il fait un vœu (*votum*) au saint qu'il sollicite, en lui promettant une offrande. Les objets offerts au saint s'appellent ainsi *ex-voto* («en raison du vœu»). Dans la plupart des cas, il s'agissait des cierges (très importants pour l'éclairage des églises), de la monnaie, des dons en nature, des objets symboliques en rapport avec la partie malade, des objets de trésor (bijoux, objets liturgiques), voire du versement d'une somme annuelle. Parfois même la personne miraculée s'est engagée au service d'un monastère.

À quand remontent les premiers cycles d'ostensions ?

Dès le milieu du XIVe siècle, des ostensions sont organisées périodiquement dans la région rhénane – Aix-la-Chapelle, Cologne, Trèves, Maastricht, Tongres, Kornelimünster. En 2014 des ostensions exceptionnelles ont eu lieu à Aix-la-Chapelle, à l'occasion des 1 200 ans de la mort de Charlemagne. Selon une légende rédigée à la fin du XIe siècle à Saint-Denis, l'empereur aurait ramené de Constantinople des reliques insignes, dont la robe de la Vierge, un linge de l'enfant Jésus, un tissu qui aurait enveloppé la tête de saint Jean décapité, le tissu qui aurait couvert les hanches du Christ sur la Croix.

Parmi les ostensions organisées en Europe, citons celles de la Sainte Tunique du Christ qui a lieu cette année en la basilique Saint-Denys d'Argenteuil (du 25 mars au 10 avril 2016). Selon la légende attestée au milieu du XIIe siècle, cet objet aurait été offert à Charlemagne par l'impératrice Irène, puis Charlemagne l'a donné à sa fille Théodrade, abbesse d'Argenteuil.

Quels sont les rites de l'ostension ?

Il y a plusieurs composantes de ces rites. D'abord, on sort les reliques de leur lieu de conservation habituel (c'est l'élévation des reliques). En Limousin, on procède aussi à la «reconnaissance» des reliques, avec l'ouverture des châsses pour vérifier leur intégrité. Non seulement on expose les reliques à la vénération des fidèles, mais on fait des processions solennelles en les portant en cortège.

Quant aux ostensions médiévales de la région rhénane, on présentait les reliques à la foule en hauteur ; pour capter leur pouvoir miraculeux, les pèlerins utilisaient des miroirs dits de dévotion !

On doit souligner que les pèlerins pouvaient obtenir des indulgences – des remises des peines dues au péché, sur la terre et même au Purgatoire – lors des ostensions. C'est contre la vente abusive des indulgences que les réformateurs – Luther, Calvin, les huguenots – s'insurgent au XVIe siècle. ■

Chef-reliquaire de saint Aurélien, 1803 (d'après un modèle du XVIIe siècle), propriété de la confrérie des bouchers.

Ostensions à la lumière de 1905

Subventionnées par les collectivités locales en 2009, les ostensions ont créé une polémique et donné lieu à une bataille juridique pour distinguer ce qui relève du culte et de la culture.

Par **Dominique Breillat** Dessin **Benoît Hamet**

Les 71e ostensions de 2009 à *«la magnificence quasi andalouse»* (*Le Monde*) se sont trouvées au cœur de polémiques sur la laïcité en raison des subventions accordées par des collectivités territoriales, la qualification de ces manifestations ayant pu paraître délicate aux juristes : culturelles ou cultuelles ? Il n'y a qu'une lettre de différence mais elle est précisément la clef du débat. La question est montée jusqu'au Conseil d'État qui a opté pour le second qualificatif tout en n'ignorant pourtant pas le premier, montrant bien ainsi la subtilité de la distinction. On semble se retrouver dans les mêmes interrogations juridiques que celles sur les crèches de Noël. Pourtant ce n'est pas la première fois que le juge administratif examinait la question des ostensions. Déjà dans un arrêt de 1954 (CE, 3 décembre 1954, Rastouil, évêque de Limoges) il avait jugé que les ostensions étaient soumises à la loi de 1905, dans une affaire où l'autorité municipale adoptait une attitude bien différente puisqu'elle avait voulu interdire les processions sur la voie publique. Comme le rappelait, non sans ironie, le rapporteur public du tribunal administratif de Limoges, Jérôme Charret, aujourd'hui le maire de Limoges ouvre la châsse de saint Martial avec l'évêque. La haute juridiction a considéré qu'en conséquence, les subventions limousines contrevenaient à la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État qui pose dans son célèbre article 2 que *«la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte»*.

QUATRE ANS DE PROCÉDURE

L'affaire est née du recours de treize militants laïques et de la Libre Pensée car deux collectivités territoriales

avaient accordé des subventions à onze confréries, comités ou associations et deux communes (Le Dorat et Nexon) à savoir 41 497 € par le Conseil régional du Limousin et 26 300 € par le Conseil général de la Haute-Vienne. Le Conseil régional avait fait preuve pourtant de discernement juridique en enlevant des budgets les éléments religieux. Le rapport fondant la délibération précisait que *«au nom du respect du principe de laïcité … les éléments religieux (messe, bénédiction, etc.) sont exclus des chiffrages»*.

Suite aux recours des militants, le tribunal administratif de Limoges dans son jugement lu le 24 décembre 2009 avait annulé les délibérations du Conseil régional du Limousin et du Conseil général de la Haute-Vienne, jugement confirmé, sur recours de six confréries ou comités et du Conseil régional par la Cour administrative d'appel de Bordeaux le 21 décembre 2010. Cette décision a été confirmée sur recours de deux confréries et d'un comité par le Conseil d'État le 15 février 2013 (CE, 15 février 2013, n°s 347049 et 347050, Association grande confrérie de Saint-Martial et autres). On remarquera que le Conseil régional avait envisagé de soulever une question prioritaire de constitutionnalité, ce qui aurait conduit à examiner si l'article 2 de la loi de 1905 était conforme à la Constitution, mais ensuite a préféré s'en abstenir, les risques étant sans doute trop grands pour la loi de 1905, encore qu'une telle QPC aurait pu en renforcer l'autorité si la constitutionnalité avait été proclamée.

L'EMBARRAS DU CONSEIL D'ÉTAT

Dans son arrêt, on constate bien l'embarras du Conseil d'État. Décrivant les ostensions, il constate *«qu'elles ont acquis un caractère traditionnel et populaire, qu'elles attirent la population locale ainsi que de nombreux touristes et curieux, et qu'elles ont dès lors aussi un intérêt culturel et économique et, d'autre part, qu'en marge des processions elles-mêmes sont organisées des manifestations à caractère culturel ou historique telles que des concerts, des expositions, des conférences ou des visites de musées»*. (Signalons que le 28 juin 2009, il y avait 110 000 touristes à Saint-Junien dont le maire appartient à l'Alternative démocratie socialisme, dissidents du Parti communiste.) Mais le Conseil d'État constate aussi que les ostensions consistant *«en la présentation dans certaines communes du Limousin»* – les juges du Palais-Royal oublient Charroux dans la Vienne, Abzac et Esse en Charente – *«par des membres du clergé catholique, de reliques de saints qui ont vécu dans la région ou qui y sont particulièrement honorés ; qu'après avoir été solennellement reconnues dans les églises, ces reliques sont portées dans les rues en processions dans leurs châsses et offertes à la vénération des fidèles»* et surtout, et c'est cela qui a emporté la décision des juges, *«que les ostensions se concluent par des eucharisties»*, ce qui a amené à imprimer un caractère cultuel à ces manifestations. Pour le Conseil d'État, la Cour de Bordeaux en jugeant que les *«ostensions septennales ont le caractère de cérémonie cultuelle»* n'a pas commis *«d'erreur de droit»*. Dans leur argumentation, les défendeurs avaient considéré que les dispositions de l'article 2 de la loi de 1905 étaient incompatibles avec l'article 9 (liberté religieuse) et 14 (non discrimination) de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ce qu'a réfuté le Conseil d'État. À notre connaissance il n'y a pas eu de recours devant la Cour de Strasbourg. On peut le regretter sur le plan juridique.

Les 72e ostensions seront-elles privées de toute subvention en 2016 ? Le rapporteur public du Conseil d'État, Emmanuelle Cortot-Boucher, dans ses conclusions donne la solution. Il faudra *«distinguer nettement ce qui touche directement aux processions et qui ne peut en aucun cas être financé sur des fonds publics… et ce qui n'est pas lié aux processions, qui peut donner lieu à subvention»*. Et de citer *«des concerts, des ateliers de découverte pour enfants ou encore des conférences ou des expositions»*.

LES OSTENSIONS, ÉLÉMENT DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

Mais on peut se demander s'il n'y aurait pu avoir un rebondissement de cette querelle avec l'inscription, le 4 décembre 2013 à Bakou, des ostensions sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco grâce à un dossier soutenu par les collectivités territoriales. Ces ostensions sont qualifiées par l'organisation internationale de *«grandioses cérémonies et processions organisées tous les sept ans en vue de l'exposition et de la vénération de reliques de saints chrétiens»*. La fiche de présentation élaborée par la France soulignait que les ostensions sont *«longuement préparées par de nombreux bénévoles, dont beaucoup sont plus attachés à leur caractère culturel et patrimonial qu'à leur aspect cultuel, les ostensions contribuent donc au renforcement du tissu social»*.

Mais c'était dix mois après l'arrêt du Conseil d'État. Y aura-t-il un nouvel épisode juridique suite à cette inscription ? ■

Dominique Breillat est professeur émérite de droit public à l'université de Poitiers, doyen honoraire de la faculté de droit et sciences sociales, membre du Centre d'études sur la coopération juridique internationale (Cecoji).

VIGILANCE DE LA LIBRE PENSÉE

L'association Libre Pensée 87 est à l'origine de l'annulation par le Conseil d'État, en 2013, des subventions publiques accordées par le Département et la Région aux ostensions limousines. Les fêtes de 2016 sont les premières depuis cette décision. Selon Jean-Louis Darnis, président de la fédération de Haute-Vienne de la Libre Pensée, les communes concernées ne reçoivent plus de financements directs mais peuvent toujours aider matériellement à la préparation des ostensions. «À notre connaissance, aucune municipalité ostensionnaire n'a voté en conseil municipal en faveur de subventions. En revanche, les communes fournissent aux comités et confréries des barrières ou des engins de sécurité… Ce n'est pas illégal car cela intervient dans le cadre des pouvoirs de police conférés aux maires.» Si les ostensions conservent leur caractère religieux, les membres de la Libre Pensée ne remettent pas en cause la tenue de ces manifestations : «Notre action en justice concernait l'octroi de financements publics, mais nous ne militons pas pour la suppression des ostensions limousines.» *C. B.*

Du cultuel au culturel

L'historien Paul d'Hollander analyse la persistance des ostensions limousines dans une société profondément marquée par l'anticléricalisme.

Entretien **Clément Barraud** Dessin **Benoît Hamet**

Paul d'Hollander, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Limoges, publie un ouvrage qui retrace l'histoire des ostensions limousines depuis le XIXe siècle. D'événements strictement religieux à leur origine, elles ont acquis au fil des années un caractère historique et culturel, jusqu'à leur inscription au patrimoine immatériel de l'humanité de l'Unesco.

À travers deux siècles d'histoire des ostensions limousines, vous montrez que ces fêtes relèvent aujourd'hui autant du patrimoine historique que de la religion.

Paul d'Hollander. – Oui, c'est ce qui fait l'intérêt et l'originalité des ostensions limousines. Elles sont fondamentalement religieuses, mais avec un aspect culturel qui tient à l'identité locale, à la tradition. Et depuis les années 1970-1980, elles sont l'occasion de manifestations culturelles : concerts, pièces de théâtre ou conférences, qui sont organisés soit par des organisations confessionnelles, soit par des instances publiques, des associations… L'exposition actuelle au musée des beaux-arts de Limoges est représentative de l'accent mis sur le patrimoine culturel immatériel. Toutefois, ce glissement du cultuel vers le culturel est relativement récent.

Buste-reliquaire de sainte Valérie, seconde moitié du XIVe siècle.

Quel est le tournant ?

Il se situe à la fin des années 1930 avec l'arrivée d'un nouvel évêque à Limoges, Mgr Rastouil. Il va renouveler les ostensions pour leur donner une autre dimension. D'une part, il veut ramener l'Église dans

la rue, pour qu'elle ait une visibilité aux yeux de tous. D'autre part, il veut montrer qu'elles symbolisent la tradition, le patrimoine, la culture limousine. De 1939 à 1960, sous son impulsion, chaque ostension sera accompagnée d'événements culturels. Il est aussi le premier à assister à toutes les ostensions en 1953, une vingtaine au total. Il va également leur donner un caractère diocésain car auparavant, elles se déroulaient de façon autonome. Mais en 1960 la procession qui réapparaît à Limoges, après 80 ans d'interdiction municipale, rassemble pour la première fois toutes les communes ostensionnaires.

L'histoire des ostensions a été chaotique. Cette fête a toujours été à l'origine d'une dualité entre cultuel et culturel…

Oui, les ostensions ont régulièrement été l'occasion de manifestations profanes. Le refus des ostensions par une partie de la population a toujours existé, même si avant la Révolution il y avait tout de même une véritable ferveur. Les gens attendaient les ostensions, d'autant plus qu'elles se déroulent tous les sept ans, ce qui en accentue l'originalité. Elles ont ensuite perdu un peu de leur caractère religieux, pour une partie de la population, à la fin du XIXe siècle. Si la pratique religieuse diminue, les processions, au Dorat ou à Saint-Junien par exemple, prennent la forme de cortèges historiques. La presse, les revues régionales et nationales relatent ces ostensions comme étant du folklore, du pittoresque, plus que de la religion.

Il y a également des situations conflictuelles dans certaines villes qui bannissent les processions : Limoges en 1880, Saint-Yriex, Saint-Léonard. À certains endroits, il y a un anticléricalisme et un laïcisme qui montent dans les premières décennies de la IIIe République. Toutes les processions sont interdites, quelles qu'elles soient. Les ostensions se poursuivent alors dans les églises, il n'y a plus de manifestations extérieures. Cet anticléricalisme va s'atténuer après la Seconde Guerre mondiale. Malgré tout, l'Église est bien consciente de cette perte de sens religieux. On le voit dans les années 1960-1970 lorsque certains prêtres disent qu'ils ne sont pas là pour faire du spectacle, et ont des mots très durs envers les ostensions tout en affirmant qu'il faut les conserver, les faire évoluer.

L'exemple de Saint-Junien, ville communiste qui accueille 100 000 personnes pour un événement d'origine religieuse, est emblématique. Comment expliquez-vous ce paradoxe ?

C'est surprenant pour l'une des plus anciennes villes communistes de France, mais c'est un temps fort dans la vie de la commune et de la communauté. Cela montre l'attachement des Saint-Juniauds pour leurs ancêtres, saint Amand, saint Junien, considérés comme des protecteurs. Les ostensions renvoient à l'histoire, à l'origine de la ville, les aspects religieux sont finalement secondaires. C'est ce qui explique selon moi ce basculement vers le culturel. D'ailleurs, la messe qui a lieu le matin avant la procession accueille relativement peu de monde. Par contre l'après-midi les rues sont bondées pour la procession… La question de l'interdiction des ostensions à Saint-Junien s'est posée vers 1903. C'était une promesse des candidats anarchistes, mais les républicains radicaux qui ont été élus s'y opposaient.

Qu'est-ce qui fait la particularité des ostensions de Saint-Junien ?

L'ampleur et la qualité du cortège avec, depuis 1980, l'apparition de saints contemporains. C'est aussi un défilé dans lequel depuis vingt ans on fait entrer des personnages qui ne sont pas béatifiés, comme l'Abbé Pierre, les moines de Tibéhérine, et même des témoins d'un certain humanisme mais sans lien avec la religion catholique : Nelson Mandela, Martin Luther King ou l'Unicef. Il y a de la dévotion bien sûr, mais pour beaucoup de spectateurs, on vient assister à un spectacle.

La décision du Conseil d'État, en 2013, d'interdire les subventions publiques aux ostensions, a-t-elle été un frein dans le développement des ostensions ?

Les ostensions qui ont lieu cette année sont les premières depuis cet arrêt, donc elles auront valeur de test. Il y a toujours une participation importante du clergé, d'un point de vue spirituel, mais toute l'organisation repose sur les confréries locales et les comités. Dans certaines municipalités, une aide matérielle est apportée, comme à Saint-Junien, pour accrocher les banderoles, les drapeaux… L'absence de subventions du Département de la Haute-Vienne et de la Région Limousin, qui représentaient plus de 60 000 €, va gêner les comités et confréries mais ne les empêche pas d'organiser ces ostensions. Le financement va venir de la population, pas le biais de dons, de quêtes, de vente d'objets… Il y a un peu moins de manifestations culturelles cette année, peut-être aussi parce que certaines collectivités locales et organismes publics ont choisi de se tenir en retrait.

Cependant, il y a vingt ostensions cette année. En 2009, on comptait quatre nouveaux lieux : Eymoutiers, Pierre-Buffière et Crocq, en Creuse. Cette année, une fête sera célébrée à Guéret également. Donc ce n'est pas la mort des ostensions.

Cette décision du Conseil d'État d'une part et l'inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco d'autre part sont-ils au final les deux versants des ostensions, l'un religieux, l'autre culturel ?

Tout à fait, d'autant que les deux ont eu lieu la même année, en 2013. D'un côté le Conseil d'État dit que ces fêtes ont un côté cultuel qui va à l'encontre d'un financement public. D'un autre côté, tout en reconnaissant que c'est religieux, l'Unesco a mis en avant les traditions où se retrouvent laïcs et religieux, les savoir-faire... Ce «label» donne une certaine image et une crédibilité aux ostensions. ■

Ostensions. Entre culte et culture, deux siècles d'histoire limousine, de Paul d'Hollander, éditions Les Monédières, 204 p., 22 €

Qu'est-ce qu'une relique politique ?

Une équipe d'historiens des universités de Poitiers et Limoges, qui travaille sur les symboles et rites politiques, décrypte les pèlerinages politiques.

Par **Jérôme Grévy** Dessin **Benoît Hamet**

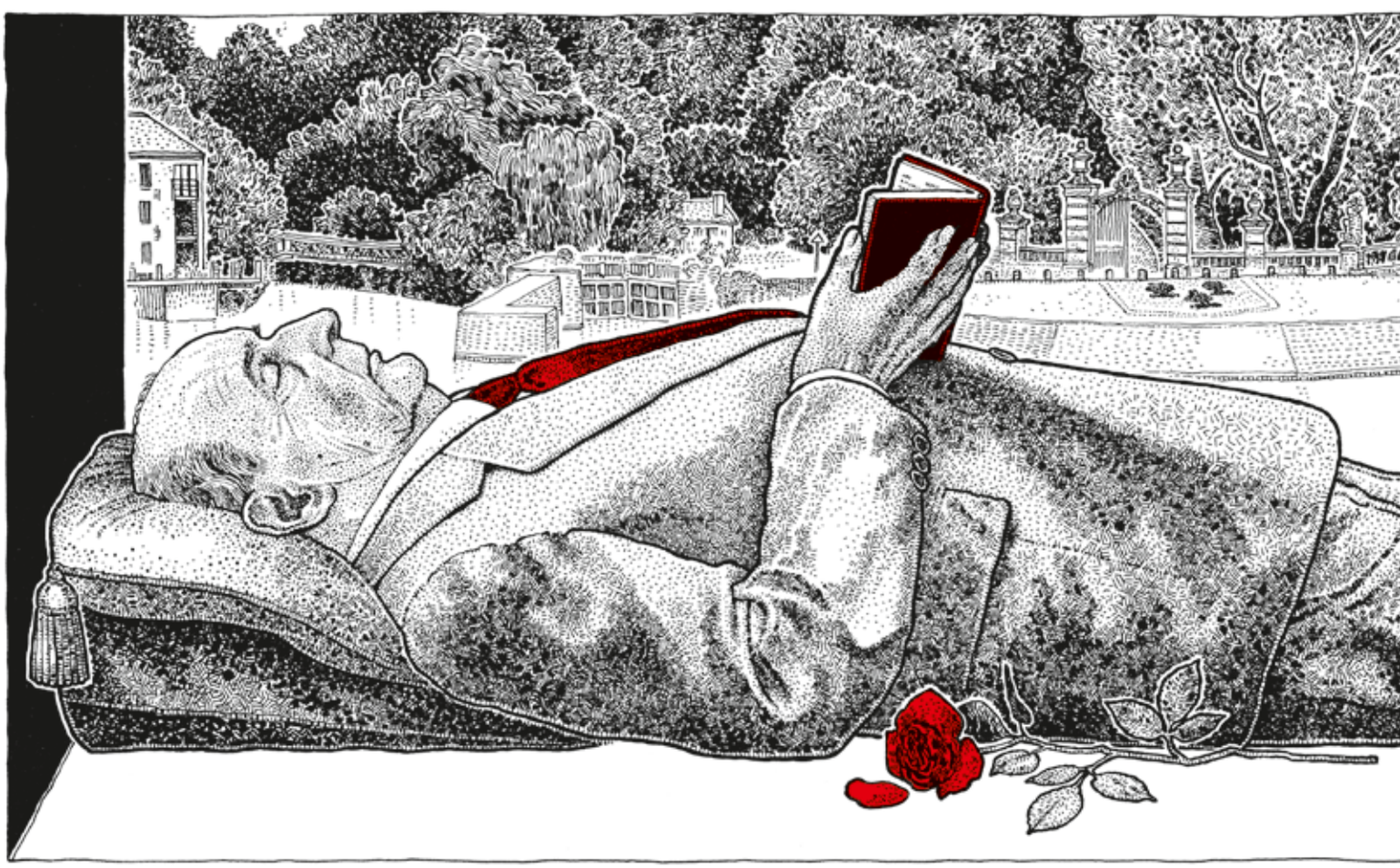

Qu'il s'agisse de l'épée de Jeanne d'Arc, du cœur de Gambetta ou du chapeau de François Mitterrand, l'opinion publique manifeste régulièrement une grande émotion à l'annonce de la découverte, de la vente ou la disparition de telle «relique» d'un «personnage historique» ayant joué un rôle éminent dans le passé. Bien loin d'être le résultat d'une habile manipulation orchestrée par les médias, à des fins politiques ou touristiques, ce phénomène est hérité de pratiques religieuses anciennes qui ont été fortement transformées par leur usage politique.

À toutes les époques, sans doute, et dans les sociétés les plus diverses, les hommes ont conservé des «restes» du passé, qui sont la trace de personnages ou de moments dont ils veulent conserver le souvenir. Ces reliques, parties d'un tout désormais disparu, connaissent différents sorts : les unes sont vénérées avec continuité, d'autres sont oubliées, voire effacées avant parfois de ressurgir.

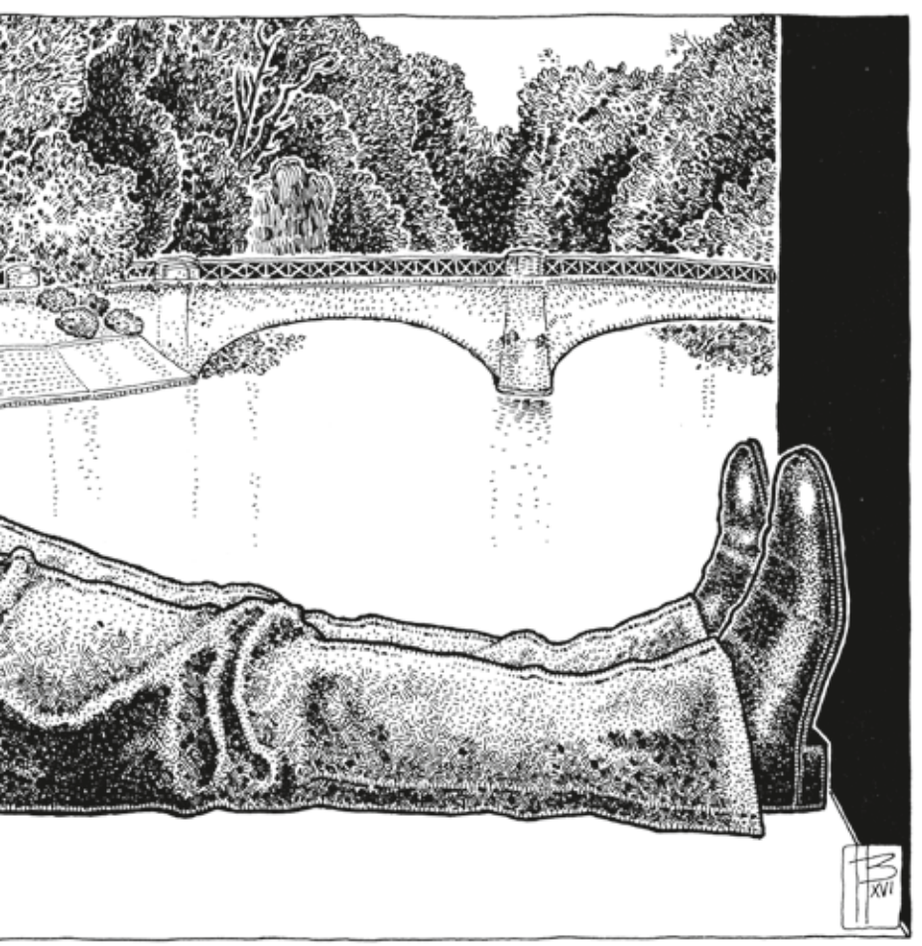

En Occident, la conservation et la vénération des reliques ont connu leur manifestation la plus évidente dans le domaine religieux, favorisée par la certitude qu'il existe un lien mystique entre les vivants et les morts. La relique prolonge la présence et le souvenir du mort et les enrichit parfois d'une efficacité nouvelle. Pour autant, les pouvoirs civils ont également eu à cœur de légitimer leur pouvoir en l'enracinant dans un passé dont ils conservaient les traces matérielles. Les intentions religieuses et politiques s'entremêlent alors, le même objet pouvant être investi d'un sens à la fois politique et religieux. Le monde profane a aussi pu créer ses propres reliques, établissant ainsi des «religions de la politique» (E. Gentile, 2001).

DES OBJETS ET DES LIEUX DE MÉMOIRE

Cette expression culturelle, voire cultuelle, du politique fut longtemps négligée ; elle méritait d'être décryptée. Une équipe d'historiens des universités de Poitiers et de Limoges, qui travaille depuis plusieurs années sur les symboles et les rites politiques, vient de publier un ouvrage consacré à l'étude de la politisation des pèlerinages. En 2015 a été organisé un colloque, qui s'est déroulé en deux temps et en deux lieux, à Madrid puis à Poitiers, qui visait à considérer non plus le «pèlerinage politique» mais son but, sa destination. Les objets qui sont associés aux lieux de mémoire sont en effet investis d'une dimension quasi mystique et deviennent ainsi des «reliques politiques».

Un malentendu existe à ce sujet, que ce colloque a voulu dissiper. Trop souvent en effet, l'existence de reliques politiques est perçue comme résultant d'un «transfert de sacralité», du religieux vers le politique dont les totalitarismes seraient l'aboutissement. Leurs affirmations et leurs attitudes, qui traduisaient leur haine de l'Autre par des paroles de dénigrement ou des actes de destruction ainsi que des rites d'adhésion ou de communion, seraient le signe éclatant de ce processus de sécularisation des sociétés occidentales. Les systèmes démocratiques, quant à eux, puisqu'ils se pensent comme produits de la modernité et de la rationalité, prétendent être immunisés contre la tentation d'instrumentalisation de la crédulité populaire. Les gouvernements anticléricaux vont plus loin encore et n'ont de cesse de moquer les pratiques qu'ils jugent empreintes d'une superstition d'un autre âge.

C'est pourquoi, sans doute, les travaux d'histoire politique n'ont longtemps prêté qu'une attention distraite aux objets politiques, les considérant le plus souvent comme des colifichets de peu d'importance, tout juste bons à illustrer les manuels scolaires ou les reportages de docufiction, fort en vogue depuis quelques années. Le défi relevé par les participants à ce colloque a été de prendre cet oxymoron au sérieux, de mettre les reliques politiques au grand jour, de les examiner sous toutes

leurs faces, de les dépecer et d'en extraire la substantifique moelle. Il convient de remarquer d'emblée que le religieux et le politique pouvaient et peuvent coexister en la relique. La politique reliquaire qui fut mise en œuvre à l'époque moderne par l'Église romaine est à ce titre fort significative. Il s'agissait d'une part de combattre le protestantisme, lequel honnissait le culte idolâtre des saints, d'autre part de canaliser la spontanéité du peuple des fidèles, prompt à rechercher les objets qui avaient appartenu aux personnes auréolées d'une réputation de sainteté. Certaines congrégations entendaient également tirer profit de l'attrait que suscitait la dépouille de l'un des leurs. Ainsi se créait une sorte de tension, voire de rivalité entre une demande populaire, un usage mis en œuvre par une congrégation ou une paroisse, une régulation tentée par les autorités romaines. Cette vénération de la relique était parfois de courte durée, pouvait tomber en déshérence. La relique était alors victime d'oubli, d'abandon ou de destruction. Le plus souvent, elle avait été mise en concurrence avec de nouvelles reliques, dont l'effet paraissait plus assuré.

La relique politique peut être un reste corporel, conservé par les proches ou exhumé par les héritiers. Les viscères de Louis IX, la tête de Richelieu, le cœur de Gambetta en sont les exemples les plus connus. Par extension, selon un processus qui affectait les reliques des saints, des objets divers ayant appartenu à un responsable politique acquirent, implicitement ou explicitement, le statut de reliques. Des objets ayant appartenu au défunt, des plus usuels, comme un encrier ayant appartenu à De Gaulle ou une tabatière de Gambetta, aux plus exceptionnels, comme un tableau ou un objet de collection qui était cher à la personne vénérée. Plus l'époque et la personne honorée sont récentes, plus les objets peuvent être nombreux. Ce sont alors des collections, lesquelles peuvent constituer un musée. Ainsi des objets ayant appartenu à leurs ancêtres chouans conservés dans les châteaux vendéens par leurs propriétaires ou des cadeaux reçus par le président Mitterrand durant ses deux septennats.

Il n'est donc pas étonnant de constater que la relique est liée à un lieu, qui est de ce fait sacralisé, et parfois à un monument, qui est alors sanctuarisé ou patrimonialisé ; il en est ainsi de l'abbaye de Saint-Denis, de la presqu'île lyonnaise d'Ainay, du Palais impérial d'Aix-la-Chapelle, du Panthéon. À l'époque contemporaine, les maisons des hommes politiques peuvent ainsi devenir des reliquaires et acquérir une fonction identitaire ; il en est ainsi des maisons de La Boisserie (De Gaulle), des Jardies (Gambetta), de Jarnac (Mitterrand), de Caprera (Garibaldi). Le bâtiment acquiert une signification forte car son image est connue et porteuse de sens. Il peut devenir destination d'un pèlerinage politique. De reliquaire, il devient en quelque sorte relique.

Que les visiteurs soient nombreux ou non, la relique et le reliquaire ont besoin que soient établis des gardiens de la mémoire qui leur est associée. Il peut s'agir de religieux ou de religieuses, d'autorités civiles, de communautés locales, de collectionneurs, d'associations de militants ou d'héritiers. Leur rôle est d'abord de conserver, parfois en dissimulant. Certains se sont autoproclamés dans cette fonction, d'autres ont été nommés par une autorité supérieure, étatique, communale, partisane, associative. Ils contribuent au rayonnement des reliques qu'ils protègent en les identifiant, en les racontant, en assurant leur contemplation. Le premier effet des reliques est donc d'établir ou de légitimer leurs gardiens. Lorsqu'il s'agit de restes d'un personnage charismatique, ils peuvent multiplier les reliques de second ordre, telles que des images ou des objets évoquant le «grand homme» qui est vénéré par les visiteurs. L'intention est à la fois mercantile et idéologique. Les pèlerins conservent ainsi la mémoire matérielle de leur dévotion.

LA FORCE DU GÉNIE TUTÉLAIRE

C'est pourquoi des conflits peuvent naître lorsqu'il y a concurrence dans le projet de captation de la renommée attachée à la relique. Entre des congrégations concurrentes. Entre l'autorité civile et les pouvoirs religieux. Entre héritiers naturels et militants politiques. Entre autorités civiles et associations. Les situations conflictuelles ne manquent pas et chacune est révélatrice de ce qu'un homme public appartient à la société et que la mémoire, activée par la vénération des reliques, exacerbe les tensions.

La relique politique occupe donc une fonction éminente. Dans les sociétés où le pouvoir prétend, en raison de l'affirmation de l'État, être devenu impersonnel, ne pas dépendre des individus qui l'exercent mais des institutions, elle établit la légitimité de celui qui la visite et, à travers elle, rend hommage à l'homme dont elle est héritière. Elle est emblème de la transmission personnelle d'une mémoire, d'une identité, d'un projet de société. Dans les sociétés affectées par le processus de sécularisation, elle prend d'autant plus d'importance que le religieux s'efface et relève, plus ou moins selon les cultures nationales, du for privé. Elle ajoute une dimension émotive à l'action politique et révèle donc à l'historien que la politique n'est pas seulement affaire d'adhésion raisonnée à un modèle de société ou de défense d'intérêts matériels. Vénérer la relique politique, c'est affirmer la fidélité à des convictions et s'efforcer de recueillir la force du génie tutélaire qu'est l'homme dont on se dit ainsi l'héritier. ■

Jérôme Grévy est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Poitiers, membre du Centre de recherches interdisciplinaires en histoire, histoire de l'art et musicologie (Criham, EA 4270). Il a dirigé, avec Luc Chantre et Paul d'Hollander, *Politiques du pèlerinage, du XVIIe siècle à nos jours* (PUR, 2014).

Du pèlerinage présidentiel

À Jarnac, la mémoire de l'ancien chef de l'État socialiste est toujours présente.

Par **Clément Barraud** Dessin **Benoît Hamet**

Qu'il s'agisse de Colombey-les-Deux-Églises, Orvilliers ou Jarnac, les visites sur les tombes présidentielles montrent l'attachement des Français pour *«leur monarque républicain»*, selon l'historien Eric Kocher-Marboeuf. Pourtant, si le terme de «pèlerinage» convient par exemple à l'afflux continu de visiteurs sur la tombe du Général de Gaulle et le domaine familial de la Boisserie, la dynamique est différente pour Jarnac. Le nombre de visiteurs du cimetière des Grand'Maisons, estimé à 50 000 en 1996, a diminué au fil des années pour se stabiliser autour de 20 000. Contrairement à Colombey, le choix de Jarnac pour l'inhumation de François Mitterrand a surpris puisque l'ancien chef de l'État et son épouse avaient acheté une parcelle dans le Morvan au cours de l'été 1995. *«La petite ville charentaise ne faisait pas partie jusque-là des lieux naturellement associés à François Mitterrand, même s'il était parfois qualifié par certains biographes de "fils de la Charente" ou encore de "Rastignac charentais", par références à la vinaigrerie familiale ou à son parcours scolaire chez les pères à Angoulême»*, écrit l'historien. Jarnac abrite la tombe de François Mitterrand, sa maison natale et deux musées. L'un est consacré aux cadeaux présidentiels du second septennat et le second, ouvert dans l'ancienne maison des Mitterrand, doit devenir un lieu de recherches pour les historiens travaillant sur la carrière de l'ancien président socialiste. À la mort de la sœur de François Mitterrand en 2005, la Ville de Jarnac a en effet acheté la demeure ainsi que les bâtiments attenants : vinaigrerie, tonnellerie et chai. Après d'importants travaux de rénovation, la municipalité a ouvert le lieu et mis à la disposition du public des manuscrits d'œuvres et de discours ainsi que les célèbres vêtements de l'enfant du pays : pardessus, écharpe et chapeau noir.

Jusqu'à présent, chaque mois de janvier est surtout le théâtre de commentaires politiques à propos de la présence ou non des principaux responsables socialistes sur la tombe de François Mitterrand. Eric Kocher-Marboeuf revient notamment sur l'absence de Ségolène Royal en 2006, lors de la commémoration du 10e anniversaire de la mort de l'ancien président. François Hollande, lui, a effectué le pèlerinage en tant que candidat à l'élection présidentielle en janvier 2012. *«C'est la force de l'esprit qui est ici,* dit-il. *J'essayerai d'avoir l'esprit de la force.»* Mais, après son élection, il attendra janvier 2016 pour se rendre à Jarnac. Ces venues de personnalités politiques sont délicates à gérer pour la mairie et l'association des Amis de François Mitterrand qui organisent chaque année la manifestation du 8 janvier. Plus globalement, Jarnac serait un lieu de pèlerinage *«en devenir»* selon Eric Kocher-Marboeuf. Le *«pèlerinage militant socialiste»* des dernières années pourrait laisser place à un rendez-vous des *«pèlerins-touristes qui profitent d'une villégiature sur le littoral charentais ou d'un trajet en camping-car pour faire un crochet par Jarnac»*. Des circuits en autocars prévoient déjà une pause au cimetière dans le cadre d'excursions au milieu du vignoble… S'il manque à la commune la *«touche intimiste»* qui rapproche le visiteur de François Mitterrand, qui peut être ressentie à la bergerie de Latché ou à la tour de l'hôtel de la rue de Bièvre à Paris, le vingtième anniversaire de sa mort pourrait être le point de départ d'un véritable «pèlerinage» charentais. ■

Eric Kocher-Marboeuf est maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Poitiers. Son article sur les tombes des présidents défunts de la Ve République a été publié dans l'ouvrage collectif *Politiques du pèlerinage, du XVIIe siècle à nos jours* (PUR, 2014).

Entretien **Héloïse Morel**

Recherche en mouvement : les archives des camps

L'exposition «Des camps dans la Vienne 1939-1945 : contrôler, exclure, persécuter» présentée aux Archives départementales de la Vienne du 19 janvier au 22 avril 2016, retrace l'histoire des camps d'internement dans la Vienne durant la Deuxième Guerre mondiale. Un cycle de six conférences propose au public de découvrir les aspects les plus récents de la recherche historique sur ce sujet.

L'Actualité. – Quelle a été votre démarche de recherche pour construire cette exposition sur les camps d'internement de la Vienne ?

Olivier Banchereau. – Lorsque j'ai pris mes fonctions de médiateur du patrimoine aux Archives départementales, on m'a signalé que le bâtiment était construit à proximité d'un ancien camp d'internement. J'ai parallèlement pris connaissance d'un fonds important d'archives lié aux camps de la Vienne, soit 25 mètres linéaires de documents classés en sous-série 109W[1], dont l'analyse en était facilitée par un inventaire rédigé en 2003. Par ailleurs, les commémorations du 70e anniversaire de la libération des camps se profilaient. C'est cette conjonction d'éléments qui a orienté la recherche dans ce domaine. Avant de se plonger dans les fonds d'archives, il fallait d'abord me documenter sur la question de l'internement administratif en France. De ce point de vue, l'ouvrage fondateur de Denis Peschanski, *la France des Camps,* a été primordial quant à mon approche du sujet, d'autant plus que l'historiographie sur les camps d'internement de la Vienne est parcellaire, et qu'il n'existe aucune synthèse à l'échelle du département. Suivant la trame de Denis Peschanski, j'ai donc abordé l'exposition comme le lieu de la recherche, en espérant que les historiens se (ré)emparent par la suite de cette matière pour approfondir cette histoire de l'internement dans la Vienne sur laquelle il reste beaucoup à écrire.

Jusqu'à présent, l'historiographie locale s'est focalisée sur l'internement pendant l'Occupation, alors que c'est un dispositif mis en place dès 1938 sous la IIIe République et qui perdure jusqu'à la fin des hostilités en 1946. Il fallait donc montrer cette continuité du phénomène tout en insistant sur les ruptures et les différentes logiques de l'internement sous chaque régime politique. Par ailleurs, certains aspects ne sont que peu abordés par les historiens, comme l'internement des civils allemands à la Libération dans le camp de la Chauvinerie, événement qui avait pourtant fait l'objet de nombreux articles dans la presse locale en 1945. Pourtant, il a fallu attendre les travaux de Jacques Perruchon en 2003 puis ceux de Jean Hiernard plus récemment encore pour en redécouvrir l'histoire. Jean Hiernard parle à ce propos d'une mémoire volontairement enfouie à l'époque car honteuse. On perçoit ici les concurrences mémorielles d'après-guerre qui ont amené à mettre de côté certaines parties de l'histoire des camps pour en privilégier d'autres. De ce point de vue, en proposant une synthèse de l'internement dans la Vienne, l'exposition souhaitait avoir une approche plus transversale de cette histoire, en insistant sur des logiques d'internement et moins sur des catégories d'internés, même si celles-ci sont bien identifiées dans le discours de l'exposition.

Collection privée - Félicia Barbanel.

Service anthropométrique et photographique du commissariat central de Poitiers [Alexis Bellin, inspecteur en chef du service, photographe ?]. 15-27 juillet 1941. Photographie d'identité de Marie Barbanel dans le camp de la route de Limoges à Poitiers.

Comment vous êtes-vous situé entre médiation et recherche en histoire ?

L'archiviste dit souvent qu'il n'est pas historien. Et de fait, archiviste et historien sont deux métiers différents. Mais en tant que médiateur, on est souvent amené à franchir la frontière. Si l'archiviste est le plus à même pour guider l'historien dans les fonds d'archives, matière première pour l'histoire, le médiateur va plus loin dans cette démarche puisqu'il propose au public des «expériences» qui le confrontent directement à l'Histoire. Il est donc forcément amené à effectuer des recherches, que sa position au sein des archives facilite. Ainsi, pour cette exposition, certaines recherches nous ont menés dans des fonds d'archives «invisibles» ou inconnus des historiens.

Avec l'aide de l'équipe, j'ai pu trouver dans les archives comptables de la préfecture des bons de transport de la SNCF qui ont permis de compléter notre connaissance sur l'organisation logistique du transfert des Juifs vers Drancy. Le retour aux sources a permis également de montrer la récurrence des problèmes dans la gestion des camps (difficulté du ravitaillement, du recrutement de personnels…), mais aussi la permanence de certains phénomènes, comme la présence dans l'administration des camps de certains personnels présents pendant l'Occupation mais aussi après la Libération. C'est le fonctionnement normal d'une administration qui apparaît alors. Une administration qui organise, gère, recrute, enregistre, produit des rapports, des dossiers, des listes… mais dans le contexte d'un régime autoritaire comme celui de Vichy, cela s'apparente à une forme de «froideur» dans son fonctionnement. Cela pose alors évidemment la question de l'obéissance du fonctionnaire, et donc de la résistance, questionnements qui faisaient l'objet de la conclusion de la conférence de Denis Peschanski le 26 janvier dernier[2].

On retrouve des questionnements semblables dans le travail de Véronique Rochais-Cheminée sur le camp de Rouillé. Fille de l'ancien médecin du camp, anthropologue de formation, elle a recueilli entre 2011 et 2013 des témoignages qui évoquent les liens de la population locale avec les internés du camp : ils accueillent les premiers internés avec le sourire, les saluent, leur font passer des colis : est-ce une forme de résistance ? En échange, les internés leur fabriquent des objets, pour les remercier. Le travail de collecte de témoignages que j'ai à mon tour mené en 2015 a révélé l'existence de ces mêmes phénomènes de fabrication et d'échanges entre gardiens et internés au camp de la Chauvinerie à la Libération.

C'est ce travail direct sur les sources (écrites et orales), couplé aux contenus historiographiques existants, qui a permis l'écriture d'une synthèse historique à l'échelle départementale, échelon qui paraissait par ailleurs tout à fait pertinent puisque les archives administratives des camps proviennent principalement d'un des bureaux de la préfecture de la Vienne.

1. La série W concerne les archives publiques pour l'essentiel postérieures à 1940.
2. Les conférences du cycle sont visibles sur le site Internet des Archives départementales de la Vienne.

Archives départementales de la Vienne - 109w228.

Photographe anonyme. 18-26 août 1943. Vue du camp de Rouillé depuis le mirador Sud Ouest. Au premier plan, on aperçoit le local de désinfection et le potager du camp. Au second plan, les sanitaires et les dortoirs des internés.

L'exposition présente un certain nombre de photographies, notamment d'internés. D'où proviennent ces photographies ? Comment analyse-t-on de tels documents ?

Les photographies sont essentielles dans une exposition car elles la rendent vivante. Le problème c'est que les archives administratives en sont bien souvent dépourvues, et les archives des camps de la Vienne n'y échappent pas. Celles qui existent sont des photographies des deux camps de Rouillé et Poitiers-route de Limoges prises pendant l'Occupation dans le cadre de l'Inspection générale des camps afin d'illustrer des rapports. C'est donc là encore un travail de recherche qui a permis de découvrir l'existence de nombreuses autres photographies, notamment celles représentant des internés, formant à l'heure actuelle un ensemble de 110 photographies dispersées entre plusieurs institutions ou dans des collections privées. Pourtant la photographie est interdite sous l'Occupation, et celles qui sont prises le sont par des services de propagande, français ou allemand, souvent pour être publiées, ce qui ne semble pas le cas ici. Alors dans quelles circonstances ces photos ont-elles été prises ? Qui sont les photographes ? Comment ces photos nous sont-elles parvenues ? Autant de questions qui amorcent une nouvelle recherche sur la question de la photographie dans les camps d'internement français.

Quant à l'analyse photographique, elle doit être la même que pour des documents d'archives «classiques». Les documents iconographiques sont trop souvent utilisés uniquement pour illustrer un propos, au risque de se retrouver avec des photographies provenant des services de Vichy pour illustrer la parole d'anciens internés ! Parmi les photographies d'internés, nous en avons retrouvé trois qui, rapprochées d'une liste de noms conservée dans nos fonds d'archives a permis de révéler l'existence d'un fichier des Juifs internés pendant l'Occupation dans le camp de la route de Limoges, établi par le service anthropométrique et photographique de la police de Poitiers. L'analyse montre que ces clichés ont été réalisés dans le camp et que les internés sont assis sur le fauteuil, spécialement conçu pour cet usage, du service anthropométrique de la police de Poitiers. Le plus difficile reste de savoir qui se cachait derrière l'appareil, mais des recherches approfondies pourraient permettre d'identifier le photographe, probablement un fonctionnaire de police. Documenter la photographie, comme n'importe quel document, et la contextualiser, c'est offrir de nouvelles perspectives à la recherche historique.

Olivier Banchereau a mené ses recherches à partir de plusieurs ouvrages : celui de Paul Lévy sur le camp de la route de Limoges, *Un camp de concentration français : Poitiers 1939-1945* (SEDES, 1995), et celui de Roger Picard, *La Vienne dans la guerre 1939-1945* (éd. de Borée, 2001) qui relate le quotidien sous l'Occupation avec certains aspects sur l'internement. Il existe également une brochure de l'Amicale Chateaubriand-Voves-Rouillé-Aincourt, *Les Barbelés de Vichy : le camp de Rouillé, réserve d'otages…* (Saint-Ouen, mai 1994) avec des témoignages d'internés communistes. Le dernier tome de la *Revue historique du Centre-Ouest* : «La mémoire trouble des camps poitevins (1940-1948)» coécrit par Véronique Rochais Cheminée (association ADEL), l'archéologue Sonia Leconte et l'historien Jean Hiernard relate, notamment, des fouilles et des recherches faites sur le camp de la Chauvinerie. Il existe par ailleurs un ouvrage de Jacques Perruchon qui évoque les camps de prisonniers, de civils, des STO : *Camps d'internement en Poitou-Charentes et Vendée 1939-1948* (Le Croît Vif, 2003). Enfin l'ouvrage de Denis Peschanski, *La France des camps* (Gallimard, 2002) propose une synthèse nationale sur ce sujet.

G4F ou Game Audio Factory, studio spécialisé dans la création sonore interactive, est un des leaders européens du secteur. Son dirigeant, Vincent Percevault, ancien de l'École nationale des jeux et médias interactifs numériques implantée à Angoulême, illustre et promeut l'éminence de la filière image charentaise.

Par **Astrid Deroost** Photos **Alberto Bocos**

G4F : le son maître du jeu

Vincent Percevault

En guise d'aperçu, on notera les versions françaises des jeux vidéo (licences) Tintin (d'après le film de Spielberg), Avatar, Iron Man ; la bande-son originale d'Endless Legend, récompensée aux Ping Awards[1] 2014, les commentaires multilingues du Tour de France ou encore l'univers acoustique, avec murmure de tangage et stridence d'alarmes, d'un simulateur de poste de navigation pour les navires de DCNS… Depuis sa création en 2008, l'entreprise G4F, spécialisée dans la création sonore interactive, s'est hissée aux premiers rangs du secteur.

Installé en 2010 à Angoulême, le studio son que Vincent Percevault a fondé en solo compte aujourd'hui dix salariés, trois régies, et intéresse une vaste palette de clients : au premier chef les créateurs de jeux vidéo et également les producteurs de fictions, de séries TV, web, d'applications, les agences de communication audiovisuelle, digitale, les entreprises, les musées, les institutions, l'industrie...

«Avec cinq designers sonores, nous sommes l'une des plus grosses équipes en Europe, confie le dirigeant, lui-même sound designer diplômé en 2004 de l'Enjmin, École nationale des jeux et médias interactifs numériques implantée à Angoulême. *On crée toute la bande-son : composition musicale – on travaille avec une dizaine de compositeurs –, bruitage, enregistrement voix et doublage. Cela fait de nous un guichet unique pour la post-production et notre force est d'être les seuls en France, spécialisés dans l'audio interactif.»*

Les jeux vidéo étant constitués d'une multiplicité de possibles, cette expertise se traduit par une approche particulière de la composition musicale et notamment du positionnement des climax (tensions) qui accompagnent l'action.

«Notre métier est de mettre en place des mécaniques sonores pour prédire l'expérience de l'interacteur. La musique interactive ou adaptative doit amener le joueur aux mêmes climax que dans une création linéaire, donner une impression de vie alors qu'on ne contrôle pas le continuum temps», explique Vincent Percevault.

Les bruitages participent de la sophistication finale quand on sait que des pas illustrant différentes corpu-

lences peuvent être multipliés par plusieurs types de surfaces et davantage de variations de volumes… *«On arrive à des milliers d'échantillons. Actuellement, dans un gros jeu vidéo, il y a plusieurs centaines de milliers de sons créés et déclenchés.»*

En quittant la Touraine pour la Charente, le jeune dirigeant de 37 ans a misé sur la dynamique Pôle image d'Angoulême, sur la présence des studios de jeux vidéo, de cinéma d'animation et du vivier de compétences façonnées sur place. L'Enjmin, seule école publique à former au seul master reconnu est, selon lui, la Polytechnique du jeu vidéo. L'ancien élève, qui accueille des stagiaires tous les ans, y est devenu le responsable pédagogique de la filière son.

DES VOIX NUMÉRIQUES

Parmi les autres savoir-faire disponibles à demeure, se trouvent les comédiens. Ils doublent les licences étrangères ou participent à la création d'une bande-son. Dans le cadre d'une diversification entamée depuis déjà trois ans, G4F a d'ailleurs embrassé le rôle d'agent artistique.

Les échantillons voix de 150 acteurs ont été mis en boîte et sont proposés aux clients. *«Il y a ici une vraie filière, plus les comédiens travaillent, meilleurs ils sont. Nous avons organisé pour eux un stage de formation avec le studio Solidanim, spécialiste de la capture de mouvement. L'idée est d'associer et de promouvoir ces talents locaux»*, souligne Vincent Percevault.

En collaboration avec Native Prime dont il est le représentant français, G4F suit la même approche qualitative et stratégique pour faire de la *«localisation»* (traduction, adaptation et doublage) une solide activité complémentaire.

Un jeu vidéo est amené à sortir simultanément en dix, vingt ou trente langues. Un volant de 400 traducteurs indépendants, spécialisés dans le jeu, connaisseurs des licences et d'une terminologie très précise, entrent alors en action pour G4F en se connectant à un serveur. L'entreprise dispose à Paris d'un responsable traduction et gère la mémoire des traductions, les glossaires, les relectures… Un process qualité essentiel pour la clientèle, principalement composée de studios intermédiaires (20 à 200 personnes), estime le chef d'entreprise.

Pour Vincent Percevault, la diversification et la veille technologique, qui représente maintenant 30 % de son activité, sont incontournables tant l'industrie du jeu vidéo – à nouveau en phase de croissance[2] – est concurrentielle et évolutive.

«Avant on faisait un film linéaire (traditionnel) puis un jeu dérivé. Aujourd'hui, un budget plus important est consacré à la production de jeux interactifs à partir desquels on peut faire cinquante versions de films. Il y a aussi une forte poussée des créateurs indépendants qui peuvent diffuser un jeu dans le monde entier. Et il est difficile de prédire le succès d'un jeu… On est dans une industrie où il faut se réinventer souvent !» ■

1. Equivalent Césars du jeu vidéo, composition d'Arnaud Roy (Angoulême).
2. Selon le Syndicat des éditeurs de logiciels de loisir, l'industrie française du jeu vidéo a enregistré une croissance de 6 % en 2015.

Entretien **Clément Barraud** Photo **Thierry Fontaine**

PHILIPPE EON

Une philosophie de la précarité énergétique

Philippe Eon travaille pour l'agglomération du Pays châtelleraudais, en tant que responsable du service développement durable, et s'occupe de la politique énergie-climat. Il enseigne également la philosophie à l'université Paris Diderot, en master énergie, écologie, société. Auteur d'ouvrages sur le développement durable et l'adaptation au changement climatique, il publie *Réguler le chauffage. Une philosophie de la précarité énergétique*. Dans ce livre, il propose de redéfinir les notions de précarité et de sobriété, et pointe le paradoxe d'une société qui veut lutter contre la précarité énergétique tout en s'efforçant de limiter la consommation de ressources naturelles.

L'Actualité. – Pourquoi traitez-vous la précarité énergétique comme une question philosophique ?

Philippe Eon. – Je ne peux pas m'empêcher d'aborder les choses à travers la philosophie, notamment sous l'aspect du langage, qui a une fonction fondamentale. Il conditionne en effet notre façon de décrire le monde, d'agir, ou au contraire de ne rien faire. Par exemple, on explique souvent dans les milieux institutionnels que la précarité énergétique est un «volet» de la politique énergie-climat, comme si le thème était dans une case qui lui garantissait sa place et sa pertinence. Sur les sujets du climat et de l'énergie, les pouvoirs administratifs formatent des discours qui réclament de l'adhésion, suscitent peu de questions et occupent l'espace public à la façon d'une *doxa*. Pourtant, et contrairement à ce qui est annoncé, ces discours jouent souvent comme des obstacles à d'autres formes d'action et à d'autres modalités de l'efficacité. Interroger cela, c'est la valeur ajoutée de la philosophie dans un monde qui est à la fois très technique et très administratif.

Comment définissez-vous la précarité énergétique ?

Justement, j'essaie de ne pas commencer par définir. Une des premières tâches des politiques publiques, c'est précisément de définir, de dire : «La précarité énergétique, c'est quand on consacre plus de 10 % de son budget aux dépenses d'énergie, ou quand on a ressenti un certain nombre de fois le froid chez soi.» La définition doit être problématisée, il ne faut pas s'arrêter à la question budgétaire ni même au fait d'avoir froid ou de se restreindre.

On ne peut pas parler de précarité énergétique sans s'interroger généralement sur ce qu'est la précarité dans notre société et sans essayer de comprendre ce que sont l'exclusion et le déclassement social. Généralement nous en appelons à la cohésion et à l'intégration, avec de bonnes intentions morales ou en supposant qu'elles peuvent résulter d'un projet politique. Mais quelle théorie de la société (et à l'occasion de la morale et de la politique) engageons-nous quand nous disons les choses de cette manière ? Par ailleurs, on a associé le mot énergie à la notion de précarité. Est-ce pour signaler un effet supplémentaire d'une précarité qui est par ailleurs salariale ou qui concerne d'autres biens (la santé, le logement, la culture) ? Ou bien la référence à l'énergie nous conduit-elle à revisiter ce que nous appelons la précarité dans notre société, en liant désormais la question sociale à la question du rapport de la société à son environnement et à ses ressources.

Pourquoi, selon vous, la question de la précarité énergétique n'est-elle jamais posée en ces termes ?

Ce n'est pas très politiquement correct. Les situations de précarité énergétique appellent une réaction sociale immédiate. Si des ménages ont froid ou peinent à payer leur confort thermique, il faut faire quelque chose. Ce qui se comprend parfaitement. Il n'est pourtant pas certain que le fonctionnement de la société se soumette réellement à ce schéma pratique rassurant : à un problème désigné répond une solution. La lutte contre la précarité énergétique peut recouvrir des significations très différentes. On peut se fonder sur l'idée qu'il y a une inégalité dans la distribution des ressources énergétiques comme pour d'autres biens. Mais quel sens aura la lutte, si on considère que la précarité énergétique est le signe avant-coureur d'une raréfaction énergétique qui concerne l'ensemble de la société ? C'est pourquoi la lutte contre la précarité énergétique, par ricochet, doit nous conduire à questionner le sens de toute la communication sociale et politique actuelle sur les économies d'énergie. Personne ne demande aux gens de supporter le froid. Au contraire, on lutte contre la précarité énergétique comme si tout le monde avait droit au confort thermique, mais selon une «bonne mesure» ou une «juste mesure». Pas d'excès, pas de gaspillage. Vous remarquerez que la nécessité de l'économie n'est jamais énoncée de cette manière à propos de la communication digitalisée, par exemple. On ne dira jamais : le SMS le moins cher (ou le plus propre) est celui qu'on n'envoie pas. Au contraire, ici vaut le droit à l'illimité. Or les *data center* consomment, eux, beaucoup et de plus en plus d'énergie. Mais on ne veut pas y penser. Ce que nous cherchons, à travers les économies d'énergie, c'est une mesure possible, laquelle nous échappe dans la plupart des autres domaines de la vie sociale.

Peut-on interpréter la question de l'énergie en termes de répartition, comme pour les richesses ?

Oui, je viens de l'évoquer, mais plus fondamentalement elle renvoie à un modèle de développement ou une façon de parler de nos richesses. Le philosophe allemand Peter Sloterdijk évoque la psychologie de l'homme moderne qui, selon lui, bénéficie d'une légèreté incroyable. On a de la lumière et du chauffage à volonté, on se déplace comme on veut, mais dans le même temps on cultive un discours sur la pénurie, le stress, l'inquiétude de l'avenir... Il y a quelque chose d'irritant dans le fait de tenir un discours qui ne colle pas avec ce que l'on est. La thèse de Sloterdijk est de dire que la subjectivité moderne, qui s'est libérée des contraintes matérielles, doit être régulièrement contrebalancée par quelque chose de lourd. On a développé au plan psychologique une espèce d'insouciance par rapport à la réalité. D'où la nécessité de ce mouvement de balancier pour nous raccrocher au monde, à la contrainte matérielle, à ce qui pèse. Tous

Thierry Fontaine, *Cri dans la nuit*, photographie, 2001.

ces discours sur l'austérité, sur la pénurie, servent à lester notre représentation du monde avec un réalisme, qui nous ramène sur terre et parmi les autres. Mais c'est ce qui explique aussi que le lien collectif soit alors vécu de façon négative, uniquement par le stress du manque, de la pénurie.

Qu'est-ce que cela révèle sur notre rapport à ces thèmes ?

D'abord, il faut se détacher du réalisme énergétique, Illich dirait de «l'énergétique», cette position technique qui considère que l'énergie est uniquement une ressource de la nature que nous exploitons. Le travail philosophique permet de situer l'énergie au niveau d'abstraction convenable. Quel est le bien dont on manque quand on est dans une situation de précarité énergétique. A-t-on froid ? Si c'est le cas, cela renvoie à un bien-être thermique et au rapport que le corps entretient avec l'air ambiant. Ou bien manque-t-on d'une certaine marchandise, distribuée par des réseaux, symboles d'un certain mode de développement, et fournie par des entreprises à un prix qui dépend d'un marché complexe ? L'énergie n'est pas la chaleur qu'on ressent. Il faudrait donc distinguer entre précarité thermique et précarité énergétique. Il arrive d'ailleurs que la lutte contre la précarité énergétique consiste à dissuader les ménages de recourir à certains moyens dangereux pour lutter contre le froid. La précarité énergétique est un phénomène social qui présuppose le système énergétique de la production, de la distribution, de la marchandisation, qui fait de l'énergie quelque chose d'abstrait, de général. Et la lutte contre la précarité énergétique présuppose ce système et s'y inscrit pleinement.

Pourquoi placez-vous la question du logement au cœur de votre réflexion ?

C'est un secteur qui focalise l'attention des politiques publiques, en tout cas en France, d'où l'effort de l'État sur la rénovation énergétique de l'habitat. La précarité énergétique dans le logement est aussi un objectif privilégié des politiques publiques. Le logement est intéressant car il est un lieu où s'articulent de manière multiple sphère privée et sphère collective. Pour les fournisseurs d'énergie, un logement est «un point de livraison», rattaché au réseau qui maille l'ensemble de la société. Mais le logement, par son enveloppe, reste encore le symbole du refuge et de la protection contre l'extérieur. Pour lutter contre la précarité énergétique dans des logements en mauvais état, certains proposent des solutions d'urgence qui consistent à installer une sorte de tente à l'intérieur même du logement. Le refuge précaire des sans-abris finit par entrer dans la maison. C'est troublant. Quand on y pense, il est plutôt étonnant que les pouvoirs publics s'escriment, à grand renfort de moyens et de subventions, à décider des propriétaires, qui sont en principe tout de même «maîtres» chez eux, à rénover leur propre logement.

Dans le domaine du déplacement, on contrôle, on surveille, on fait jouer la peur du radar. Mais si on demandait aux gens de réduire leurs trajets pour les vacances, ce serait la guerre sociale. Au contraire, si on leur permet de vivre chez eux à 20 °C en faisant en sorte que ça leur coûte moins cher au plan énergétique, dans des conditions de confort inchangées, c'est tout bénéfice politiquement. Le logement est une sorte de «non-lieu» politique, un vrai soulagement pour l'action politique. Puissent les gens être bien chez eux, c'est au moins ça de gagné.

Dans le livre, vous évoquez la nécessité de «diminuer notre train de vie énergétique». Est-ce que cela signifie de passer à une forme de sobriété, voire de décroissance ?

Oui, mais cela n'empêche pas de discuter ce type de notions, souvent utilisées comme des slogans, saturés d'évidence. Qu'est-ce que la sobriété dans un monde de consommation ? Il est possible d'être sobre à titre individuel mais cela ne peut pas être une règle d'organisation politique. Le rapport entre les notions de précarité et de sobriété mérite réflexion parce que sobriété sous-entend maîtrise de soi. La précarité est exactement l'inverse, c'est la situation de quelqu'un qui est exposé à son extériorité et qui subit. Celui qu'on appelle le «précaire froid» est sobre par nécessité, mais ce n'est pas de cette sobriété qu'on veut. On rêve encore d'une sobriété qui serait une autorégulation. Mais c'est justement ce que notre société de consommation interdit de penser. On ne sait plus réguler l'abondance dans laquelle on vit. De la même manière qu'on ne sait plus limiter l'exclusion au sein de la société. En fait, c'est notre société qui est en situation de précarité et qui ne sait pas, ne peut pas, maîtriser son extériorité. Évidemment, il serait bizarre et complètement paradoxal d'en conclure qu'il faut alors «lutter» contre cette précarité.

Réguler le chauffage. Une philosophie de la précarité énergétique, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, 242 p. (ISBN 978-2-7637-2631-1).

Par **Clément Barraud** et **Héloïse Morel**

To like or « unlike » ?

Imaginée par Thomas Cheneseau, artiste et enseignant en art des médias, l'exposition Unlike a été présentée à la chapelle des Augustins (XIIe siècle) à Poitiers. C'est la première fois que Facebook est l'objet même de l'expression artistique. «Le but de cette exposition est de faire un pas de côté par rapport à l'utilisation de Facebook pour comprendre ce que ces réseaux sociaux impliquent dans nos vies», explique Patrick Tréguer, responsable du Lieu multiple, espace de création numérique de l'Espace Mendès France. Les installations réalisées par des artistes américains, français, chiliens sont presque toutes présentées sur des écrans, aux quatre coins de l'édifice.

DES VISITEURS CONNECTÉS. De l'art pour réfléchir sur… Facebook. L'exposition Unlike confronte le visiteur avec le réseau social le plus diffusé dans le monde, 1 milliard d'utilisateurs. Très prisé des jeunes en particulier, Facebook est le meilleur et le pire. «C'est important d'établir un échange avec eux car ils ne sont pas dépaysés par l'outil. Cela permet de confronter leur regard d'utilisateurs et leurs connaissances du réseau», explique Patrick Tréguer. Les organisateurs ont accueilli des jeunes de collèges, de lycées et d'Instituts médico-éducatifs (IME). «C'est intéressant de voir qui les a accompagnés. En fonction des établissements, ils viennent avec leur professeur principal, ou celui d'arts plastiques, de philosophie, voire des documentalistes. Pour certains, cette visite est discutée ensuite en classe avec l'encadrant.» Les élèves du collège Ronsard de Poitiers sont même venus avec des tablettes…

Les outils changent selon l'âge des utilisateurs, certains lycéens ayant même à la fois une tablette et un téléphone. «On note aussi la tendance du "multi-écran". C'est-à-dire que les jeunes peuvent regarder la télé tout en pianotant sur leur ordinateur, avec le smartphone à portée de main…» Une consommation massive des écrans, confirmée par quelques chiffres : au niveau national, 14 % des 1-6 ans ont leur propre équipement ; les 13-19 ans ont passé en moyenne 13 h 30 par semaine sur Internet, en 2015…

Paradoxalement, l'utilisation quotidienne de ces outils s'accompagne d'une méconnaissance du fonctionnement global des nouvelles technologies. «La plupart des adolescents qu'on a rencontrés n'ont aucune idée de ce qu'un envoi de mail implique, techniquement, en termes d'infrastructures comme les data-centers par exemple. Pour eux, cela relève presque de la magie…»

***Screenshots*, livre expérimental d'Erica Lapadat-Janzen (Vancouver).**

E-RÉPUTATION ET VIOLENCES. L'installation de Raphaël Isdant, *Hekkah sur Twitter*, interroge sur l'utilisation de l'avatar. Grâce à une caméra de détection de présence, le visiteur devient et contrôle à l'écran un avatar qui prend la forme d'un ange aux aspects diaboliques. Derrière lui défilent des tweets commentant cette représentation numérique de nous-mêmes. Plus l'avatar est présent, plus le nombre de tweets augmente, s'il se fige, le nombre diminue et l'ange sombre disparaît. À travers cette installation, l'artiste interroge l'importance de l'identité numérique qui peut être multiple selon les outils employés (réseaux sociaux, blogs, forum…).

Lors des visites faites avec les jeunes, Patrick Treguer a constaté qu'ils tenaient à leur e-réputation et moins à celle des autres. Le selfie en est un médium. Dans cette culture du narcissisme omniprésent, ils ont témoigné d'une préférence de Snapchat au détriment de Facebook. Ce réseau social permet d'envoyer des photographies éphémères à un ou plusieurs contacts. Les jeunes pensent ainsi ne pas laisser de traces. «Ils postent des photographies ou des statuts sur Facebook, Snapchat ou Twitter, sans prendre conscience de l'impact que cela peut avoir sur les autres.»

La e-réputation n'est pas seulement un enjeu sur internet, elle génère des violences psychologiques et parfois physiques entre les jeunes et peut donner lieu au harcèlement en milieu scolaire. L'exposition pose d'ailleurs la question en filigrane de l'omniprésence de ces violences. Patrick Treguer témoigne : «Lorsque je les interrogeais sur les violences et ce qui les marquait, ce qui ressortait c'était celles faites aux animaux.»

Antonin Laval présente une composition faite à partir de captures d'écrans. Certaines montrent le côté trash des images qui circulent sur Internet. Selon Patrick Treguer, la question de la censure s'est posée durant la préparation de l'exposition car certaines images sont à caractère sexuel : «Notre postulat était celui de la liberté d'expression dans l'art, l'intérêt de ces images et de ces installations étant d'établir un dialogue avec le public, avec les jeunes. Comment recodifier dans ce contexte ? Le but n'étant pas de stigmatiser l'utilisation des réseaux sociaux chez les jeunes, comme cela a été le cas avec les jeux vidéo. En revanche, interroger l'utilisation de ces médias et leur fonctionnement est, à mon sens, primordial.»

FACEBOOK : FUTUR TOMBEAU ? En entrant dans le lieu, le visiteur est attiré par l'œuvre de deux artistes canadiens. Sur un écran posé au sol défilent des noms, sous l'inscription «RIP Facebook User» (*Requiescat in Pace*). Installé juste devant un bas-relief du cénotaphe de saint Hilaire, il interpelle sur le devenir des comptes Facebook après la mort des utilisateurs. «Cette sorte de plaque commémorative pose la question de l'humanisme numérique. Le droit à l'oubli n'existe pas, mais on est en droit de demander un droit à l'effacement

auprès de Facebook.» Une prise en compte nécessaire à l'heure où certaines études prédisent qu'à la fin du siècle, il y aura plus de morts que de vivants sur Facebook.
La popularité est liée à la tentation des chiffres sur Facebook, c'est ce que montrent deux artistes américains Anthony Antonellis, concepteur de *Bliss*, et Benjamin Grosser, programmateur de *Demetricator*. *Bliss* est un site Internet qui présente une version minimaliste de Facebook, avec seulement trois icônes : les demandes d'ajouts d'amis, les conversations et les notifications. Si l'on clique sur *bliss*, les chiffres augmentent. L'utilisateur gère lui-même sa popularité et sa notoriété. Benjamin Grosser a imaginé l'inverse, en créant un plug-in qui supprime tous les chiffres de Facebook. Quantité *versus* qualité. Les deux artistes se complètent en mettant en exergue cet attrait du chiffre, à la surabondance et à la popularité. Ce qui n'est pas sans rappeler l'intérêt et le but des selfies : Comment les autres me perçoivent ? Du «Dis-moi combien tu m'aimes» à «combien tu me likes ?»

Cette exposition s'inscrit parmi d'autres événements du Lieu multiple, initiative portée par l'Espace Mendès France, le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques de l'Éducation nationale Canopé et la Drac Poitou-Charentes.

***Mass.Rip* de Milo Reinhardt & Conan Lai (Montréal).**

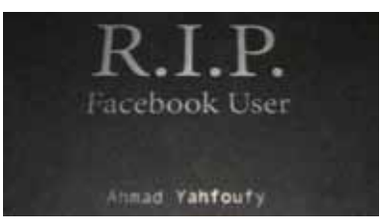

**}}}}}}}}}}}}
impression 3,51 x 2,36 m d'Antonin Laval, artiste né à Sarlat qui vit à Paris.**

BLUES FOLK SENSIBLE

Réunissant Julien Dexant (chant, guitare), Manue Bouriaud (alto), Eric Proud (accordéon) et Fabrice Barré (clarinette basse), le quatuor Whispered songs concocte une musique groove constamment en tension, mêlant douceur et sobriété. Certains textes sont signés par Alexis Ragougneau, l'auteur de *la Madone de Notre-Dame*. Dimanche 8 mai à 18h30 au Planétarium.

DÉMOCRATISATION DES TROMPES D'EUSTACHE

La 6e édition du festival Bruisme a lieu du jeudi 23 au dimanche 26 juin. «Que ça chahute, que ça attise, que ça remue. Et que ça change, aussi.» Tout un programme pour ces trois journées de découverte du jazz dans divers lieux de Poitiers. Le mot d'ordre du festival étant liberté, de créer, d'écouter et d'apprécier ou non. Toute la programmation sur festival-bruisme.blogspot.fr et lieumultiple.org

TCHERNOBYL

**Préfacé par Edgar Morin, *Tchernobyl, Catastrophe écologique et tragédie humaine* d'Alfredo Pena-Vega revient sur l'accident survenu dans le réacteur n°4 le 26 avril 1986. L'ouvrage se base sur des témoignages menés entre 1996 et 2015 auprès de populations des districts de Stoline et Narowlia, de hauts fonctionnaires, d'un vice-ministre, de gestionnaires locaux de l'administration publique, de scientifiques d'État et «hors» système officiel.
Publié par les éditions Atlantique (2016, 132 p.), le livre est disponible en version numérique.**

TCHERNOBYL 4 EVER

**Comment la jeunesse ukrainienne perçoit-elle l'histoire de Tchernobyl ? Le documentaire d'Alain de Halleux (2011) interroge la mémoire de la catastrophe et son avenir. Pour beaucoup de jeunes Ukrainiens, l'histoire du cataclysme nucléaire qui a frappé leur pays se réduit au monde virtuel.
C'est derrière un écran d'ordinateur, aux commandes du jeu vidéo Stalker qu'ils se confrontent aux multiples dangers et dégâts provoqués par l'explosion du réacteur 4, le 26 avril 1986.
Projection le 26 avril 2016 à l'Espace Mendès France suivie d'un débat avec Jacques Terracher, membre de l'Aceve et de la commission locale d'information de la centrale de Civaux.**

LA TRANSPLANTATION D'ORGANES

Dans le cadre d'un congrès international sur la transplantation d'organes organisé à Poitiers, l'Espace Mendès France propose une table ronde sur les avancées scientifiques et les perspectives en ce domaine le 20 avril à 18h30 avec quatre professeurs de différentes disciplines : Antoine Thierry (néphrologie, CHU Poitiers), Benoît Barrou (urologie, hôpital Pitié Salpêtrière), Thierry Hauet (biochimie, Inserm CHU Poitiers), Matthias Buchler (néphrologie CHU Tours).

POITOU-CHARENTES NATURE

Encyclopédie ornithologique

Cet ouvrage imposant est le fruit d'un travail collectif de six années fait par les salariés et les nombreux bénévoles de la Ligue pour la protection des oiseaux de Charente-Maritime, de la Vienne et de France, du Groupe ornithologique des Deux-Sèvres et des ornithologues de Charente Nature. Livrant des connaissances géologiques et géographiques sur le territoire du Poitou-Charentes ainsi que des éléments d'histoire sur les oiseaux, cette somme permet d'appréhender la relation entre les oiseaux et le territoire, mais aussi avec les hommes. Du fusil à la protection des espèces, le livre renseigne sur les différentes familles d'oiseaux qui peuplent notre région.

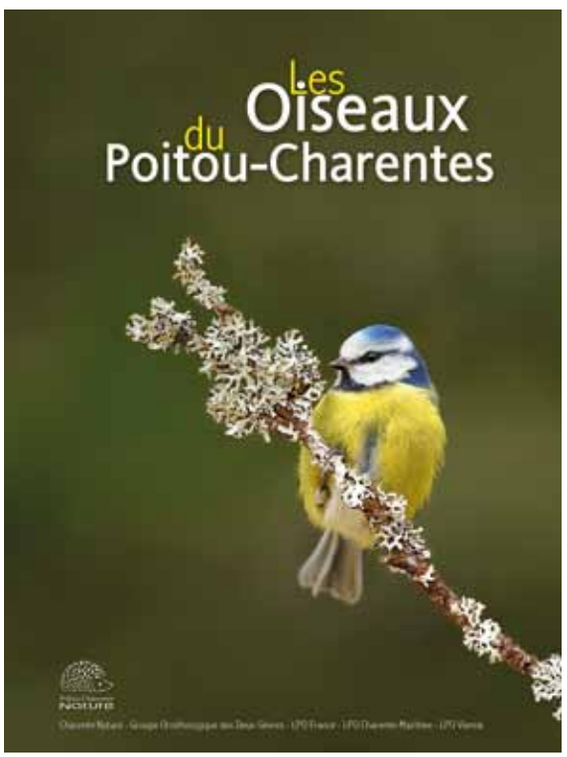

Richement illustré par de superbes photographies (500), des cartes (180) et des graphiques, l'ouvrage n'est pas réservé aux spécialistes, bien au contraire, il est à mettre dans toutes les mains puisqu'il permet de découvrir les caractéristiques des oiseaux : leurs habitudes, leur milieu et leur présence en Poitou-Charentes. Depuis plus d'un siècle, 460 espèces ont été observées.

Plus encore, l'ensemble des textes et des photographies permettent de sensibiliser les amateurs à regarder plus souvent les espèces qui les entourent et à agir pour permettre leur sauvegarde en milieu urbain et rural. ***H. M.***

Les oiseaux du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, 2016, 432 p., 39€ (imprimé à Poitiers). Un cédérom accompagne le livre avec un «Atlas des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes, 2005-2009».

FÊTE DE LA SCIENCE 2016

La 25e édition de la Fête de la science se déroulera du 8 au 16 octobre, à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En Poitou-Charentes, elle est coordonnée par l'Espace Mendès France. Chaque année, elle mobilise des centaines d'acteurs, professionnels, bénévoles, scientifiques, ingénieurs, étudiants, enseignants, associations… pour aller à la rencontre de tous les publics sur l'ensemble du territoire. Toutes les infos et le guide du porteur de projet sont accessibles sur le site fs.emf.fr.

bulletin d'abonnement

Pour recevoir chez vous L'Actualité, plus les numéros hors série, retournez ce bon à : L'Actualité - Service abonnements - BP 23 - 86190 Vouillé Tél. 05 49 51 56 00

- ❑ **Je désire souscrire un abonnement d'un an à *L'Actualité* au prix de 22 € (étranger 35 €)**
- ❑ **Je désire souscrire un abonnement de deux ans à *L'Actualité* au prix de 40 € (étranger 55 €)**
- ❑ **Je vous adresse ci-joint mon règlement à l'ordre de *L'Actualité***

Veuillez servir cet abonnement à :

M. Mme Mlle _____ **Prénom** _____

Adresse _____

Code postal _____ **Ville** _____

23 MARS // 2 JUILLET 2016

EXPÉ RI MENTA RIUM

ATELIERS - ANIMATIONS
VISUELS ET INTERACTIFS

POITIERS . 05 49 50 33 08
Programme détaillé sur emf.fr

ESPACE MENDES FRANCE
POITIERS

ANTIMATIÈRE

CYCLE
RECHERCHE ET
ENVIRONNEMENT

du 9 février
au 31 décembre
2016

INSECTES

... HOMMES ET BIODIVERSITÉ

EXPOSITION, CONFÉRENCES, DÉBATS
ATELIERS & ANIMATIONS

POITIERS . 05 49 50 33 08
Programme détaillé sur **emf.fr**

ESPACE
MENDES
FRANCE
POITIERS

ANTIMATIÈRE